

**Appel d'offres de l'Acse : Programme d'études 2005-2008
Histoire et mémoires des immigrations en régions
Marché n° 2006 33 DED 02 : lot n° 23**



Direction Régionale Corse

**Histoire et mémoires des
immigrations
en région Corse
Synthèse du rapport final - avril 2008**

- Jean-Michel Géa, Didier Rey, Pierre Bertoncini
- Vannina Marchini, Marco Ambroselli, Yannick Solinas

Responsable scientifique : Ph. Pesteil
Courriel : ph.pesteil@wanadoo.fr

Université de Corse - Pascal Paoli
Avenue Jean Nicoli
20250 Corte

Présentation

Il est commun de dire qu'en neuf millénaires de peuplement, la Corse a vu se succéder de nombreux groupes qui, de façon violente ou pacifique, ont influé sur l'histoire culturelle et sociale de l'île. Les apports de population ne sont pas tous équivalents et bien des zones d'ombre subsistent pour évaluer l'importance, l'impact démographique et l'héritage culturel laissé par les vandales ou les sarrasins par exemple. Des arrivées individuelles aux apports massifs et continus, des distinctions méritent d'être faites. De même les présences ne furent pas toutes définitives : la Corse fut parfois une terre d'asile temporaire ou de travail saisonnier pour des groupes qui aspiraient à retourner chez eux. À l'instar d'autres îles méditerranéennes, on a pu dire qu'elle était à la fois une terre accueillante et ouverte sur l'extérieur tout en étant méfiante de ces apports. Une vision trop schématique ne pourrait que caricaturer cette double tendance qu'il faut savoir faire fonctionner de concert pour appréhender les phénomènes migratoires et ses représentations. Dans une société où l'appartenance à une filiation, repérable et répertoriée par le groupe, à un territoire et à une communauté, est un élément capital dans la reconnaissance d'une identité commune, on conçoit que la position de l'immigré dont le nom, l'ascendance, l'encrage, sont inconnus, n'est pas facile à tenir. Pourtant il n'est pas niable que la Corse a accueilli nombre d'individus d'origine étrangère, qu'ils y ont fait souche en choisissant de demeurer sur un territoire où le hasard et/ou la recherche d'un travail les avaient portés. S'il n'est pas faux de se souvenir que l'on compte encore des taux d'endogamie de plus de 90 % dans certains villages à la fin du XIX^e siècle, il est également vrai que de nombreuses familles comptent dans leurs ascendants ou leurs alliés, des individus d'origine continentale, italienne, ou autre.

Avant de présenter brièvement le contenu du rapport, il convient de proposer un panorama de la situation de l'immigration sur l'île. Il s'inspire des données recueillies par l'Insee dans son Tableau d'Economie Corse version 2005 et dans l'Atlas des populations immigrées en Corse. Au recensement de 1999 la Corse comptait 26.000 immigrés (20.500 étrangers nés à l'étranger et 5.500 français par acquisition nés à l'étranger) et 25.700 étrangers (20.500 auxquels s'ajoutent 5.200 étrangers nés en France). Cette catégorie représente environ 10% de la population totale plaçant la Corse en seconde position derrière l'Île de France quant à la proportion d'immigrés. La part des immigrés devenus français représente 21% de l'ensemble soit 21% de cette classe, proportion la plus faible de toutes les régions. Il s'agit d'une population encore majoritairement masculine (57%) même si le pro rata tend à s'équilibrer. Si l'on examine la structure par âge, on peut retenir que la moyenne est de 34 ans pour 41 ans de moyenne régionale. Aux extrémités de la pyramide des âges, les immigrés sont peu nombreux même si le pourcentage progresse rapidement pour les jeunes (13% des moins de 20 ans), et que la part des seniors a tendance à croître avec le temps. Les pics se situent entre 40 et 60 ans pour les hommes, 30 et 45 ans pour les femmes. En conformité avec cette configuration particulière, la part des actifs est plus importante qu'au niveau régional. Les immigrés représentent 12% des actifs de Corse. La part du travail féminin est encore faible (particulièrement chez les marocaines) même si on peut

noter une évolution à la hausse. Les emplois occupés sont peu qualifiés majoritairement ouvriers (bâtiment, agriculture) pour les hommes, employés pour les femmes (domaine de la santé, services au particulier et du commerce). Près de 23% des immigrés sont des actifs à la recherche d'un emploi ce qui les situe au-dessus des données régionales. La sensibilité aux aléas dans les professions où ils sont concentrés et la faible qualification des effectifs explique en partie cette particularité, plus sensible encore chez les femmes que chez les hommes. Les ressortissants d'un pays de la Communauté européenne sont moins soumis à cette règle que ceux originaires du Maghreb. Les étrangers de l'Union européenne représentent environ 35% des effectifs. Les portugais sont désormais plus nombreux que les italiens avec plus de 50% du total de cette catégorie. C'est le pays qui a le plus progressé entre le recensement de 1990 et celui de 1999 ; leur présence est plus marquée en Corse du Sud qu'en Haute Corse. Loin derrière viennent les allemands et les espagnols. En ce qui concerne les pays du Maghreb, le Maroc est le pays le plus fortement représenté : il comptabilise à lui seul plus de la moitié des étrangers de l'île. Ceci constitue une particularité de la répartition de l'immigration du Maghreb en Corse vis-à-vis du Continent : les Algériens ne sont que 2% et les tunisiens 8% (plus en Corse du Sud et principalement Ajaccio) de l'ensemble. Leur répartition sur le territoire insulaire répond à deux grands paramètres : la densité de la population et celle du travail, principalement dans les secteurs du bâtiment et de l'agriculture. C'est ainsi que l'immigration se concentre principalement dans les villes, particulièrement Ajaccio et Bastia ainsi qu'en Balagne (Calvi, Ile Rousse), le long de la côte orientale et dans l'extrême Sud.

Commune	Population (nb. hab.)	immigrés (nb. hab.)	Part des immigrés dans la pop. (%)
Ajaccio	52.851	5.303	10%
Bastia	37.880	3.894	10,3%
Porto Vecchio	10.310	2.056	19,9%
Corte	6.335	300	4,7%
Calvi	5.178	1.331	25,7%
Biguglia	5.022	415	8,3%

(Répartition géographique des immigrés en Corse dans les villes de plus de 5.000 hab. d'après le recensement de 1999.)

A noter la présence d'un fort contingent d'étrangers à Calvi dans des emplois classés dans le tertiaire catégorisant les militaires de la Légion étrangère. Autre particularité, l'immigration sub-saharienne et asiatique est encore pour l'heure anecdotique par rapport au Continent.

Cette indispensable présentation des principales caractéristiques de l'immigration a permis de dresser le décor pour cette étude qui en reprendra certains aspects. Ceux-ci ont été déterminés tant par la qualification à les traiter de

la part des chercheurs participants qu'en tenant compte de ce qui nous est apparu comme des impératifs du terrain. En Corse, d'incontestables phénomènes d'exclusion voisinent avec de non moins évidentes preuves d'intégration ou d'accueil amical ; les textes à suivre en attestent. Jusqu'à présent il existe peu de travaux traitant du phénomène migratoire récent tant dans ses aspects historiques que statistiques. Nos effectifs limités ne nous ont pas permis de réaliser un panorama complet de la question. Nous avons écarté les aspects les plus connus et qui ont fait l'objet du plus grand nombre de publication. Ainsi l'immigration italienne, qui figure parmi la plus ancienne et la plus étudiée, n'est pas abordée de façon spécifique. La partie événementielle soulignera son importance et elle reviendra transversalement dans les éclairages plus précis. Souhaitons que ce travail connaisse une suite tant les thèmes non traités sont essentiels et le sujet soumis à de constantes évolutions. Mais plutôt que de proposer une compilation de travaux et de données déjà publiés nous avons voulu faire œuvre de recherche en ouvrant des pistes encore peu explorées.

La présentation historique est composée d'une partie offrant un panorama des diverses immigrations qui se sont succédées dans l'île depuis 1789 puis de plusieurs contributions portant sur des aspects particuliers se rapportant à la présence des immigrés : altérité, manifestation graffitaire xénophobe, transmission linguistique et multilinguisme, expression associative. Elle est suivie par la partie statistique qui comprend les données remontant au recensement de 1851 ; une bibliographie, que nous avons cherché à rendre la plus complète possible en y incluant sites Internet, archives et nomenclature des associations, clôt l'ensemble de l'étude.

Première Partie

1. Historique des migrations en Corse depuis 1789

(D. Rey)

Située dans le bassin occidental de la Méditerranée, à quelques encablures des côtes sardes (12 kilomètres) et toscanes (80 kilomètres), la Corse se trouve au croisement de deux grands axes historiques d'importance économique et militaire qui jouèrent au cours des siècles un rôle non négligeable dans son histoire, notamment migratoire. Le premier axe, nord-sud, permettait aux puissances médiévales italiennes (Pise puis Gênes) de contrôler en partie les routes menant vers l'Orient ; plus tard, il servit à d'autres puissances (France et Angleterre) pour établir leur suprématie dans la région. Le second, ouest-est, de Barcelone à Rome, joua un rôle capital tant dans les prétentions aragonaises – puis espagnoles – que pour les visées pontificales en Méditerranée. Dès lors, de part sa position, il eut été surprenant que l'île échappât aux conquêtes et aux brassages migratoires.

Si Pise s'imposa la première en Corse dès le X^{ème} siècle, Gênes devait lui succéder à compter du XIII^{ème} siècle, non sans intermédiaires aragonais ou milanais. À compter de 1729, le déclenchement de la Révolution corse (1729-1755) déboucha sur l'instauration d'un gouvernement national (1755-1769) dirigé par Pasquale de Paoli (1725-1807). Gênes maintint sa présence dans quelques cités cotières seulement (Ajaccio, Bastia, Bonifacio, Calvi et San Fiorenzu) ; cela ne l'empêcha pas de vendre l'île à la France (1768) qui entreprit aussitôt la conquête ; le 8 mai 1769, la bataille de Pontenovu marquait symboliquement la fin de l'expérience de l'indépendance, même si les combats continuèrent plus d'un mois et se soldèrent par l'exil de Paoli suivi par de nombreux patriotes.

La situation migratoire de la Corse à la fin du XVIII^{ème} siècle.

- L'héritage du gouvernement national.

Le déclenchement de la Révolution française modifia profondément la situation politique de la Corse. Le retour de Pasquale de Paoli dans l'île, en juillet 1790, semblait clore une parenthèse douloureuse ouverte vingt ans auparavant par la conquête et assurait le triomphe de la Révolution dans l'île. Le nouveau cours des choses paraissait, en effet, s'inscrire dans la continuité des idéaux défendus par la Révolution corse et le gouvernement national.

Ce dernier s'était d'ailleurs montré favorable à l'installation d'étrangers dans l'île dans le but, d'une part, de favoriser le développement économique et, d'autre part, de participer au renforcement des institutions nationales. Le choix de ces étrangers se porta, pour des raisons d'efficacité et de facilité, sur des ressortissants d'états appartenant à la même aire culturelle et linguistique, autrement dit ceux de la péninsule italienne. C'est ainsi que des commerçants juifs livournais purent s'installer dans le port de l'Isula Rossa, nouvellement créé, et y bénéficier du droit de vote ; de même, des charpentiers napolitains participèrent-ils à la construction

des navires de guerre dans les chantiers navals du Cap Corse, alors que d'autres napolitains travaillaient à l'Hôtel des monnaies de Muratu.

À ceux-là, il convenait d'ajouter des travailleurs agricoles saisonniers venus des autres états italiens – toscan et sarde en particulier –, dont les déplacements s'inscrivaient dans des stratégies anciennes que le changement de souveraineté de l'état génois à l'état corse ne perturbèrent nullement.

Pour conclure, on notera l'arrivée de quelques mercenaires, d'origine germanique pour la plupart, venus servir comme officiers dans l'armée corse, sans que leur nombre puisse être défini avec précision mais dont les effectifs ne durent pas atteindre la cinquantaine ; quelques uns firent peut être souche sur place sans qu'il soit possible d'en dire plus.

- L'héritage des puissances occupantes.

Il convient également de signaler la présence de quelques anciens soldats au service génois, restés dans l'île après la fin de leur carrière, et qui y prirent racines notamment dans les ports restés sous contrôle de la Sérénissime, comme ce fut le cas pour le Bâlois François Fesch à Ajaccio, bientôt apparenté aux Bonaparte. Enfin, après 1769, d'anciens militaires à la solde de la Monarchie, y compris ceux issus des régiments étrangers suisses ou écossais, firent souche après un mariage avec une insulaire, d'où l'existence de patronymes corses aussi différents que De la Rossat ou Stuart. On ne manquera pas de signaler l'existence de deux infimes communautés juives ; l'une était composée d'une poignée de Juifs livournaïens installés notamment à Bastia ; l'autre, beaucoup plus ancienne, située dans la région d'Ajaccio, s'y était réfugiée après avoir quitté l'Espagne vers le XV^{ème} siècle semble-t-il.

Ceci dit, les mouvements migratoires qui affectèrent la Corse furent parfois marqués du sceau de l'hostilité. Les puissances occupantes de l'île, Gènes d'abord, la France ensuite, songèrent à des périodes diverses et dans des proportions variables, à mettre en œuvre une véritable politique de colonisation de peuplement.

La République de Saint-Georges qui dut mener pendant près de quatre siècles une lutte acharnée contre les féodaux corses pour s'imposer (XII^{ème}-XVI^{ème} siècles), entreprit dès le début de sa présence permanente, à la fin des années 1180, de s'assurer le contrôle de points côtiers stratégiques par l'installation de colons originaires de la Ligurie. Ce fut le cas à Bonifacio, Calvi, Bastia et Ajaccio principalement. Pendant longtemps, il fut interdit aux Corses de résider dans ces villes ; si bien que, en 1790, le fonds de la population de ces cités était encore composé pour partie des descendants de ces colons qui restaient majoritaires à Bonifacio notamment. À Ajaccio, les patronymes de Baciocchi ou de Recco et à Bonifacio ceux de Ogno, Portafax ou Sorba – pour s'en tenir à ces exemples – témoignaient et témoignent encore pour partie de ces origines. Les patronymes ne furent pas les seuls à identifier cette population, pendant longtemps exista dans ces présides un particularisme linguistique encore bien réel en 1790 ; par la suite, seuls les Bonifaciens parvinrent à maintenir vivant le parler ligure, celui-ci reste d'ailleurs pratiqué au début du XXI^{ème} siècle. Au XVII^{ème} siècle, la Sérénissime

installa à Paomia, sur la côte occidentale de l'île, une colonie de Grecs originaires du Péloponnèse fuyant la domination ottomane. Fidèles soutiens de la République, ils furent en butte à l'hostilité ouverte des Insulaires et durent se réfugier à Ajaccio ; la conquête française leur permit de se réinstaller non plus à Paomia mais à Cargèse (1775), dont ils furent chassés en 1793 avant de revenir définitivement en 1811. Leurs descendants s'y trouvent toujours ainsi qu'en attestent les patronymes corsisés de Frimigacci, Garidacci ou Stephanopoli ; par contre la pratique de la langue grecque disparut probablement au tout début des années 1970. La dernière opération génoise de quelque envergure fut, au début du XVIII^{ème} siècle, l'installation de familles originaires de Chiavari (Ligurie) sur le territoire de Coti (aujourd'hui Coti Chiavari).

Mal assurée de sa conquête, en butte à une résistance multiforme, la France d'Ancien régime, afin d'asseoir sa domination, pensa elle aussi pouvoir recourir à la colonisation de peuplement ; mais de manière beaucoup plus systématique que son prédécesseur. À ces fins, des colons lorrains furent installés sur les bords de l'étang de Biguglia, au sud de Bastia ; d'autres Français se virent concéder des terres dans les environs de Calvi et de Galeria, pour s'en tenir aux principales opérations ; l'opposition farouche des Corses réduisit à néant ces tentatives. Seuls quelques ex-colons restèrent sur place à titre individuel et se fondirent dans le peuple corse. La Monarchie songea, un temps, à faire appel aux Acadiens, du moins à ceux qui s'étaient réfugiés en France, après avoir été chassés de leurs pays par les Anglais lors du « Grand Dérangement » de 1755 ; mais l'affaire fit long feu. En désespoir de cause, des colons hollandais furent même pressentis afin d'être installés dans la région de Porto Vecchio ; en vain, une fois encore.

La dominante italienne (1789-1945).

- La situation migratoire jusqu'aux débuts des années 1850.

Les très nombreuses péripéties politiques et militaires des années 1793-1814 entraînèrent la Corse dans un véritable tourbillon de souverainetés. En effet, l'instauration de la seconde indépendance (1793-1794) déboucha sur la création du royaume Anglo-corse (1794-1796) avant que les Français ne fassent leur réapparition (1796-1814) ; pour autant, cette dernière domination fut entrecoupée d'une tentative russe (1799-1801), de plusieurs soulèvements populaires et d'un fugace retour de la présence britannique (avril-juin 1814). En 1815, la chute définitive du Premier empire déboucha sur l'intégration politique qui se voulait désormais irréversible, de la Corse à la France, faute notamment de projets concurrents ; seule, un temps, la tentation de certains Corses de s'inscrire dans le cadre du *Risorgimento* devait apporter un semblant de perturbation à ce schéma intégrateur, subi dans un premier temps, accepté et recherché par la suite.

Ces années tumultueuses furent propices à des mouvements migratoires très courts et d'origine politique ; entre 1790 et 1793, des patriotes italiens favorables aux idées nouvelles furent accueillis dans l'île à l'image de Filippo Buonarrotti, par ailleurs rédacteur du *Giornale Patriotico di Corsica* ; entre 1794 et 1796, des

royalistes français purent compter sur la bienveillance des autorités du royaume anglo-corse ; après 1796, au contraire, ce furent des révolutionnaires sardes, tel Gio Maria Angioy, qui trouvèrent un asile sûr dans l'île. Entre 1801 et 1804, sous le Consulat et l'Empire, la quasi-totalité des 700 Maltais, partisans des Français et réfugiés à Marseille et à Toulon, furent envoyés en Corse afin d'y servir comme colons agricoles. Mais, installés en ville, principalement à Ajaccio, Bastia, Bonifacio et Porto Vecchio, ils vécurent dans des conditions difficiles, ne trouvant guère à s'employer et devant vivre du maigre pécule que leur versait le gouvernement français. Une partie d'entre eux, néanmoins, tenta de développer la culture du coton en Corse ; sans grand succès semble-t-il. Un certain nombre fit souche dans l'île sans que l'on puisse en dire plus. Cette immigration, à l'exception de celle des Maltais, avait été quasi uniquement individuelle, et ce quelle qu'aient été les périodes et les options politiques de ces réfugiés, si bien que, par la suite, aucun d'entre eux ne devait demeurer en Corse. Enfin, convient-il de rappeler que l'île fut également terre de relégation, en particulier sous le I^{er} Empire, pour des prêtres romains, des forçats napolitains ou des patriotes de Saint-Domingue et de la Guadeloupe (Antilles); ces derniers furent notamment employés à la construction du lazaret d'Ajaccio entre 1804 et 1806. Aucun ne semble être resté en Corse après la chute de l'Empire ; il en fut visiblement de même pour les soldats croates stationnés à Bastia jusqu'en 1814.

Passé les turbulences des guerres révolutionnaires et impériales, la Corse n'en continua pas moins à s'insérer dans les flux migratoires antérieurs qui, bien que contrariés par les vicissitudes de l'Histoire, restaient très largement liés à l'espace italien. Si les territoires les plus proches – Toscane et Sardaigne – fournissaient toujours leurs contingents de migrants saisonniers à l'occasion des grandes activités agricoles, notamment dans le Sartenais, ils participaient également à une immigration définitive avec la présence d'artisans installés en ville comme à la campagne ; dans ce dernier cas leurs activités s'exerçaient essentiellement dans le domaine du bâtiment. À ceux-là s'ajoutaient des bergers sardes, mais également des charbonniers et bûcherons ; ceux-ci, originaires de Lucques, étaient assignés à des travaux particulièrement pénibles en forêt de Vizzavona ou dans l'Alta Rocca (Levie). Encore largement saisonniers, ces travailleurs étaient remarquablement organisés, à l'image des charbonniers lucquois groupés en « brigades » et dirigés par un « caporal ». Le Mezzogiorno fournit également son contingent de migrants avec, à compter des années 1840, la présence permanente, en particulier à Bonifacio et à Ajaccio, de nombreuses familles de pêcheurs napolitains ; non sans heurts parfois violents avec les pêcheurs locaux. Les Napolitains apportèrent, d'une part, de nouvelles techniques de pêche ainsi qu'un vocabulaire particulier et, d'autre part, de nouvelles formes de religiosité nonobstant l'introduction de prénoms en relation avec les saints napolitains, en particulier celui de Gennaro, plus tard francisé en Janvier ; linguistiquement, ils s'assimilèrent aux populations locales – à l'instar des autres italiens – soit en adoptant la langue corse soit, dans le cas bonifacien, le parler d'origine ligure. Cette immigration péninsulaire constitua la quasi totalité de la population étrangère de l'île puisque, au recensement de 1851, les ressortissants italiens étaient au nombre de 3 800 pour une population étrangère totale de 4 245 personnes, soit environ 1,6% de la population corse.

Ceci dit, la présence italienne ne fut pas seulement liée aux activités économiques. La Corse servit également de refuge à nombre d'Italiens en délicatesse avec les autorités politiques de leurs pays dans la période précédant la première guerre d'indépendance (1848-1849). Ce fut le cas, notamment, des patriotes (*fuorusciti*) fuyant la répression autrichienne lors des premières luttes pour l'émancipation et l'unité de ce qui n'était encore qu'une simple « expression géographique », pour reprendre les termes du chancelier autrichien Metternich (1773-1859). Entre les années 1820 et 1848, plusieurs centaines de ses *fuorusciti* se retrouvèrent dans l'île, tels l'écrivain florentin Francesco Domenico Guerrazzi, le napolitain Giovanni La Cecilia ou encore le génois Giuseppe Mazzini pour s'en tenir aux plus célèbres. Si quelques uns élirent définitivement domicile en Corse, la très grande majorité retourna en Italie dès les premiers soubressauts devant conduire à l'unité ; après 1861 et l'instauration du royaume d'Italie, cette immigration disparut *de facto*. Cette présence d'exilés politiques eut, entre autres conséquences, celle d'inscrire mentalement – pour un temps – la Corse dans l'espace national italien. En effet, au vu de l'environnement culturel insulaire, ces *fuorusciti* ne se considéraient nullement en terre étrangère, bien au contraire ils estimaient – à l'instar de certains Corses – que l'île devait faire retour à la *Madre Patria*. Si bien que, tout en étant juridiquement des étrangers, ils ne s'estimaient pas et n'étaient pas perçus comme tels, sauf par l'administration française.

Le paradoxe de la période voulut, en effet, que les seules personnes qui se considérèrent comme des immigrés et se sentirent à l'étranger, furent les fonctionnaires arrivés du Continent, d'autant que les langues du pays (Corse et Italien) leurs restèrent parfaitement étrangères ; en 1815, Vérard, inspecteur à l'hôpital militaire d'Ajaccio, pouvait écrire, à propos de la bataille de Ponte Novu, que *cette affaire, si meurtrière pour eux, [...] ne nous a coûté que cinquante soldats et trois officiers*. En cela, l'attitude de ces fonctionnaires et de ces administrateurs rappelait celle de Racine à Uzès, un siècle et demi plus tôt (1662), ou celle de Mérimée à Avignon en 1836 ; tout deux déclaraient se sentir en pays étrangers. Cette distanciation vis-à-vis des Insulaires de la part des Continentaux, non exempte d'un certain sentiment de supériorité, devait par la suite très fortement s'estomper sans toutefois jamais disparaître au point de se perpétuer jusqu'à nos jours. Les Corses, pour leur part, eurent longtemps le sentiment que ces Français du Continent n'étaient pas leurs compatriotes ; en 1849, ce fut aux cris de *Morte a i Francesi !* que des Ajacciens donnèrent la chasse à des soldats de la garnison qui s'étaient baignés nus devant des femmes et des enfants. Un demi-siècle plus tard encore, à Ajaccio en mars 1910, au cours des exercices d'un bataillon d'infanterie, les insultes qu'un officier adressa à l'encontre des Corses présents autour du champ de manœuvre, engendrèrent un échange de coups de feu entre l'officier et la population qui fit deux blessés¹. Cet incident faisait suite à toute une série d'accrochages entre la population insulaire et les fonctionnaires continentaux, qui ne remirent cependant pas en cause de la présence française.

¹ Voir par exemple Archives Départementales de la Haute-Corse (A.D.H.C.) P 53 : *Corsica* du 1^{er} avril 1910, article intitulé *Les fonctionnaire français en Corse*.

- La deuxième moitié du XIX^{ème} siècle (1848-1914).

L'élection à la Présidence de la République de Louis-Napoléon Bonaparte (1848) devait entraîner dans l'histoire de la Corse – et par conséquent dans son histoire migratoire – une rupture décisive : celle de sa véritable incorporation à l'espace national ; pratiquement au même moment, les étudiants corses disparaissaient peu à peu des universités italiennes. La Troisième république (1870-1940), pour sa part, en ouvrant notamment l'empire colonial aux Insulaires devait quantitativement totalement transformer les flux migratoires au départ et à destination de l'île.

Initié sous le Second empire, le développement industriel de la Corse, limité mais réel, entraîna l'arrivée de nouveaux contingents d'immigrés italiens. En effet, l'industrialisation et la mise en exploitation de gisements miniers, en particulier dans la région bastiaise et le Cap-Corse (hauts-fourneaux de Toga, cuivre de Cardo, antimoine d'Ersa, amiante de Canari, fer de Feringule etc...) ainsi que dans la plaine orientale (cuivre de Linguizetta, arsenic de Matra, fonderie de Sari-Solinzara), exigea la venue d'une main-d'œuvre expérimentée originaire de l'Italie septentrionale (Émilie-Romagne, Ligurie, Lombardie, Piémont, Toscane etc...) ; d'autres travaillèrent comme simples mineurs ; la très grande majorité de ces hommes demeura sur place et, passée la première génération, contracta des mariages mixtes. À cela il convenait d'ajouter l'exploitation du chêne-liège (Bonifacio, PortoVecchio), où furent employés notamment des ouvriers sardes, et les scieries industrielles (Ajaccio, la Castagniccia dans son ensemble, Francardo, Propriano, Ventiseri, etc...) où opérèrent bûcherons et scieurs de long du nord de la péninsule. Outre ces activités proprement industrielles, les immigrants italiens se rencontraient également sur les chantiers de constructions, comme terrassiers ou sur les chantiers de construction du chemin de fer à compter de 1879. Une fois encore, cette immigration allait s'inscrire dans la durée.

Enfin, on se gardera d'oublier le rôle important que continua d'exercer la main-d'œuvre péninsulaire dans les activités agricoles, notamment, comme lors de la période précédente, dans le Sartenais et en Balagna ; nonobstant le nombre non négligeable de colporteurs en milieu rural et de petits artisans en milieu urbain. Ici aussi, cette immigration devint largement définitive.

En une quarantaine d'années (1851-1891), le nombre de ressortissants italiens en Corse s'était accru de manière considérable, malgré un net fléchissement autour de 1910, à un moment où l'Amérique attirait nombre d'immigrants péninsulaires. Au recensement de 1891, ils étaient 17 277 pour une population étrangère totale de 17 626 personnes, soit pratiquement 6% de la population corse officielle ; sans oublier quelques 10 000 travailleurs saisonniers. Quatre ans plus tard, en 1895, un recensement intermédiaire faisait état de la présence de 12 388 Italiens, sur un total de 12 518 étrangers de diverses nationalités recensées dans l'île. Si les hommes restaient majoritaires, un certain regroupement familial s'était néanmoins peu à peu opéré. Vers la fin du XIX^{ème} siècle, les zones de force de l'implantation italienne se situait avant tout dans les ports, ainsi qu'en témoignaient la répartition des consulats ou agences consulaires du Royaume situées à Ajaccio, Bastia, Bonifacio, Calvi, L'Isula Rossa, Porto Vecchio et

Propriano². Bastia au premier chef, où 10% de la population au moins était italienne (3600 personnes) ; non loin de la grande ville du nord, la Castagniccia et le Cap-Corse suivaient d'assez près. Néanmoins, la grande variété des métiers pratiqués par les Italiens favorisa leur extrême dispersion géographique, au point qu'il serait à peine exagéré d'affirmer que, vers 1914, chaque village de Corse comptait, ou eut compté, un habitant originaire d'Outre-Thyrénienne.

Année	1861	
Population totale	252889	
Total étrangers	8247	
Part d'étrangers	3%	
Pourcentage d'hommes	64%	
Anglais	22	0.3%
Américains	15	0.2%
Allemands	63	0.8%
Belges	2	0.02%
Hollandais	4	0.05%
Italiens	7807	95%
Suisses	47	0.6%
Russes	3	0.05%
Espagnols	18	0.2%
Polonais	15	0.2%
Grecs	7	0.08%
Autres	148	2%
Inconnus	96	1%

Cette forte progression de la présence italienne – dont le maximum se situait aux alentours de 1890 –, se fit dans une Corse où, passées les illusions de l'industrialisation, la situation économique ne cessa de se détériorer pour atteindre un seuil critique au tournant du siècle. Parallèlement, l'une des conséquences de la « républicanisation » de l'île, fut la mise en place d'un système clanique et clientéliste qui permettait aux hommes politiques de pourvoir leurs fidèles en emplois administratifs - sur le Continent et surtout dans l'empire colonial - aboutissant ainsi à une imbrication totale du politique et de l'administration, le tout sur fond de fraudes électorales massives. L'un des nombreux effets pervers de ce système fut de vider la Corse de ses habitants, partis chercher ailleurs une hypothétique promotion sociale. Cette présence italienne intervenait également à un moment où la francisation atteignit un point de non retour vis-à-vis de

² En 1935, outre le Consulat général de Bastia, il y avait le Vice-consulat d'Ajaccio et les agences consulaires de Bonifacio, Corte, L'Isula Rossa, Porto Vecchio, Propriano, Solenzara et Vicu.

l'italianité première de l'île, faisant ressentir tout ce qui pouvait venir d'Outre-Thyrénienne comme étranger, ou à tout le moins comme différent. Enfin, on ne saurait oublier, dans ce contexte fin de siècle, que les relations internationales entre la France et l'Italie étaient particulièrement tendues, tant dans le domaine de la rivalité coloniale que de la diplomatie et de l'économie ; l'Italie ayant de plus adhéré à la Triple Alliance anti-française dirigée par l'Allemagne impériale (1882), cela aboutit entre autres à la réactivation des revendications italiennes sur la Corse (irrédentisme). D'où l'existence d'un fort courant xénophobe et raciste accusant le *Lucchesu*³ – terme péjoratif désignant les Italiens – de tous les maux de l'île. Traités avec mépris, victimes parfois d'actes de violence – sans que cela ne déboucha jamais sur des pogroms comme celui d'Aigues-Mortes (1896) –, ces *Lucchesi* devinrent les boucs-émissaires idéaux dans ce climat de crise généralisée. La presse insulaire elle-même ne se priva pas de mener parfois de véritables campagnes de xénophobie et de racisme à leur égard ; non exemptes d'un certain mimétisme intégrateur vis-à-vis de la nation française. Ainsi, *L'Echo de Bastia* du 30 juillet 1898, dans un article significativement intitulé *L'Invasion* n'hésitait pas à écrire qu' *Ils sont partout ! C'est par milliers qu'on les compte [...] qui viennent à la curée, sucer les dernières gouttes de [notre] sang [...]. L'italien, cependant, reste la plaie de notre pauvre pays. [...] Lorsqu'il n'est pas un espion, il est toujours un calomniateur. À quand le holà ?*⁴. Après 1901, et le rapprochement diplomatique entre Rome et Paris, cette hostilité anti-italienne décrût sans pour autant que disparaissent les comportements de rejet qui perdurèrent jusque dans la seconde moitié du XX^{ème} siècle ; la présence italienne se fit également moins visible : en 1911, ils ne représentaient plus que 3% de la population. Néanmoins, cela n'empêcha pas, outre l'acquisition de la langue corse par ces immigrés que, peu à peu, l'accroissement des mariages mixtes devint une réalité, notamment après 1945 il est vrai, participant ainsi à leur intégration progressive et, finalement, réussie.

Bien qu'ils fussent en situation quasi-hégémonique, les Italiens ne furent pas les seuls immigrés présents sur le sol insulaire à la veille de la Grande Guerre ; de ci de là, on pouvait noter la présence définitive de quelques très rares ressortissants grecs venus en Corse afin de pratiquer la pêche aux éponges, comme ce fut le cas à Bonifacio. De même quelques réfugiés politiques maltais, polonais ou espagnols étaient présents dans l'île dans les années 1830-1850 sans que l'on sache si certains purent s'établir à demeure.

³ Littéralement Lucquois, autrement dit habitant de Lucques (Lucca) en Toscane d'où provenaient, au début du XIX^{ème} siècle, la plupart des travailleurs saisonniers.

⁴ Cité par Marie-Pierre Luciani, *Immigrés en Corse minorité de la minorité*, Paris, CIEMI L'Harmattan, 1995.

Année	1911	
Population totale	259726	
Total étrangers	8658	
Part d'étrangers	3%	
Pourcentage d'hommes	60%	
Anglais	83	1,00%
Autrichiens	25	0.3%
Américains du Nord	36	0.4%
Américains du Sud	60	0.7%
Africains	8	0.09%
Asiatiques	1	0.01%
Roumains...	1	0.01%
Allemands	62	0.7%
Belges	10	0.1%
Italiens	8198	95%
Hongrois	7	0.08%
Luxembourgeois	1	0.01%
Russes-Polonais	6	0.06%
Turcques	28	0.3%
Suisses	80	0.9%
Espagnols	38	0.4%
Grecs	4	0.04%
Inconnus	8	0.09%

Un dernier groupe de migrants peut être identifié, au demeurant fort différent des précédents tant socialement que géographiquement, puisque venant de l'Europe du Nord, avant tout du Royaume-Uni, et pour des raisons essentiellement touristiques et économiques. En effet, sous le Second empire, à l'instar d'autres régions méditerranéennes, la Corse s'ouvrit à la villégiature et au tourisme sous l'influence britannique. En 1869, une Écossaise, Thomasina Campbell, contribua à « lancer » Ajaccio comme station d'hiver. Pour ce faire elle eut recours à la plume, sans pour autant se contenter de ce seul moyen, puisqu'elle fut aussi à l'origine de la réalisation du quartier des Étrangers, ainsi que de la construction de l'hôtel Germania qui devint par la suite le Grand Hôtel (1894). Un autre ressortissant de sa Gracieuse Majesté s'activa dans le même sens. Arthur Castell Southwell, exportateur de cédrats vers la Grande-Bretagne, mit en place une liaison maritime directe entre les deux îles. En 1882 il s'installa définitivement à Bastia, où existait une petite colonie britannique d'une vingtaine de personnes. Là il accueillit, en 1904, les 350 touristes de la première croisière touristique en Corse, organisée par l'agence berlinoise Karl Stanger. Ajaccio, néanmoins, continuait d'être la destination préférée de ces voyageurs européens, dont près de mille y résidèrent entre les mois de novembre 1898 et d'avril 1899 ; la présence d'un temple anglican dans la ville impériale indiquait clairement que certains voyageurs se transformèrent peu à peu en résidents. En 1910, la présence de nombreux consulats étrangers tant à Ajaccio (Angleterre, Autriche-Hongrie, Danemark, Italie et Russie) qu'à Bastia (Angleterre, Belgique, Espagne, Etats-

Unis, Italie, Pays-Bas, Turquie et Venezuela) n'avait pas seulement une signification économique. Outre leur participation à l'économie locale, et la mise en relation avec le nord du Vieux Continent, ces immigrants contribuèrent également à l'introduction des pratiques sportives ; cependant, très peu firent souche en Corse.

Après 1871 et l'annexion de l'Alsace-Lorraine par l'Allemagne, quelques « optants » trouvèrent asile en Corse ; ils s'y assimilèrent rapidement et seuls leurs patronymes rappellent encore aujourd'hui leurs régions d'origine.

Terminons sur la période en rappelant, une fois encore, que, terre de relégation, la Corse reçut nombres de prisonniers dans ses pénitenciers (Coti Chiavari, Casabianda) ainsi que des patriotes algériens vaincus en 1871 (Calvi et Corte). Il ne semble pas que, après leur libération, ces ex-détenus aient décidé de s'installer sur place.

Une très lente diversification des flux (1914-1945).

Les deux conflits mondiaux et l'entre-deux-guerres devaient élargir considérablement, bien que de façon quantitativement limitée, les courants d'immigration à destination de la Corse, en la mettant au contact de zones jusque là hors de portée de son horizon migratoire, du moins depuis le début du XIX^{ème} siècle.

La Première Guerre mondiale apporta à la Corse son lot de prisonniers allemands, austro-hongrois, bulgares et ottomans ; ils furent souvent employés dans l'agriculture ; aucun, visiblement, ne resta en Corse à la fin des hostilités. Par contre, une nouvelle catégorie d'immigrés, celle des victimes du conflit devaient, pour partie, finalement demeurer sur le sol insulaire.

Au printemps 1915, la défaite de la Serbie et l'invasion du pays par les Autrichiens entraîna l'exil d'une partie du gouvernement, de l'armée et de la population notamment vers la France. La Corse reçut son contingent de réfugiés à la fin de l'année ; en janvier 1916, plus de trois mille Serbes étaient recensés, quatre mille au total résidèrent finalement dans l'île jusqu'à la fin du conflit ; hébergés essentiellement à Bastia et à Ajaccio, ils furent également dirigés sur Ucciani, Bocognano, Piana et Sari d'Orcino. En milieu urbain, des cours de français pour adultes furent rapidement mis en place ; des lieux de culte leur furent également réservés, alors que de nombreuses collectes, en particulier de vêtements, furent organisées par les populations locales. À Ajaccio, environ 340 enfants furent scolarisés dès janvier 1916 ; leurs parents étant logés dans l'ancien grand séminaire. Une poignée d'entre eux semble bien avoir participé aux activités sportives ajacciennes, en l'occurrence le football, avant leur rapatriement. Néanmoins, dans une Corse soumise à de dures restrictions, notamment alimentaires, les Serbes furent souvent accusés d'être responsables du développement du marché noir et de l'augmentation des tarifs des denrées alimentaires ; les mères de famille d'Ajaccio, dans un courrier adressé au préfet en 1917, s'en plaignirent amèrement, demandant *le renvoi des Réfugiés Serbes qui sont la cause principale de cette augmentation des vivres. [Ils] achètent à n'importe quel prix.* Dès 1916, certains rejoignirent les troupes serbes reformées

en France. Leur départ définitif intervint dans le courant de l'année 1919 ; ceci dit, il n'est pas impossible que, à titre individuel, certains soient restés sur le sol insulaire, mais les recherches manquent à ce sujet.

Pratiquement à la même époque, arrivèrent de Syrie⁵ quelques sept cent cinquante exilés ; désignés sous le thème générique de « Syriens », il s'agissait en fait de réfugiés juifs fuyant le conflit et qui s'installèrent à Ajaccio et à Bastia. Ils furent parfois en butte à l'hostilité d'une partie de la population d'autant que, circonstance aggravante, ils demeuraient, légalement, des ressortissants d'une puissance ennemie, en l'occurrence l'Empire ottoman. À l'instar des Serbes, on les accusa de s'adonner, entre autres, au marché noir, ainsi que l'affirmait, en 1917, une lettre anonyme adressée au préfet : *de nombreux Étrangers, sujets Ottomans et actuellement réfugiés en Corse [...] poursuivent toutes les chances de l'existence et s'enrichissent au détriment de l'avenir du pays*. À la différence des Serbes, la plupart d'entre eux décida de demeurer sur place à la fin du conflit, donnant ainsi un second souffle à un judaïsme corse pour le moins moribond, malgré l'arrivée de quelques Juifs en provenance, déjà, de l'Empire ottoman à la fin du XIX^{ème} siècle. Ils se fondirent rapidement dans la société et la culture insulaire, adoptant les langues corse et française. Forte d'environ quatre cents personnes en 1939, la petite communauté juive était assez bien structurée et menait une vie paisible, bénéficiant depuis 1924 d'une synagogue à Bastia et de carrés juifs dans le cimetière de la ville. Certes, « l'antisémitisme de plume⁶ » qui exista par éclipse dans toutes les familles politiques insulaires, à compter des années 1890 environ, s'il n'avait pas disparu, ne s'en était pas moins considérablement affaibli ; il n'avait, du reste, pratiquement jamais eu d'impact sur la population. On semblait bien loin des diatribes du journal de droite *Cyrnos* qui titrait, au moment de l'Affaire, sur *Le phylloxera humain* (7/02/1898) ; ou de la violente campagne antisémite menée par la gauche radicale insulaire, lors des élections législatives de 1919, afin de faire barrage, avec succès, à l'éventuelle candidature de Georges Mandel ; *Le Petit Bastiais* n'ayant pas craint de s'en prendre avec vigueur à *un juif d'origine allemande* (24/10/1919). Hormis l'extrême-droite, seuls les autonomistes maniaient encore l'insulte antisémite, en dénonçant, par exemple, dans leur organe de presse *A Muvra*, les « turpitudes » du journal *La Lumière* dirigé par le juif russe Boris (1/02/1939). Les Juifs insulaires ne devaient cependant pas échapper aux persécutions du régime de Vichy, même si ils ne connurent heureusement pas le sort tragique de tant de communautés juives européennes. Face à l'attitude hostile, des autorités vichystes, aux insultes et parfois aux agressions des militants collaborationnistes, les Juifs purent néanmoins compter sur la solidarité des autres Corses. Des filières de protection se mirent en place qui permirent aux plus menacés d'échapper aux arrestations. Ce fut notamment le cas à Ajaccio, où des complicités parmi les Eclaireurs de France permettaient d'acheminer certaines personnes vers l'intérieur de l'île, les soustrayant ainsi aux autorités vichystes ; de même à Antisanti et à Ascu, par exemple, ou chaque fois la population se distingua par l'aide qu'elle apporta aux

⁵ Au sens historique du terme, c'est-à-dire les territoires correspondants aux actuels états d'Israël, de Jordanie, du Liban, de la Palestine et de la Syrie.

⁶ Pour reprendre le titre de l'ouvrage de Pierre-André Taguieff (dir.), *L'antisémitisme de plume. 1940-1944, études et documents*, Paris, BERG international éditeurs, 1999, 618 pages.

persécutés. Néanmoins, au printemps 1943, les Juifs du sud de l'île furent assignés à résidence, alors que leurs coreligionnaires du nord furent arrêtés par les autorités d'occupation italiennes et enfermés dans un camp de fortune, à Ascu, prélude à leur déportation ; cette dernière n'eut finalement pas lieu. En effet, la sortie italienne de la guerre le 8 septembre 1943 et, le lendemain, le déclenchement de l'insurrection par la Résistance, aboutit à la Libération de l'île, avec l'aide des troupes venus d'Alger dont de très nombreux tabors Marocains, et des régiments italiens passés du côté des Alliés. Après 1948, et la création de l'État d'Israël, une partie des Juifs insulaires prit la décision d'émigrer vers ce pays, réduisant de nouveau la communauté à sa portion congrue; l'arrivée de quelques Pieds-Noirs de confession israélite au début des années 1960 n'y changea pas grand chose. En 2008, il ne restait en Corse que 200 Juifs environ, la plupart très âgés.

Ultime conséquence du premier conflit mondial, le déclenchement de la Révolution russe et de la guerre civile (1917-22) apporta également son lot d'exilés. La débâcle des armées blanches les poussa à chercher refuge auprès des puissances alliées ; c'est ainsi que, provenant de Crimée, une partie des troupes du Général Wrangel et leurs familles – pratiquement 3700 personnes, russes, ukrainiennes et cosaques pour l'essentiel – arrivèrent à Ajaccio au mois de mai 1921 ; théoriquement en transit pour le Brésil via Toulon. Il fallut dans un premier temps, subvenir aux besoins de ces réfugiés par la création d'un comité de secours; les autorités se montrant quelque peu dépassées ; en un mois d'activité, en plus des dons en nature, le Comité recueillit près de 7000 francs en liquide⁷ ; à l'inverse, il exista des situations de rejets et de xénophobies. Les autorités préfectorales songèrent bientôt à employer ces réfugiés, en particulier dans l'agriculture, afin de pallier le manque de main d'œuvre ; à cette fin, deux bureaux de placement furent ouverts à Ajaccio. Si, au terme de nombreuses péripéties politico-administratives, la Corse ne constitua finalement, pour ces réfugiés, qu'une étape vers une immigration sur le Continent, en Europe ou en Amérique du Sud, une partie non négligeable d'entre eux – soit quelque mille cinq cents personnes environ – demeura dans un premier temps dans l'île. Néanmoins, à compter de 1922, leur nombre ne fit que décroître ; selon les estimations de Bruno Bagni⁸, trois cents personnes finalement semblent être définitivement installés en Corse au milieu des années 1930, tant en ville (Ajaccio, Bastia et Bonifacio notamment) que dans le monde rural où ils se dispersèrent dans quelques 80 communes, connaissant une assimilation et une corsisation très rapides ; tous, sauf trois, obtinrent la citoyenneté française. Aucun, visiblement, ne perpétua la religion orthodoxe, ainsi qu'en témoignait l'absence totale d'église de ce culte en Corse. Lors de la Deuxième Guerre mondiale, ils furent inquiétés quelques temps par le gouvernement de Vichy qui les considérait comme des citoyens... soviétiques ! Ils demeurèrent néanmoins dans l'île où leurs descendants sont toujours présents ; certains de ces derniers devaient notamment s'illustrer après 1945, à Ajaccio, dans le domaine sportif, en tout premier lieu la boxe.

⁷ Bruno BAGNI, *Les Russes en Corse*, Études corses n°49, 1997.

⁸ *Ibid.*.

Année	1936	
Population totale	273801	
Total étrangers	15594	
Part d'étrangers	6%	
Pourcentage d'hommes	60%	
Anglais	42	0.3%
Africains sujets français	833	6,00%
Asiatiques	54	0.3%
Polonais	49	0.3%
Allemands	32	0.2%
Belges	44	0.3%
Italiens	13771	88%
Portugais	21	0.2%
Russes	133	1%
Turcs	35	0.2%
Roumains	18	0.1%
Tchécoslovaques	43	0.3%
Suisses	42	0.3%
Espagnols	194	1%
Américains	53	0.3%
Autres européens	94	0.6%
Inconnus	135	1%
Autres	1	0.006%

Une quinzaine d'années plus tard, avec la fin de la guerre d'Espagne (1936-1939) et la victoire franquiste, ce fut au tour de plusieurs centaines de Républicains espagnols de trouver asile dans l'île. Leur arrivée se fit en deux temps, selon des modalités différentes. D'une part, certains rejoignirent des parents déjà installés sur place ; quelques Espagnols, en effet et, parmi eux des militants anarchistes, avaient trouvé asile en Corse dès 1934. D'autre part, à l'automne 1939, au début du Second conflit mondial, suite au manque de main d'œuvre due à la mobilisation, la Chambre d'agriculture de la Corse obtint la venue d'un premier contingent d'une cinquantaine de réfugiés des camps du Languedoc et du Roussillon. Ils furent avant tout répartis dans les exploitations agricoles aux portes des grandes villes, et en premier lieu Ajaccio, dans lesquelles ils résidèrent de préférence. Au nombre d'une centaine environ, ils contractèrent très rapidement des mariages mixtes et s'assimilèrent totalement à la société corse, malgré quelques rares manifestations de rejet. Au cours de la guerre et de l'occupation italienne (1942-1943), une partie de cette population fortement politisée, prit part à la résistance anti-fasciste.

Enfin, l'immigration italienne – bien qu'en net recul – ne se tarit pas mais changea de nature. Outre les travailleurs saisonniers, de nombreux militants antifascistes trouvèrent en Corse un asile sûr. À un moment ou à un autre résidèrent dans l'île des personnages aussi emblématiques que Filippo Turati (1857-1932) l'un des leaders socialistes de l'opposition antifasciste, Sandro Pertini (1896-1990) futur président de la République italienne de 1978 à 1985, ou encore Carlo Rosselli (1899-1937) assassiné en France par des militants français d'extrême-droite à l'instigation des services secrets italiens. Ces *fuorusciti* – dont une partie ne devait plus quitter la Corse – prirent une part active aux luttes sociales, au moment du Front populaire en particulier, et contribuèrent grandement à sensibiliser les Corses aux dangers du fascisme, préparant ainsi le terrain aux résistants des années 1940-1943. Afin de contrer la propagande culturelle fasciste en Corse, notamment celle mise en place dans le cadre du *dopolavoro*, une partie des *fuorusciti* mis sur pied une équipe de football à Bastia, en 1938 ; il s'agissait d'une réponse à la création, à l'instigation des autorités consulaires italiennes, de la société sportive *Roma*, née l'année précédente à Ajaccio. Néanmoins, il semblerait que, ni dans un cas ni dans l'autre, ces créations n'aient dépassé le cadre de la simple déclaration officielle ; en effet, ces équipes ne disputèrent, apparemment, aucune rencontre.

On remarquera en passant que, à compter de 1930 environ, des régiments de tirailleurs tunisiens et sénégalais furent affectés en garnison dans l'île ; ils devaient le rester pratiquement jusqu'à l'orée de l'indépendance de leurs pays respectifs (1956 pour la Tunisie ; 1960 pour les territoires d'AOF⁹). Il semble qu'aucun d'entre eux ne se soit jamais fixé en Corse.

De la décolonisation à la mondialisation (1945-2008).

- Les conséquences migratoires de la décolonisation.

Les années 1945-1960 virent les derniers feux de l'immigration italienne, désormais essentiellement originaire du Mezzogiorno et s'installant en ville. Reprenant parfois des activités culturelles déjà existantes dans l'entre-deux-guerres, les membres de la communauté italienne – naturalisés compris – développèrent alors toute une série d'associations culturelles qui, de fait, marquaient leur réelle intégration.

Au cours de la même période, entre 1950 et 1953, conséquence de la Guerre froide et du rapprochement franco-espagnol, quelques dizaines de Républicains espagnols, militants communistes demeurant sur le Continent, furent assignés à résidence notamment en Corse ; ils furent soumis à un contrôle policier jusqu'en 1960 environ. Redevenus totalement libres passée cette période, ils demeurèrent finalement sur place. Ils participèrent, avec leurs prédécesseurs des années 1940, à l'encadrement culturel, voire politique, des quelques centaines de travailleurs immigrés espagnols arrivés dans l'île au début des années 1960, symbolisé par

⁹ Afrique Occidentale Française ; en fait, bien que désignés sous le terme générique de « Sénégalais », les tirailleurs étaient originaires de l'ensemble des territoires formant l'AOF.

l'ouverture, à Ajaccio, de la *Casa de Espana* qui comptait approximativement 300 membres vers 1970.

Enfin, notera-t-on à partir de la fin des années 1950, la venue d'une dizaine de Maghrébins – avant tout originaires d'Algérie – en rapport avec des activités sportives, en l'occurrence le football. Quasiment le tiers de ces joueurs Nord-Africains arrivés en Corse entre 1957 et 1969, s'installèrent à demeure dans l'île, à Ajaccio et Propriano notamment où ils firent souche ; pratiquement plus aucun ne devait le faire par la suite. Il n'est d'ailleurs pas inintéressant de constater que deux de ces joueurs figuraient au panthéon du football ajaccien, tel que le concevait un ouvrage nostalgique paru en 1997¹⁰.

La véritable rupture dans le processus migratoire touchant la Corse se situe au moment de la guerre d'Algérie (1954-1962) et des accords d'Evian mettant fin au conflit. La rupture ne se situait pas tant au niveau quantitatif mais plutôt dans le fait que, pour la première fois, ces migrants n'avaient aucun lien culturel réel avec la Corse ; certes il y avait eu les précédents des Russes ou des Juifs, mais dans un cas comme dans l'autre, les effectifs étaient dérisoires, cela n'allait plus être le cas à compter de la fin des années 1950 ; enfin, convient-il de signaler que, en 1959, l'île ne comptait plus que 160 000 habitants, soit presque moitié moins qu'en 1880.

Dès 1957, certains Français du Maroc firent l'acquisition de terres en Corse, mais ce fut l'indépendance de l'Algérie et l'exode des Pieds-Noirs qui bouleversèrent la donne ; entre 1957 et 1966, environ 15 000 rapatriés arrivèrent dans l'île, dont 4 500 pour la seule année 1962 ; ils furent, à l'origine, bien accueillis. Plus de la moitié étaient originaires d'Algérie et une partie avait une lointaine ascendance insulaire. Près de 40% d'entre eux s'installèrent en ville (Ajaccio, Bastia, Bonifacio, Porto Vecchio etc....), investissant le secteur commercial (hôtellerie, garages automobiles, entreprises du bâtiment...), y apportant un dynamisme certain et de nouvelles pratiques commerciales, en particulier le recours systématique au crédit. La plupart, néanmoins choisirent l'agriculture et plus particulièrement la viticulture dans la plaine orientale ; rompus aux techniques modernes, ils révolutionnèrent totalement une agriculture insulaire en état de déliquescence avancée. Leur influence se fit également sentir en termes de pratiques culturelles, notamment sportives ; ils furent à l'origine de l'implantation de nouveaux sports, tel le ball-trap, et participèrent au développement d'autres sports jusque là quasi-essentiellement tournés vers le tourisme, à l'image du tennis ; par contre, ils ne purent jamais mettre en place d'équipes de football, malgré quelques tentatives, ce sport étant déjà fortement organisé et structuré en Corse.

Malheureusement, cette arrivée des Pieds-Noirs coïncidait avec un vaste plan de développement de la Corse qui allait s'en trouver profondément affecté¹¹. À compter de l'adoption, en conseil des ministres, le 30 juin 1955, du Plan d'Action Régionale (PAR) et de ses volets agricole et touristique – confiés à deux sociétés mixtes : la Société pour la mise en valeur agricole de la Corse (SOMIVAC) et la

¹⁰ Jacques-Jérôme Nega et Jean-Laure Leca, *La belle histoire du football ajaccien*, publié à compte d'auteur, Ajaccio, 1997, pp. 140 et 143.

¹¹ Voir à ce propos Pierre Dottelonde, *Corse la métamorphose. Les événements d'Aleria, leurs origines, leurs conséquences*, Albiana, 1987, 200 pages, auquel nous empruntons l'essentiel des lignes qui suivent.

Société pour l'équipement touristique de la Corse (SETCO) –, l'île allait subir de profondes mutations tant politiques que socio-économiques. Bien accueillie à l'origine, la politique agricole de mise en valeur de la plaine orientale prévoyait la réalisation de dix-huit lots, d'une superficie de trente à quarante hectares chacun, tout équipés sur une superficie totale de 800 hectares. Mais cette politique fut rapidement détournée de ses buts initiaux. En effet, l'évolution de la situation en Algérie amena le gouvernement à réserver, de fait, les lots déjà équipés aux rapatriés d'Afrique du Nord. Ils furent parfois financièrement favorisés par rapport aux agriculteurs insulaires¹² ; alors que la plupart des Pieds-Noirs arrivèrent en Corse sans rien et n'eurent pas grand chose par la suite, quelques gros propriétaires se comportaient déjà dans la Plaine orientale comme ils l'avaient fait dans la Mitidja.

Cette situation fut d'autant plus mal perçue que la Corse avait été le seul département à rejoindre les putschistes d'Alger du 13 mai 1958 pour la défense de l'Algérie française; à la dépossession, s'ajoutait donc le sentiment de la trahison. Car l'opération fut ressentie comme une vaste tentative de spoliation, sentiment encore renforcé par les mauvais choix en matière de politique touristique se traduisant par un accaparement des espaces littoraux par quelques grands groupes internationaux. Celle-ci fut perçue comme un véritable viol, que les prévisions laissaient entrevoir massif, puisque de 360 000 touristes en 1968, on espérait passé à 1,5 million en 1985, pour une population insulaire d'environ 230 000 personnes en 1975. De plus, certains projets dépassèrent largement le cap de la démesure : il était prévu la réalisation d'un complexe touristique de 100 000 lits et d'un aéroport à quelques dizaines de kilomètres de Bonifacio et du village de Pianottoli dont les populations cumulées atteignaient péniblement les 3000 habitants. Il en résulta, entre autres, les premières actions violentes à l'encontre des bâtiments des « colons », qui furent parfois dynamités, et la résurgence progressive d'un sentiment national corse ; jointe à une politique pour le moins indélicat et inique de la part de l'État, la situation devint explosive et déboucha, le 21 août 1975, sur le drame d'Aléria suivi quelques mois plus tard par la création du FLNC, le 5 mai 1976. Après avoir été les cibles privilégiées des clandestins, les Pieds-Noirs quittèrent peu à peu le devant de la scène, notamment parce que les différents gouvernements essayèrent de réparer les erreurs commises précédemment. La très grande majorité des rapatriés qui choisirent la Corse y sont toujours installés.

Toute différente, bien qu'intimement liée à la précédente, fut la venue des anciens supplétifs de l'armée française désignés hâtivement sous le nom générique de Harkis et officiellement sous le terme très colonial de Français musulmans. Parties de chez elles dans le plus total dénuement et au péril de leur vie, une cinquantaine de familles Harkis furent installés de manière très précaire à Casamozza et surtout dans le hameau forestier de Zonza. Mal préparée, mal organisée, relativement massive au vue des effectifs des populations locales, leur présence fut très mal vécue et mal acceptée ; il devait s'en suivre de grandes

¹² Ainsi, sur les 18 lots SOMIVAC, 16 furent attribués à des Rapatriés, 1 à un Français venant de Guinée et le dernier seulement à un Corse. De plus, alors qu'un Insulaire devait fournir une mise de fonds de six millions de francs pour un lot SOMIVAC vendu dix-sept millions, un Rapatrié pouvait bénéficier d'un prêt équivalent au montant total de la somme remboursable en trente ans au taux dérisoire de 2,5% /an.

difficultés d'adaptation et des troubles identitaires pour ces déracinés; situation qui était loin d'être spécifique à la Corse.

- Des Trente Glorieuses à la mondialisation.

Les profondes mutations économiques que subit la Corse dans les années 1960-1970, entraîna le recours à une main-d'oeuvre bon marché provenant des pays dits du Tiers-Monde ; en cela, la Corse suivait le modèle national et plus généralement européen. La particularité de l'île se situait ailleurs; elle tenait au fait que ces travailleurs étaient quasi uniquement originaires de l'Afrique du Nord, en général du Maroc et plus exactement du Rif, et qu'ils furent avant tout dirigés massivement vers le secteur agricole et marginalement, dans un premier temps, vers les métiers du bâtiment (manœuvres). Cette particularité tenait, à l'origine, à la présence de nombreux Rapatriés en Corse qui firent appel à des travailleurs réputés dociles, dont ils pensaient connaître les modes de fonctionnement et les moyens de les diriger. On rencontrait les Maghrébins pour l'essentiel dans la Plaine orientale, la Balagna et la région de Porto Vecchio et de Figari. Leur nombre s'accrut de façon considérable, alors qu'ils n'apparaissaient pas dans les statistiques avant 1962, ils représentaient près de 16 000 personnes en 1982 – pour une population totale de 250 000 personnes – et environ 14 000 en 2008 – pour une population totale de 280 000 personnes – ; 80% d'entre eux étant des Marocains, Berbères pour la plupart. La petite et relativement récente communauté tunisienne, environ 1.700 personnes concentrée majoritairement à Ajaccio (40%); les algériens n'étant qu'un peu plus d'un millier répartis sur toute le territoire. Les Nord-Africains représentaient ainsi plus de la moitié des 26 000 immigrés (9% de la population totale) présents en Corse en 2008. Le profil démographique de cette population s'était transformé peu à peu ; uniquement masculine à ses débuts, elle connaissait un incontestable rééquilibrage avec la présence de 40% de femmes et un certain regroupement familial, du moins pour les personnes âgées de moins de quarante ans. De même, leur localisation, toute en restant largement urbaine – 30% résident à Bastia ou à Ajaccio – et en grande partie “sudiste” – 20% de la population de la commune de Porto Vecchio – , a connu une diffusion spatiale à l'ensemble du territoire. Parmi les personnes les plus anciennement installées dans l'île, quelques unes pratiquaient la langue corse en plus du français, de l'arabe et/ou du berbère ; à l'inverse, dans une partie des jeunes générations, une certaine affirmation identitaire tendrait à redonner aux langues arabe et berbère une réelle visibilité dans l'espace public, place qu'elles n'avaient pas, ou plus, dans cette frange de la population ; par contre, la langue corse était désormais quasi totalement ignorée par cette génération.

Connaissant initialement des conditions de travail pour le moins très pénibles et des conditions de vie guère plus réjouissantes, leur situation s'améliora lentement tant au niveau du travail – apparition de petits patrons – que des conditions de vie ; cependant celles-ci restaient généralement difficiles – logements souvent surpeuplés, voire insalubres – malgré l'apparition d'une petite bourgeoisie, notamment commerçante, encore très minoritaire. Dans cette bourgeoisie naissante, on notait la présence de diplômés de l'Université, dont d'anciens

étudiants de l'Université de Corse. L'école, malgré ses imperfections, restait une institution perçue positivement par les familles maghrébines qui, à l'image des autres Corses mais peut-être plus que les autres, se caractérisaient par un fort investissement scolaire ; y compris désormais dans des associations de parents d'élèves. De véritables stratégies familiales de réussite concernant l'ensemble d'une fratrie, et non un seul de ses membres, semblaient à l'œuvre, sans que l'on puisse en dire plus, faute notamment d'études de terrain. Quelques sondages patronymiques¹³, effectués à partir des listes des effectifs du lycée de Porto Vecchio sur une vingtaine d'années (1987-2004), laissaient entrevoir certaines évolutions. Tout en restant numériquement faible, la présence d'élèves maghrébins dans les classes de seconde générale doublait entre les rentrées scolaires 1987-1988 et 2002-2003, passant de pratiquement 8% des effectifs à 16% environ ; soit une proportion assez proche du pourcentage de la population maghrébine dans la population totale de la commune (20%). Par contre, ils restèrent très longtemps absents des filières réputées « nobles »¹⁴, confirmant la difficulté de franchir la barrière rédhibitoire de la seconde, bref l'absence de capital culturel tel que le perçoit l'institution. Aucun élève maghrébin ne parvint en terminale C en 1987 ; en 1990 ou en 1992 ; alors que deux d'entre eux se hissèrent en terminale D en 1991 ; un seul des deux élèves présents en première S en 1994 parvint en terminale l'année suivante. Sur une dizaine d'années (1989-1999), la proportion d'élèves maghrébins présents en première S se situait, en moyenne, aux alentours de 4% du total. Il s'agissait dans la quasi totalité des cas de garçons ; les filles semblaient, sur le modèle général, préférer les sections littéraires. Dans le même temps, les jeunes maghrébins représentaient une proportion non négligeable des effectifs des classes de CAP et de BEP. Avec l'école, et sans tomber dans les lieux communs, il apparaissait que les clubs sportifs, notamment ceux de football et d'athlétisme, représentaient non seulement un lieu de contact, mais également un véritable laboratoire du vivre ensemble. Les réussites de Mourad Amdouni, sociétaire de l'AJ Bastia, champion d'Europe du 1500 mètres au mois de juillet 2007, des footballeurs Foued Kalhaoui (GFCO Ajaccio) ou Chaouki Ben Saad (SC Bastia), tous trois natifs de Corse, ne représentaient que la partie émergée de l'iceberg. À côté d'eux, on rencontrait d'assez nombreux maghrébins dans les staffs des clubs de football, tant comme entraîneurs que comme responsables administratifs ; en 2008, plus de la moitié des clubs de football amateurs en Corse comptait au moins un joueur Nord-africain dans leur effectif. Par contre, l'existence éphémère et difficile de la Jeunesse Sportive Marocaine de Bastia (2001-2007), qui évoluait dans le championnat de Corse de Promotion d'Honneur B, indiquait clairement que le regroupement communautaire en matière sportive n'avait pas réussi à s'imposer comme une alternative crédible ; il semble bien que le club ait avant tout attiré les primo-arrivants et ait connu un *turn over* important avant de déclarer forfait à l'orée de la saison 2007-2008.

¹³ Avec toute la marge d'erreurs inhérente à ce type de sondages ; ce sont les seuls à pouvoir être effectués dans l'état actuel de la législation.

¹⁴ Autrement dit les filières scientifiques (première et terminale C ou D puis S à compter de 1993) et, dans une moindre mesure, économique et sociale (B puis ES).

À l'instar des italiens d'avant 1914, les Maghrébins restaient les cibles privilégiées des attentats et/ou menaces à caractères racistes et pour les mêmes motifs fumeux du reste. Il n'est pas impossible non plus que le passé colonial de la Corse – dans le sens où les Insulaires figurèrent parmi les principaux artisans de la construction de l'empire colonial français –, ne fasse qu'envenimer la situation en aggravant les stéréotypes véhiculés sur les populations ex-coloniales en général et berbéro/arabo-musulmanes en particulier. Cette posture rejetant au second plan, voire niant, les parentés culturelles relatives, fragiles mais réelles existant entre les deux éléments de la population (Corses et Maghrébins) et qui avaient, dans les années 1950-1960 notamment, favorisé l'acclimatation des footballeurs maghrébins au sein des clubs insulaires. En terme de chiffre si, entre 1993 et 2000, le nombre d'actions racistes et xénophobes étaient nettement à la baisse (32 en 1993 ; 14 en 2000) malgré quelques « rechutes » passagères (27 en 1997) par contre, entre 2001 et 2004, les violences racistes et xénophobes furent pratiquement multipliées par 4 passant de 21 actes recensés en 2001, à 72 en 2002 pour atteindre 81 en 2004. Si ces chiffres restaient soumis à caution, dans le sens où le caractère raciste de l'acte n'était pas toujours avéré, ils n'en représentèrent pas moins, en deux occasions (2000 et 2004), quasiment la moitié des actes constatés à l'échelle nationale. Un nombre indéterminé de familles¹⁵ préféra quitter l'île afin de s'installer sur le Continent ; certaines, aux dires des autorités consulaires marocaines de Bastia, auraient ensuite effectué le trajet en sens inverse. La « décrue » des violences s'amorça très nettement dès 2005 (24 actions), en partie notamment grâce à une véritable mobilisation populaire et à l'action sociale de certaines associations et administrations ; du reste, pour l'année 2006, la CNCDH¹⁶ confirmait la tendance en relevant dans son rapport que, à l'inverse du reste du pays, la Corse enregistrait une baisse considérable des actions violentes sur son territoire (3 actions en 2006), atteignant ainsi un minimum historique. De manière quasi contemporaine, par l'intermédiaire d'organisations représentatives, la voix des Marocains de Corse commençait à se faire entendre dans le champ politique insulaire. En décembre 2007, dans un contexte délétère, et compte tenu de la multiplication des comportements violents des forces de police dans l'île, contre des nationalistes corses ou contre des immigrés, le Bâtonnier de l'Ordre des Avocats d'Ajaccio, le Président de l'Union des Marocains de Corse du Sud et le Secrétaire de la Cfdt Corsica ainsi que le Délégué Corse de la Ligue des Droits de l'Homme, adressèrent une demande d'audience urgente au préfet de Corse. En janvier 2008, les mêmes personnes faisaient encore état de leurs préoccupations face à la détérioration du climat politique dans l'île. Lors des élections municipales de mars 2008, quelques Corses d'origine maghrébine furent pressentis afin de figurer sur des listes électorales, parfois avec succès. Il y avait là un incontestable changement dans les mentalités et les comportements des uns et des autres difficilement imaginables dix ans auparavant.

À la fin des années 1970 et au début des années 1980, une seconde vague migratoire, originaire du Portugal cette fois, toucha la Corse. Consécutivement à

¹⁵ Le chiffre de 300 qui a été avancé est à considérer avec une extrême prudence, il concerne la période 1999-2003 ; la part des personnes fuyant réellement les violences racistes reste très difficile à établir.

¹⁶ Commission nationale consultative des droits de l'Homme ; pages 26-29.

la chute de la dictature à Lisbonne (avril 1974) puis, quelque temps après, dans la perspective de l'adhésion du pays à l'Union européenne (1986), celui-ci s'ouvrit plus généreusement encore sur l'extérieur qu'il ne l'avait fait avant la Révolution des œillets. À cela il convient d'ajouter le rapatriement des Portugais du Mozambique et de l'Angola au moment de l'indépendance de ces ex-colonies (1975-76) ; certains d'entre eux se fixèrent en Corse après un crochet par leur pays d'origine. Alors qu'ils n'étaient que 1 000 en 1975 (3% des étrangers), les Portugais atteignaient les 3 200 personnes en 2000 (19% des étrangers). Avant tout urbains, occupant des emplois dans le bâtiment, ils fondèrent rapidement de nombreuses petites entreprises. À l'inverse de celle des Maghrébins, l'immigration portugaise restait largement familiale; les conditions de vie et de travail des Lusitaniens apparaissaient également comme assez largement supérieures à celles de leurs prédécesseurs. Une autre différence se situait dans le caractère parfois provisoire de leur présence ; en effet, il n'était plus rare, au début des années 2000, de voir certains de ces migrants rentrer définitivement dans leur pays d'origine. Culturellement très organisés, bénéficiant notamment d'un réseau d'amicales étendu à l'ensemble de l'île, ils furent à l'origine de la création de la première équipe communautaire de football à avoir vu le jour en Corse¹⁷; en 1997, en effet, s'était créée, à Ajaccio, l'Association Sportive Convivio Portugues (ASCP) qui participait, et participe encore, au championnat de promotion d'honneur entreprise (corporatif). Il apparaît également que leur présence, notamment par le respect et la pratique assidue des grands cycles de la vie religieuse (baptêmes, communions, mariages, enterrements), nonobstant le suivi de l'éducation religieuse (catéchisme), contribua à redonner, d'une certaine façon, une vigueur nouvelle à un catholicisme corse bien mal en point à l'annonce de la décennie 1990. Les associations culturelles portugaises – mais aussi sardes – trouvèrent, dans les commémorations européennes, un espace d'action supplémentaire leur permettant d'affirmer d'une part, leur enracinement local et, d'autre part, leur appartenance au cadre plus vaste de l'Union. C'est ainsi que, à l'occasion de la *Journée de l'Europe 2007*, la Ville d'Ajaccio organisa le 11 mai, des activités culturelles et des festivités, en partenariat avec les associations *L'Europe en Corse* ; *Convivio Portugues* ; *Su Nuraghe* ; *Locu Teatrale* ; *Coups de Chœur* ; *Filu d'Amparera* et avec la participation de l'École Nationale de Musique et de Danse ainsi que l'École Saint-Paul. Le banquet, offert par la municipalité, fut préparé par les associations *Convivio Portugues* et *Su Nuraghe*; il comportait également une dégustation de produits corses. Bref, un parfait raccourci de l'aspect multiculturel qui était désormais celui de la société corse.

Au début des années 1980, une poignée de ressortissants des pays de la péninsule indochinoise, avant tout vietnamiens, fuyant le drame de leur pays (*boat people*), trouva asile dans l'île ; peu y demeurèrent finalement.

Enfin, dans les années 1990-2000, les conséquences des conflits extra-européens mais aussi yougoslaves, l'élargissement de l'Union européenne vers l'Est du Vieux continent ainsi que la mondialisation de l'économie eurent, à leur manière, quelques répercussions en Corse. Des citoyens croates, slovaques, slovènes, ukrainiens et surtout roumains résidaient désormais en Corse. On notera le cas des

¹⁷ Exception faite des équipes italiennes de l'Entre-deux-guerres qui, on l'a vu, n'existent probablement que sur le papier et dans un tout autre contexte.

ressortissants polonais présents notamment dans les métiers du bâtiment, mais qui fournissaient également des prêtres à un clergé catholique insulaire en mal de renouvellement. Cette nouvelle population migrante originaire du vieux Continent apparaît comme fortement masculine. L'essentiel de ces hommes se sont dirigés vers les métiers relevant du secteur tertiaire, à savoir en premier lieu l'hôtellerie et la restauration ainsi que dans le bâtiment et les travaux public. Si, selon une logique classique en terme migratoire, ils succèdent aux sardes, aux maghrébins et, dans une moindre mesure aux portugais dans l'accomplissement des tâches les plus dures, ils n'en fournissent pas moins des équipes de travailleurs qualifiés et recherchés dans le secteur de la construction et des finitions. Pour autant une véritable « hiérarchie ethnique » informelle n'en est pas moins parfois perceptible sur certains chantiers, les travailleurs issus de populations d'origine européenne n'acceptant pas toujours facilement d'être subordonnés à leurs homologues des pays maghrébins. Cette tendance devra faire l'objet de confirmation par enquête. On remarquera également que des personnes originaires de Madagascar, du Mali, du Sénégal ou du Québec venaient travailler en Corse dans le domaine du petit commerce.

La présence de l'Université de Corte entraîna, quant à elle, la venue de jeunes gens d'horizon divers. Même si le renouvellement de cette population restait étroitement dépendant du déroulement du cycle des études, cela n'aboutit pas moins à l'installation à demeure de plus d'une centaine d'étudiants chinois ; ces derniers, à la différence des autres étudiants étrangers, s'organisèrent très vite en association sur le modèle des migrants définitifs. Nous reviendrons plus loin sur cette question des structures associatives.

Pour donner un éclairage plus précis sur des domaines relatifs à l'histoire et à la mémoire il nous est apparu comme un incontournable de traiter du regard croisé échangé entre les locaux et les étrangers. La force de travail que représente l'immigration et les richesses qui en résultent suffisent-elles à générer un climat de convivialité ? Quelle vision les étrangers venus améliorer leur condition de vie en Corse ont-ils de la société qu'ils ont choisie et y trouvent-ils ce qu'ils ont espéré ? S'agit-il d'une simple cohabitation où des échanges existent-ils réellement ? La question de l'accueil nous a semblé découler de ces interrogations. Elle apparaît comme cruciale dans la mesure où, au-delà des sentiments et des mots, elle permet d'accéder aux attitudes relevant de l'action. Elle évalue la réception qui s'organise et de quelle façon au moment de l'arrivée des individus ou des groupes la société réagit. En outre, elle est un élément fondamental de l'hospitalité, qualité que l'on prête aux corses et qui est souvent évoquée. On pourrait distinguer l'accueil donné ponctuellement lors d'un événement précis et inattendu, de la réception qui s'étale sur un temps plus long voire continu et correspond à un flux migratoire (italiens, maghrébins par exemple). Pour illustrer le premier cas nous aborderons l'exemple des réfugiés russes de 1921 et pour le second nous nous appuyerons sur une série d'entretiens

réalisés auprès de ressortissants marocains et algériens sur la région de Ghisonaccia en mars et avril 2008¹⁸.

2. Questions d'altérité : de l'accueil à sa perception.

(Ph. Pesteil)

Les réfugiés « russes » à Ajaccio

Nous avons plus particulièrement étudié l'accueil des réfugiés russes et ukrainiens à Ajaccio lors de l'arrivée et de l'attente à quai du paquebot Rion en 1921¹⁹. La prise en compte de la diversité des attitudes face à l'arrivée impromptue d'une masse de réfugiés démunis et longtemps en instance de départ vers le Brésil, est une illustration éclairante des réactions complexes de la société locale. Nos sources sont des témoignages rapportés par les descendants des réfugiés, la presse de l'époque rendant compte des initiatives et des débats, les travaux historiques réalisés sur cet épisode. Même si comparaison n'est pas raison et que la méthode consistant à extrapoler un exemple particulier pour faire l'analyse d'un phénomène est délicat, il demeure que des pistes interprétatives peuvent être malgré tout proposées.

Le Rion arrive d'Odessa après plusieurs escales dans les ports de Méditerranée avec 3.700 réfugiés dont des soldats de l'armée de Wrangel, des cosaques et des civils provenant de camps. L'échec en partie de l'émigration au Brésil initialement prévue en raison de la mésentente entre les gouvernements français et brésiliens, va maintenir en Corse une partie des effectifs. Ce sont 1.500 émigrants qui resteront en Corse, les autres seront réembarqués pour Constantinople. Beaucoup de réfugiés vont trouver à travailler, souvent comme ouvriers agricoles. Malgré la mise en place de deux bureaux de placement, d'obligation de contrat de travail, du visa du commissariat et de la Préfecture, de nombreux russes seront embauchés en dehors des conditions usuelles voire sans salaire véritable. Ces abus seront dénoncés par la Presse, l'accent est mis sur le risque de voir les salaires baisser et le chômage des corses progresser. Cette question des salaires va d'ailleurs favoriser le départ des russes vers le Continent, à la recherche de situations plus favorables, ce au grand dam de ceux qui fondaient l'espoir de voir se maintenir une main d'œuvre laborieuse et peu chère. Autre problème larvé celui du comportement des réfugiés. Malgré quelques rumeurs, il semble qu'en dehors de cas d'ivresse publique ou de mendicité les russes ont peu alimenté les faits divers. Ceux demeurés dans la caserne Livrelli, faute de vouloir ou pouvoir trouver un emploi dans le domaine agricole, vont devoir quitter leur hébergement en juin 1922 en raison de la cessation des aides du gouvernement. Si l'on regarde les effectifs on constate que les russes sont 104 au premier semestre 1922, 346 au

¹⁸ Nous exprimons notre reconnaissance aux personnes qui ont accepté de témoigner ainsi qu'aux membres de l'association Ava Basta pour l'aide qu'ils nous ont apporté.

¹⁹ Les éléments historiques sont extraits de l'article de Bruno Bagni, « Les Russes en Corse », *Etudes Corses*, Ajaccio, La Marge, n°49, 1997, pp. 123-167. Nous remercions M. Tarassenko et Maïboroda pour les renseignements fournis concernant cet épisode historique ainsi que l'association Kalinka-Macchja.

second puis 143 au premier semestre 1924 et 146 au second de la même année. Ces données sont à considérer à titre indicatif, car des doutes demeurent quant à leur précision. De 1920 à 1939 les naturalisations seront progressives mais les recensements successifs font de cette communauté la seconde ou la troisième derrière les italiens et les espagnols jusqu'à la Seconde guerre mondiale.

Aux vues des témoignages, des analyses et des traces encore perceptibles il convient de remarquer la rapidité avec laquelle cette communauté s'est « dissoute » dans l'ensemble insulaire. La saignée de la première guerre a favorisé les possibilités de mariage avec les jeunes filles locales les réfugiés étant très majoritairement des hommes. La religion orthodoxe ou uniate ne s'est pas transmise dans un contexte de catholicisme quasi exclusif. La dispersion des réfugiés dans de nombreux villages ou sur des exploitations isolées a également concouru à leur isolement et de ce fait à l'érosion des particularités culturelles. Enfin, la victoire définitive des bolcheviks a dû placer les réfugiés dans un contexte psychologique peu favorable à la volonté de pérenniser leur culture à des fins de retour. Peu d'objets ont été conservés par les familles du fait de l'état de misère extrême dans lesquels les passagers du Rion ont embarqué. Ceux possédant quelques richesses ont été amenés à s'en défaire, souvent à vil prix, pour accéder à de la nourriture ou autres biens de première nécessité, épisodes relayés par les descendants. La plupart des traces conservées étaient non négociables sur le moment, comme des photographies familiales.

L'examen de la presse permet de discerner certains traits qui ne sont pas sans intérêt.

L'appel à la compassion, puis à la charité active seront les mots d'ordre relativement partagés au sein de la presse, malgré les fluctuations au gré des événements et les sensibilités des chroniqueurs. Le dénuement, le contexte tragique du voyage, vont susciter un appel à la solidarité qui rencontrera d'incontestables échos auprès de la population au-delà même de la ville d'Ajaccio. Il n'est pas anodin de remarquer que la référence à l'hospitalité et à la générosité vis-à-vis des démunis est autant présentée comme un devoir envers une image de marque à laquelle il convient de se montrer conforme que comme un devoir d'humanité ou de charité chrétienne. Cette prise en compte de la réputation et le devoir de s'y conformer pour ne point déroger à une attitude reconnue comme élément de l'identité collective, est une donnée à ne pas négliger.

Très rapidement, la possibilité de palier les manques de bras dus à l'hécatombe de la Grande guerre grâce à la force de travail des nouveaux arrivants est clairement exprimé dans la presse et parmi la population. Le fait qu'il s'agisse principalement de jeunes hommes vigoureux et donc aptes aux tâches les plus difficiles est mis en exergue. L'argumentaire insiste sur le fait que cette main d'œuvre ne viendra pas concurrencer la locale puisque appelée à combler un manque dans des secteurs où les Corses font défaut à savoir essentiellement le salariat agricole. Il est à noter que les professions exercées par les Russes étaient outre la carrière militaire peu en accord avec les activités qui leur seront proposées. Cette inadéquation entre les compétences possédées et l'offre locale ne

manquera pas de soulever des craintes dont la presse se fera l'écho. (La jeune Corse ; 3.07.1921)

Parmi les arguments réservés, il y a ceux qui mettent en avant l'importance du contingent eu égard à la population de la ville ainsi que la faiblesse des moyens locaux pour subvenir aux besoins des arrivants. Les annonces répétées du départ vers le Brésil, les hésitations quant aux Russes réellement acceptés au nouveau Monde, vont participer à focaliser l'attention de la presse sur la question des effectifs. Les phénomènes de fuite de certains réfugiés pour ne pas repartir vers la Russie comme le bruit courut sur le navire, l'embauche sans contrat de travail pour tirer les salaires vers le bas et échapper au contrôle administratif, sont autant d'éléments parmi d'autres qui viendront alimenter le flou des comptages et donner corps à la rumeur et à la crainte. En définitive, il est difficile à la lecture des articles de se faire une idée précise des sentiments réels qui animent les auteurs. On oscille entre l'appel à la bonté et à l'entraide et la crainte de voir les réfugiés demeurer en trop grand nombre. Les voir en divagation et en désœuvrement dans les rues, craindre que leur présence ne participe à la montée des prix ou à la baisse des salaires, font que l'on alterne fréquemment entre deux polarités de l'accueil. De telles angoisses sont récurrentes. Elles suivent chaque arrivée ou présence massive ainsi que nous l'avons vu à propos des Italiens. Comment interpréter les appels des journalistes à organiser pour les réfugiés un départ au plus tôt vers des rivages plus aptes à les recevoir ?

Seul l'organe du PCA²⁰, *a Muvra* aura une attitude ouvertement hostile à la présence du bateau et des réfugiés dans le port d'Ajaccio. Dans le cadre interprétatif de la presse autonomiste c'est une occasion de dénoncer l'attitude de l'Etat qui sans concertation impose à la Corse considérée comme un « dépotoir », un « encombrant, inopportun et malodorant cadeau »²¹. Il convient de préciser que les autorités ont préféré Ajaccio à Marseille ou Toulon en raison des sympathies avérées des ouvriers des ports en question pour la Révolution russe. Les tergiversations de l'Etat pris dans de subtiles négociations avec le gouvernement brésilien et devant tenir compte de l'évolution de la situation internationale sont localement réinterprétées et permettent d'alimenter selon les sensibilités politiques des pistes argumentaires.

Quels enseignements peut-on tirer de cette arrivée inattendue et des réactions qu'elle a suscité :

- Le souci de préserver et de conforter une réputation d'hospitalité.
- Concevoir l'émigration comme une possibilité de palier un manque de bras, peut alimenter à la marge des attitudes d'exploitation de la détresse.
- On peut sans contradiction voire cohabiter une attitude déclarative et compassionnelle avec un pragmatisme certain visant à tenir compte des intérêts locaux qu'ils soient économiques ou politiques.
- La sensibilité à la question du nombre traduisant une crainte de « l'envahissement ».

²⁰ Partitu Corsu Autonomista

²¹ A Muvra, n°25, 1 juin 1921.

- Au bilan, une indéniable intégration voire dissolution très rapide des réfugiés dans la société corse.

Peut-on retrouver de telles attitudes et état d'esprit à l'heure actuelle vis-à-vis d'une immigration plus contemporaine et motivée essentiellement par des raisons économiques ? Pour y répondre nous aborderons la présence maghrébine, immigration la plus importante à l'heure actuelle en Corse. En renversant la perspective, nous insisterons sur la question de l'accueil vu par les immigrés eux-mêmes ainsi que sur leur représentation de la société locale en rapport avec celle du Continent.

- Perception de l'accueil auprès des immigrés maghrébins à Ghisonaccia

(entretiens réalisés par V. Marchini, M. Ambroselli, Y. Solinas)

Une enquête réalisée par entretiens auprès des immigrés d'origine maghrébine résidant dans la région de Ghisonaccia tente de cerner la question de l'accueil à partir de témoignages. Cette région n'a pas été choisie par hasard : elle regroupe la plus ancienne concentration corse de travailleurs immigrés originaires du Maghreb. Venue dans les années soixante pour répondre à la demande de main d'œuvre dans le secteur agricole elle est au départ majoritairement marocaine. Algériens et Tunisiens suivront par la suite. Souvent ouvriers agricoles ou salariés du BTP certains ont fait venir leur famille, d'autres ont des enfants nés en Corse. Il nous a semblé intéressant de faire témoigner des individus, hommes et femmes autour de l'installation et du regard qu'ils portaient sur leur environnement.

Il ne faut pas sous-estimer la situation particulière qui est celle du questionnaire enregistré -même anonyme- et de son influence sur la tonalité et la teneur des réponses. Une réserve certaine voire une prudence est de mise de la part des enquêtés. De façon générale, il existe une forte proportion de réponses positives : l'accueil a été bon. Les réponses insistent sur le fait qu'ici il n'y a pas de problèmes. La validité de cette tendance demande à être précisée quand un même témoignage considère qu'il n'y a pas de problème mais que l'on a peur de chercher un logement définitif en raison des plasticages. L'inquiétude intervient sur une question relative à la comparaison entre Corse et Continent pour les immigrés :

« je pense aller sur le Continent, quitter la Corse, pour aller au Continent pas de suite mais un peu tard, ici j'ai peur pour le logement... quand j'ai un logement ici j'ai peur, je prend un logement non, je prends un logement non c'est ça qu'on a choisi... peut être un jour je prend un logement il a sauté, peut être pas... c'est ça dont on a peur toujours... on a un logement, un crédit il va sauter peut être oui peut-être non, alors toujours on a oui/non oui/non, alors oui/non ou dit on quitte la Corse on va sur le Continent... parce que on a des enfants, aux enfants il faut des maisons, des logements, les enfants ici ils disent ne prend pas de logement, parce que déjà regarde là ça a sauté ... c'est ça le problème ». (E2)

Le terme de « problème » apparaît comme générique et est employé pour désigner très globalement un environnement hostile. Quand a-t-on des problèmes ? *« on est tranquille, enfin, tu fais rien il ne t'arrive rien quoi, voilà, il*

ne faut pas chercher les histoires c'est tout » (E12), « les gens ils sont gentils, nous on est gentil avec eux ils sont gentils avec nous, si on n'est pas bien eux aussi ils ne sont pas bien » (E16). L'arrivée des problèmes est présentée comme une conséquence d'un comportement à problèmes de la part des ressortissants étrangers : « On entend des gens, il m'a tapé, il m'a fait ça et ça ...on le crois pas, si tu cherches pas tu trouves pas de problème...que tu cherches pas, embête les gens, que tu voles, ou tu fais quelque chose...y a personne qui te fais rien, non non jamais » (E3) ; « Quand on est connu qu'on est quelqu'un de réglo, on a pas de problème » (E1) ; « s'ils sont pas bien s'ils sont pas gentils c'est difficile pour eux...s'ils sont gentils, ils travaillent ils sont bien c'est normal qu'ils vivent comme les autres gens...ils restent tranquilles, ils vivent bien comme eux pareil mais si c'est quelqu'un qui veut faire n'importe quoi c'est normal ... on est tranquille, on est bien on vit bien parce qu'on a pas quelqu'un qui a des problèmes. On sait qu'il a quelque chose les gens qui ne sont pas bien c'est pour ça qu'il arrive des problèmes. Comme ça mais sinon s'ils sont bien s'ils sont gentils » (E16) ; « les jeunes ils sont tranquilles, si tu marches, tu travailles il n'y a personne qui te casse la tête, personne qui te cherche... si tu fais quelque chose c'est sur... » (E9). Une grande réserve est de mise et l'on a des difficultés à aborder la question de la teneur des problèmes éventuels. Des interventions croisées lors de l'entretien entre une jeune fille marocaine et son frère permettent de discerner une distanciation vis-à-vis des comportements et des attitudes hostiles, renvoyant chaque communauté à ses préjugés :

Elle : « c'est les idées reçues, comme mon frère ou comme moi, on a pas eu de problème. Mais il y des gens qui ont des problèmes. C'est surtout par rapport aux idées reçues : ils se disent un Corse c'est méchant c'est raciste ».

Lui : « c'est comme eux ils généralisent : les Arabes, les Arabes ils généralisent : les Corses, alors que pas tous les Corses qui sont des racistes comme ils disent dans les média c'est pas vrai c'est comme dans les quartiers là bas ils sont plus racistes là bas qu'ici la vérité c'est que les gens d'ici vous les connaissez c'est des gens généreux, j'ai des cousins là bas j'en parle... »

Elle : « j'ai des cousins c'est vrai que quand on y va là-bas vous avez du mal surtout parce qu'ils avaient fait un reportage comme quoi ici on sortait le soir...mais ils avaient questionnés des sans papier c'est normal que les sans papier se cachent parce que s'ils se font attraper par les gendarmes mais je pense qu'ils auraient du poser des questions à des gens qui sont intégrés qui fréquentent tout type de race et là je pense que voilà...mais nous on a jamais eu de problème. »

Lui : « non c'est la vérité il y a eu des problèmes. Ici en Corse il y a eu des problèmes il y en a partout, il y a eu des problèmes... en 2004 ou 2003 après ça c'est arrêté depuis. »

Elle : « au contraire on dirait que ça allait exploser et ça c'est calmé juste après, mais le problème c'est une petite île c'est petit avec tout ce qu'il y a ils généralisent tellement... tout se sait ... la France c'est un grand pays mais je pense qu'il y a autant de racistes là bas qu'ici... même en Afrique même chez nous comme je l'ai dit une fois même chez nous entre berbères et arabes il y a des petites tensions, c'est partout ça a toujours existé depuis les Romains depuis la Préhistoire...ça existera toujours il ne faut pas se voiler la face. »

Il est difficile de faire la part des choses car ici encore on ne peut réduire la réalité à une version unique exempte de complexité. Il semble que les enquêtés depuis longtemps en Corse, qui y ont trouvé du travail et un logement insistent sur le fait d'avoir été bien accueillis et vivre « tranquilles » sur l'île. Le prix à payer étant en plus du travail fourni de garder une certaine réserve vis-à-vis des locaux et des événements. Ceci n'implique pas un retrait total sur sa communauté puisque beaucoup de témoignages parlent d'amis corses, français et d'autres nationalités du Maghreb. Par exemple : « *Quand je ne travaille pas, je fréquente les Corses, d'origine comme G., qui est là, on se fréquente depuis des années on a même joué aux cartes ensemble. Ça fait 12 ans, 13 ans combien 15 ans ? qu'on se connaît de temps...vous pouvez même demander au Monsieur du bar, j'ai pas de problème. On à jamais eu de problème, même en oubliant notre portefeuille à la maison on arrive on boit le café, j'ai oublié mon portefeuille à la maison, on boit quand même.* » (E1). La preuve de la bonne cohabitation (intégration ?) est ici le fait de fréquenter des corses, des lieux publics (bar) avec des corses, y pratiquer une activité commune « identitaire » (cartes), bénéficier des codes de politesse locaux (ne pas baser le relationnel sur un rapport purement commercial). La confiance en l'autre individualise les relations et repousse la réduction de l'identité à la communauté. Pour d'autres la réserve porte jusque dans le témoignage : « *les amis ça ne m'intéresse pas beaucoup* » (E6) ; « *je ne fréquente pas des gens, pour moi c'est mon travail et ma maison, le reste je ne m'occupe de personne* » (E4). Ici la tranquillité se gagne (et s'exprime) par un investissement total dans les raisons qui fondent la présence en Corse à savoir le travail, quitte à présenter une situation non seulement peu enviable mais aussi peu crédible. On peut dire que la paix s'acquiert par l'expression d'un contentement global sur tous les domaines de l'existence. En somme la tranquillité se gagne par une attitude « tranquille ». Les plus jeunes, encore en précarité d'emploi et de logement, peuvent aussi exprimer une vision différente en considérant que l'accueil n'est pas bon, le terme de « mentalité » exprime cette déconvenue. Elle n'est pas bonne comme sur le Continent où les gens sont plus ouverts (E10), « *les gens n'aiment pas les Arabes* » (E11) confiera un témoignage traduit. Il est à noter qu'aucune allusion n'est faite spontanément à propos des graffiti xénophobes. Pour ces immigrés, la Corse ne représente pas la terre d'accueil espérée et ils ne pensent pas y demeurer très longtemps.

Les tensions intercommunautaires écartées, l'expression de la pénibilité se focalise plus facilement sur des secteurs moins impliquants : le travail est parfois difficile à trouver, le logement est rare, la vie est chère. Les femmes insistent particulièrement sur ces deux dernières dimensions. Quant aux jeunes ils expriment leur ennui dû au manque de moyens et d'infrastructures de divertissement sur la région. Les hommes les plus âgés considèrent avoir trouvé facilement du travail, sentiment qui devient plus contrasté au vu des témoignages des plus jeunes qui sont parfois désœuvrés, qui enchaînent les emplois précaires ou subissent « *y a des patrons qui ne veulent pas que les ouvriers partent en vacances. Moi ça m'est arrivé à moi, ça fait deux ans que je ne suis pas parti. Et pour avoir les vacances, il a fallu démissionner* » (E17)). De façon générale, la

pénibilité de la tâche qu'elle soit agricole ou dans la construction n'est pas évoquée.

Sur le logement les femmes expriment parfois des réserves qui traduisent des situations tendues et des pratiques contestables. « *Avant pour le logement rien du tout, j'avais un logement, pas de douche, pas de toilettes, pas d'eau...j'étais à Ghisonaccia gare, c'est ma voisine qui m'a donné l'eau et les toilettes, après j'étais pas contente avec la patronne, elle a dit à la voisine pourquoi tu lui donne l'eau il faut pas lui donner l'eau, tu vas aller à la fontaine à Ghisonaccia gare chercher l'eau... après j'étais fâchée avec elle, c'était la bagarre...après j'étais à Bastia mon mari avait trouvé dans le bâtiment, j'ai fait beaucoup de maisons. Après j'ai trouvé à maison Pierragi et le travail, maintenant on est bien on est tranquille on a une belle maison.* » (E3) Malgré tout pour ceux qui cherchent à se loger sur la région les prix pratiqués sont considérés comme exagérés. C'est ce qui fait aussi l'unanimité concernant les prix des denrées alimentaires. La comparaison avec le Maroc ou l'Algérie où les personnes interrogées retournent en règle générale tous les deux ans permet de considérer la Corse comme une région chère. Le Continent fournit également matière à comparaison soit parce que les interviewés y ont résidé soit parce qu'ils entretiennent des relations avec des parents. Ce n'est pourtant pas ce qui motiverait un départ pour la plupart. En effet, le parallèle avec le Continent, conçu comme une entité, laisse apparaître une représentation négative de celui-ci, comme étant un lieu d'insécurité :

« *J'ai vu une belle différence parce que là-bas, il y a une sorte de cité, des trucs comme ça, on est pas trop, trop à l'aise, en arrivant dans une HLM, tu trouve toujours des jeunes avec leur cigarette, tu vois, ce truc. Donc, quand il y des sexes femelles, des filles et tout cela, c'est un peu gênant. La personne qui rentre dans son bâtiment se sent pas tellement à l'aise. C'est un peu différent. Par contre ici en Corse, c'est un peu l'hospitalité, c'est un peu, le calme, le travail. D'un autre côté, côté sécurité garantie, tu vois là comme maintenant, ma voiture est ouverte, j'ai mon portefeuille, ma carte bleue je suis sûr et certain que personne n'y touche. D'un autre côté, encore pour mes enfants, ils s'intègrent bien, il n'y a pas de drogue ni rien.* » (E1) ; « *ici il y a le calme...c'est pas comme sur le Continent c'est plus mouvementé* » (E5) ; « *Ici il y a plus de sécurité là-bas tu as la liberté mais la liberté c'est pas bien...tu peux pas marcher libre comme ici en Corse...une fois j'étais à Marseille, j'avais le portefeuille là, j'ai tiré le portefeuille il y avait un homme grand comme ça qui me regarde...une fois ils ont coincé ma femme cinq personnes pour la voler elle avait les clés les bracelets pour la voler...là bas tu es libre mais si tu laisses la voiture dehors le matin tu la trouve pas, ici tu peux laisser la voiture ouverte* » (E12)

Les femmes confirment cette appréhension de la vie sur le Continent :

« *...Même mon mari, des fois il rentre tard, des fois une heure, deux heures du matin il n'y a personne qui le cherche, c'est vrai rien du tout...même je reste toute seule à la maison il n'y a personne qui tape à la porte ou m'embête...ma fille a des copines des copains, elle connaît beaucoup de monde...on est bien* » (E3) ; « *les gens y disent la Corse c'est bien c'est beau c'est calme il y a pas des gens qui volent... là bas ma copine m'a dit on peut pas laisser la voiture si elle est ouverte si elle est ouverte il y a la catastrophe...là bas c'est trop dangereux quand*

elles sortent le soir ou six heures même quand il fait jour...à sept heure huit heure le soir les gens peuvent pas sortir ils ont peur il y a des gens mélangés il y a des arabes des français de tout ils ont peur pour sortir le soir ici même on reste à onze heures minuit on sort il y a pas de problème. On est tranquille on est bien mais là bas il y a beaucoup de copines qui sont partis m'ont dit comme le corse il n'y en a pas ils se sont pas habitués là bas ils ont dit c'est pas pareil ici ils vivent tranquille là bas toujours ils ont peur s'ils sortent le soir il y a un peu de problème. aussi là-bas » (E16).

Le contraste appuyé entre un ici idyllique et un là-bas cauchemardesque corrige en partie une vision où la communauté immigrée de Corse vivrait dans la terreur. Cette expression correspondant à une réalité certaine ne doit pas nous faire oublier les témoignages plus réservés (E2, E10, E11) de ceux qui perçoivent *in situ* un climat d'insécurité (plasticages) ou des « mentalités » hostiles. Comme l'île bénéficie d'un climat jugé plus clément, d'une nature et d'un environnement plaisant, la balance penche en sa faveur malgré les atouts du Continent, auxquels pourtant les jeunes sont parfois plus sensibles (infrastructure, esprit plus ouvert...). Il demeure que la possession d'un travail stable et correctement rémunéré, un logement décent constituent deux facteurs essentiels pour une perception apaisée du contexte de résidence. Si la discrétion et le retrait constituent généralement les piliers comportementaux des générations les plus anciennes, le lien social et la participation sont en questionnement dans les générations montantes.

Si le déclaratif et les paroles pour exprimer la pensée peuvent être recueillis par les entretiens, d'autres expressions non verbalisées attestent d'une attitude franchement hostile à la présence des immigrés. Ce que la bienséance et la loi interdisent de dire de façon brutale et injurieuse d'autres moyens existent pour en faire état. Les *graffiti* entrent dans la catégorie de ces moyens. L'observation du chercheur s'avère ici indispensable sans renoncer pour autant à l'interview ou aux sources écrites. Ces signes bombés sont souvent, concernant les immigrés et les « arabes » en particulier, fortement teintés de xénophobie. Cette tendance trouve une réponse dans des manifestations d'indignation et de désaveu issus de la société civile.

3. “ I Arabi fora ” (les Arabes dehors). Un slogan peint pour stigmatiser l'étranger ?

(P. Bertoncini)

L'appréciation de la place de l'immigration et la mémoire de celle-ci dans la société corse ne peut se faire sans tenir compte des trois lettres d'exclusion « IAF » (I Arabi Fora, les arabes dehors). Il a été établi que les graffiti corses contemporains sont en général des variations d'un modèle : les messages peints durant le « drame d'Aléria » en août 1975. L'analyse de ceux-ci a permis de mettre en lumière leur dimension de transfert de la mémoire graffiti de la guerre d'Algérie sur le territoire méditerranéen de la Corse. Pour comprendre les « IAF », il apparaît nécessaire de rappeler qu'ils s'inscrivent dans un ensemble de

signes particuliers, ceux qui comprennent un « fora » On a en effet dressé un tableau à la fois thématique et diachronique des différents messages de cette catégorie. Ces graffiti sont le reflet des actions de “douaniers de l’identité”²². Ils sont assimilables à une combinaison de l’ostracisme et l’atimie, dans le sens historique des termes²³. L’analyse détaillée de la mise en place d’une “politique du fora”²⁴ permet de définir les limites d’un phénomène observable sur plusieurs décennies que l’on peut qualifier de grand enforament²⁵.

Des séries de graffiti visant le clan et l’Etat français qui tirent leurs origines de la seconde Guerre Mondiale sont largement diffusées au cours des années 1970. « IFF » est la plus célèbre d’entre elles. Les années 1980 voient se développer deux nouvelles grandes catégories de *graffiti* qui vont compléter la palette des messages du grand enforament. Il s’agit d’abord des “IAF”. Dans le contexte français de montée de l’extrême droite, on verra comment ces slogans rarement signés conservent sur plus de deux décennies toute leur ambivalence. Quand il est possible d’identifier leurs auteurs, on s’aperçoit qu’ils sont à la fois le fait de militants nationalistes corses mais également de militants de l’extrême droite française. La seconde grande catégorie de graffiti d’ostracisme, née durant les années 1980, vise l’usage de la toxicomanie. Le slogan “A droga fora”²⁶ est selon les périodes et suivant les auteurs, le reflet d’un authentique souci de défense de la santé publique comme le moyen de promouvoir la pratique de l’assassinat de déviants. L’analyse détaillée des grandes catégories de graffiti de type “Fora” permet de mettre en perspective comment la mise en question de la présence et donc l’existence même sur le territoire insulaire, de groupes sociaux de nature et d’importance différentes, sur une période de six décennies, a participé au discours sur la définition de l’identité corse.

L’apparition de “IAF”

De quand date le slogan “IAF” ? Il est difficile de répondre précisément. On verra comment 1982 émerge non pas comme l’année de création de ce slogan qui demeure inconnue mais comme la date césure de son développement. Ainsi, interrogé à ce sujet, un militant nationaliste de Haute-Corse qui bombait des “IFF-FLNC” dans les années 1980, répond spontanément que la pose des graffiti " IAF " date des années 1990. En entretien, il apparaît certain que ce militant de sensibilité de gauche n’a jamais bombé de “IAF”. D’autres sources montrent que la mémoire a effacé le souvenir d’années 1980 peut-être parce que perçue a

²² Maoudj Danièle, "Les douaniers de l’identité", *U ghjurnale di a messaghera*, mars 1997, p. 29. Interrogée directement au sujet de cette notion, Danièle Maoudj a précisé d’une part qu’elle en était l’auteur et d’autre part qu’elle n’avait pas été utilisée dans d’autres publications.

²³ Pour l’ostracisme on renvoie le lecteur à la définition présentée dans : Chamoux François, *La civilisation grecque*, Paris, Arthaud, rééd. 1983, p. 256. Pour l’atimie, on prie le lecteur de se reporter à : Racht G. et M.F., *Dictionnaire de la civilisation grecque*, Paris, Larousse, rééd. 1990, p. 51.

²⁴ Lefèvre Marianne, *Géopolitique de la Corse*, Paris, L’Harmattan, 2000, p. 35.

²⁵ Sur le « grand enforament », on revoit le lecteur à la communication : Bertocini Pierre, « Graffiti bombé et territoire corse, le grand enforament ? », *Colloque pluridisciplinaire et international, Espaces hérités, espaces enjeux, Appropriations, (dé)valorisations, catégorisations*, Université de Basse-Normandie, UMR Espaces géographiques et sociétés, Caen, novembre 2007.

²⁶ La drogue dehors !

posteriori par certains comme celui d'une unité nationaliste exemplaire. En 2001, un bombeur nationaliste évoque, à un moment particulier, les "IAF". Faisant un tour d'horizon des graffiti non nationalistes, à la question portant sur les graffiti d'extrême droite, a été entendu en entretien une réponse qui montre le malaise que provoque l'ambiguïté de la nature de ce message chez des nationalistes non racistes :

“A part des graffiti nationalistes sur la Corse est ce que vous en voyez d'autres ?

- Au niveau... des graffiti d'extrême droite, il y en a eu quand même. Par exemple, avec des trucs racistes, avec “Arabi fora”, on en trouve quand même pas mal, hein. Le tout est de savoir de qui ça vient. Mais, j'ai toujours, la aussi, c'est pareil, y'a une chose que je regrette d'avoir jamais fait, hein, quand je vois même ici à Bastia, du côté du port de Toga, il y en avait, partout, eh, des graffiti qu'on voyait un peu trop souvent .. : " I Arabi fora ". Alors, j'avais envie de revenir dessus et de dire... : “O sumerò, Ampara à ...” hein ? “Ampara à parlà corsu.”²⁷ Hein.

- Ce serait “L'Arabi fora”.

- “I Arabi fora ”, déjà, à mon avis, ou c'est des types qui sont pas Corses... C'est un peu facile de mettre des (inaudible) comme ça, mais je me suis toujours demandé qui c'est qui faisait ça ? Si c'était des gens qui sont dans des mouvements d'extrême droite français ou corses parce que moi je pense que de l'extrême droite corse, il y en a, de l'extrême droite corsiste il y en a, qui peut-être font ce genre de chose. Je me suis toujours demandé. Je me suis toujours demandé si c'est des Français qui croient bien faire en essayant de mettre le truc en Corse ou si c'était des Corses, mais qui en plus faisaient des fautes d'écriture comme ça, donc ...”.

Lors d'un autre entretien ont été décrits de façon unique des “IAF” datant d'avant 1982 :

“ Le “ IAF ”, tu l'as vu apparaître quand, toi ?

- Les “ IAF ” ? Je l'ai vu apparaître pour la première fois en même temps que " ILF ". J'ai vu " IAF ", " ILF "...

- C'est quoi " ILF " ?

- « I Lucchesi fora »²⁸, principalement sur la région de Biguglia. Dans les années 76-77, je pense. Après Aléria, ou en fin de compte, c'était des bombages en réaction pour essayer de faire l'amalgame entre des personnes... la revendication nationaliste corse, essayer de la faire (inaudible), de lui coller une image irrédentiste, et on a su par la suite que c'était principalement les réseaux Francia, barbouzards qui ... provoquaient ce genre de graffiti. Mais il y avait “IAF” aussi. Je m'en rappelle très bien sur Biguglia. Il y a eu des “IAF” qui sont ressortis beaucoup plus tard, bon je pense sur Bastia et sur la région du Fiumorbu ensuite, qui étaient réellement et souvent je dirai raciste... Peut-être soutenu aussi par une pensée nationaliste hein ? Pour dire ce qui vient de l'extérieur n'est pas bon. Ce qui... (silence).”.

²⁷ Apprends à parler corse !

²⁸ Les Lucquois dehors ! Lucchesi étant le surnom générique valant pour l'ensemble des italiens.

Ce témoignage apporté par un seul informateur est à prendre en compte. Si la remémoration du bombeur est exacte, cela reporte de six ans en arrière l'apparition du "IAF". Cependant, cela ne remet pas en cause les informations permettant d'estimer que 1982 est une date de développement de ces messages.

Sur la question du racisme anti-arabe, Pierre Tafani laisse supposer que "IAF" remonterait à 1982 :

"A plusieurs reprises, en effet, les leaders nationalistes radicaux ont tenu à repousser ces accusations et, par la même, le racisme anti-maghrébin. Ils assurent qu'ils agiraient de la même manière à l'égard de n'importe quel trafiquant. Ils auraient contribué en 1982, à arrêter une vague d'attentats, justifiés du slogan "Arabi Fora", ayant entraîné la mort de deux Marocains"²⁹. En novembre 1982, quarante-cinq élèves journalistes ont enquêté en Corse. Le recueil de leurs articles s'est intitulé *L'archipel corse*. De nombreuses références à la scène graffitique d'alors apparaissent. Confirmant l'analyse évoquée, deux articles évoquent des slogans visant les Arabes. Aucune photo n'en montre. Le climat de xénophobie qui touche des Pieds noirs et des Maghrébins est rendu par un cliché du slogan "La Corse aux Corses"³⁰ : "L'extrême droite s'agite. Pour l'instant surtout sur sa machine à écrire. Corse française libre a pris la suite de FRANCIA. L'apparition sur les murs d'"Arabi Fora" (les Arabes dehors) porte un coup sérieux à l'IFF nationaliste malgré les efforts de la CCN pour dénoncer l'amalgame"³¹. Durant ce même mois de novembre 1982, Aimé Pietri, qui est d'ailleurs interviewé par les élèves journalistes, évoque les "Arabi Fora !" dans l'éditorial qu'il signe pour le mensuel *Kyrn*³².

Une déclaration du FLNC évoque dans le *Ribombu* les slogans "IFF, Arabi fora, Taliani fora, Sardi fora". Le terme de graffiti ou de bombage, n'apparaît pas mais on constate, au minimum à partir de 1985, l'évocation de "Arabi fora"³³. Un autre militant nationaliste de Haute-Corse se souvient avec précision que contre des inscriptions "I Arabi Fora", deux bombeurs avaient été chargés à Bastia de les barrer et de signer par "CCN". Ce témoignage nous plonge au milieu des années 1980, date à laquelle deux Tunisiens furent assassinés par le FLNC pour d'après certains nationalistes d'alors, séduire les voix du Front national. Le 07 février 1986³⁴, dans le *Ribombu*, on lisait une critique de la prise de position du collectif antiraciste Avà basta. Cet article est le signe d'une évolution. Six ans auparavant, les colonnes du même journal³⁵ dénonçaient les conditions de vie des immigrés : "ils sont surexploités (...) les immigrés n'ont dans la Corse d'aujourd'hui que le droit de se taire et de travailler". Le témoignage de barrage graffitique aux "I Arabi Fora" de l'ancien militant de la CCN, certes unique, confirme que les "IAF" sont anciens. Il montre comment l'organisation publique CCN prit position à

²⁹ Tafani Pierre, *op.cit.*, p. 115.

³⁰ Desjardins Yves, *Journal du centre de formation des journalistes, L'Archipel corse*, janvier 1983, pp. 68-69.

³¹ Johannes Franck, "Nuits bleus, sœurs froides", *L'Archipel Corse, journal du centre de formation des journalistes, L'Archipel corse*, janvier 1983, p. 19

³² Pietri Aimé, "Un miracle à espérer", *Kyrn*, n°135, novembre 1982, p. 5.

³³ *U Ribombu*, 04 octobre 1985.

³⁴ *U Ribombu*, 07 février 1986.

³⁵ *U Ribombu*, mars-avril 1980.

moment donné. Cela s'inscrit néanmoins dans un contexte durant lequel Emmanuel Bernabeu-Casanova note : "Toutefois, les nationalistes eurent toujours un discours ambigu concernant le racisme"³⁶. En 1993, faisant le bilan de dix ans d'existence, A Fiumara évoque l'existence des "IAF", dans les années 1980, en indiquant que le contexte était marqué par la montée de l'extrême droite française :³⁷ "C'est aussi l'année où le parti fasciste de Le Pen cessait d'être un groupuscule. Le travail anti-fasciste et anti-raciste devenait une de nos priorités. Notre démarche était d'autant plus nécessaire, que le mouvement national n'avait pas de discours clair sur la question, et laissait faire, une partie non négligeable de sa base, flirter avec un xénophobie aux couleurs locales ; Ainsi, bons nombres de murs voyaient fleurir les "Arabacci fora" ou autres "Lucchesi fora"."

Ainsi, si 1976-1977 est peut-être l'année d'apparition des "IAF", de nombreux observateurs ou acteurs de la société corse s'accordent à affirmer que c'est 1982 qu'il faut retenir comme l'année du développement des slogans "IAF".

Viser les Arabes, c'est viser les étrangers

Par une analyse des flux migratoires en Corse, on verra que l'attaque visant "l'Arabi" peut être comprise comme concernant, en fait, l'ensemble des immigrés vivant dans l'île. Selon les chiffres de l'INSEE³⁸, en 2001 en Corse, on observe "une immigration surtout marocaine et portugaise". Tandis que les Marocains représentent 53,5 % des 16 000 étrangers, (on utilise ici les acceptions officielles des termes. Cela ne nie pas que pour une partie de l'opinion, les "continentaux" sont des étrangers) l'ensemble des personnes provenant de pays arabes représentent 64,2 % des étrangers. Les services de l'INSEE recensent ce phénomène d'une majorité d'étrangers d'origine maghrébine depuis 1979³⁹, date à laquelle leur proportion était estimée à 60%. En 1985, le pourcentage de 53% de Maghrébins est donné⁴⁰. Un article⁴¹ rédigé en 1989, bien qu'utilisant surtout le recensement de 1989 ne conteste pas cette donnée. A la fin 1989, un article⁴² faisant le bilan de la montée de la xénophobie en Corse dans la décennie passée est illustré par une carte recensant des agressions racistes entre 1985 et 1986. Ce sont alors les Maghrébins qui sont presque exclusivement touchés par ce phénomène.

Des bombages touchent des nationalités ou origines autres qu'arabes. Antoine Ottavi décrit ce phénomène dès 1979 :

"Mais ce qui importe c'est de repérer ce qui court encore dans la mentalité locale et affleure par moment. On peut voir par exemple sur certains rochers, en Corse, cette inscription stupéfiante : "Sardi fora, même d'origine". Il y a ici deux

³⁶Bernabeu-Casanova Emmanuel, *op.cit.*, p. 173.

³⁷A Fiumara, n°2, décembre 1993, p. 5.

³⁸Economie corse, n°94, janvier 2001, p. 16.

³⁹Economie corse, n°14, mai 1979, p. 11.

⁴⁰Economie corse, avril-juin 1985, n°31, p. 34

⁴¹Jeammet Danièle, "Immigrés, de qui parlons nous ?", *Cuntrasti*, avril 1989, pp. 9-16.

⁴²Kyrn, 29 décembre 1989-04 janvier 1990, p. 75.

remarques à faire. La première va ans le sens de la xénophobie dont nous avons parlé : les Sardes dehors, comme les Français, comme les Italiens (Lucchesi fora est aussi une inscription fréquente). Bref, tout le monde doit partir !”⁴³.

Dix-huit ans après, la série décrite par A. Ottavi continue d’apparaître sur les supports corses. En témoignent les graffiti évoqués dans un article de 1997⁴⁴ : “Sardi, Arabi, Portuguesi fora”. En 1999, est photographié dans le port de commerce de Bastia un usé “Italiani fora” placé sans doute pour être vu par les Italiens en cours de débarquement. En 2000 est photographié sur un bâtiment abandonné du col de Teghime “A sterpaccia lucchisina fora”⁴⁵. Enfin, en 2003, est recueillie indirectement la photo récente d’un graffiti atypique prise dans l’extrême sud de l’île à Monaccia d’Aullène : “Italien : irrédentisme : occupation”. A Ajaccio, c’est un seul “I Neri fora” qui est recensé. Malgré la diversité des populations visées, le graffiti xénophobe le plus courant étant “IAF” on peut considérer qu’il vise en fait l’ensemble des étrangers.

Arabes et amalgames

La cristallisation de crainte sociale se fait par une confusion entre des comportements déviants et le groupe de personnes constitué par les immigrés d’origine nord-africaine. Un point commun de ce type de graffiti est de ne jamais attaquer une personne d’origine arabe en particulier qui pourrait effectivement avoir un comportement hors-la-loi. Il semble que les auteurs de ce type de bombage nient aux Arabes le droit d’avoir un nom! Cela participe à un phénomène décrit par Georges Devereux : “on peut maintenir, que le surinvestissement de l’identité ethnique conduit, de fait, à une réduction des identités de classes pertinentes du sujet, à une seule- et donc à l’anéantissement de l’identité réelle de l’individu”⁴⁶. Regroupées sous le terme générique d’“Arabi”, des personnes (même berbères, même de nationalité française) ayant le teint basané sont visées par des messages xénophobes. “IAF” est ainsi posé près de messages divers de haine.

Dès les années 1980, Claire Calogirou notait que : “L’association immigrés-délinquance appartient au discours xénophobe sur l’insécurité qui, s’appuyant sur les statistiques de la criminalité, veut imposer à l’opinion publique la démonstration de la dangerosité des enfants des familles immigrés.”⁴⁷. La déclinaison corse du phénomène, quand elle est le fait du mouvement nationaliste, était critiquée alors dans un texte de Daniele Maoudj : « Avec l’équation simpliste : délinquance, drogue, immigration = Arabes, l’amalgame précipité ne pouvait que renforcer les germes du racisme latent de tout nationalisme classique, replié sur lui-même. »⁴⁸. Le discours voulant lier plus précisément le trafic de

⁴³ Ottavi Antoine, *Des Corses à part entière*, Paris, Seuil, 1979, p. 91.

⁴⁴ *Ghjurnale di a messaghjera*, mars 1997, p. 29.

⁴⁵ La sale race des ritals dehors !

⁴⁶ Devereux Georges, *Ethnopsychanalyse complémentariste*, Paris, Flammarion, 1985, p. 205.

⁴⁷ Calogirou Claire, *Sauver son honneur, rapports sociaux en milieu urbain défavorisé*, Paris, L’Harmattan, 1990, p. 30.

⁴⁸ Maoudj Daniele, « De Tizi –Ouzou à Zonza », *Peuples méditerranéens, Corse, île paradoxe*, n°38-39, 1987, p. 246.

drogue aux seuls Arabes se découvrait en 1997 à Lupinu d'une façon aussi violente qu'irrationnelle. Les messages "Arabe = drogue, IAF, à mort les Arabes, droga = mort = Arabe" sont là des pièces uniques. Elles portent un éclairage sur des messages connotés de plusieurs types.

En novembre 2002, sont découvert à proximité de Mezzavia des inscriptions dans un abri-bus. Elles traitent de deux sujets : "Arabi fora" et "Dealers Boom". En décembre 1999, dans un abris bus également bétonné de Patrimonio, on lit des "A droga fora" joints à des "I Arabi fora". La cohabitation exclusive de ces deux types de messages qui s'observent en des lieux et des périodes différentes peut s'interpréter comme la volonté d'établir un lien entre phénomène d'immigration et celui de la toxicomanie. Aucun mot de liaison ne marque réellement un rapport de cause à effet par exemple mais, il apparaît insidieusement que ses liens existent dans le sous-entendu. Alors, quand en avril 2002 apparaît à l'entrée d'Ile Rousse "A morte i trafficanti di droga, FLNC", dans le contexte d'agression raciste que connaît alors la cité paoline, il est possible de comprendre ce bombage de menaces de mort comme visant "les Arabes".

En 1998, derrière le palais de Justice de Bastia, est recensée la série suivante : "I Arabi fora, non au racket, per una Corsa pulida⁴⁹, racketteurs = Arabes, sales Arabes dehors". Aucun sigle d'organisation n'accompagne la série (qui comprend entre autres, une faute dans le mot "Corsica"). Dans la même période, un panneau posé dans la vieille ville de Bastia (le quartier où auront lieu en 2004 des bagarres qui précéderont les actions de Clandestini corsi) est détourné. "Ville de Bastia. Gardez ces lieux propres. Il est strictement interdit de déposer ses ordures" est camouflé en "Il est strictement interdit aux Arabes". L'opposition entre d'une part la saleté qui désigne les Arabes et la propreté qui est revendiquée pour la Corse est révélatrice d'une part du fantasme de pureté raciale que l'on rencontre dans les discours d'extrême droite et d'autre part s'inscrit dans le registre de l'opposition classique entre pureté et souillure dans sa dimension d'enjeu identitaire.

Trois ans plus tard, la presse locale⁵⁰ décrit des séries de bombages appartenant à la même catégorie, qui assimile délinquance et Arabes. Le titre de l'article est "Bastia : attentat et tags racistes". La photo montre deux personnes de dos en train de lire des messages bombés : Après le dessin d'une croix, on lit : "1er avertissement-Contre la maffia Maroco-tunisienne, Resistenza corsa!, libertà, Arabi fora.". On devine le dessin d'un cercueil surmonté d'une croix dans le fond.

On a décrit dans l'analyse des graffiti non footballistiques situés sur le stade de Furiani⁵¹ la série suivante découverte en janvier 2000 : "L'Arabi fora, Pòpulu corsu sì minoritariu, rivoltati osinnò ai da smarrici, i Francesi fora, IFF, i tramuti furesteri basta, a terra corsa à i Corsi"⁵². Le sigle "R-N-C" accompagne ces pièces qui s'étalent en noir sur une vingtaine de mètres. Impossible de savoir s'il s'agit

⁴⁹ Pour une Corse propre

⁵⁰ *Corse Matin*, 27 août 2001, p. 2.

⁵¹ Bertoncini Pierre, « Graffiti, football et identité corse », *Etudes corses*, 2008. (sous presse).

⁵² Les Arabes dehors, peuple corse tu es minoritaire, révolte toi sinon tu vas disparaître, les Français dehors, IFF, les immigrés çà suffit, la terre corse aux Corses.

de "rivoluzione naziunale corsa". Cette série unique montre de façon plus développée que ce qui apparaît dans le simple voisinage "IFF-IAF" que le discours qui ne repose sur aucune donnée statistique est contre l'option "peuple corse = communauté de destin". Ici le peuple est présenté aux supporters du SCB comme une ethnie en danger. C'est ce type de point de vue qui est décrit par Emmanuel Bernabeu-Casanova comme correspondant aux "tenants de l'ethnicité"⁵³.

Il a été retenu que, d'après les sources disponibles, 1982 est la date d'apparition de "IAF". Dès ce temps-là, Aimé Pietri établissait un lien entre "IAF" et "IFF" : " En étendant la menaces aux Arabes et aux Italiens-et on a déjà vu d'ailleurs des "Arabi fora!" et des "Lucchesi Fora!" c'est, *grosso modo*, une bonne moitié de la population qui entre dans les perspectives de l'opération "coup de balai" que résume, en trois lettres, le sigle "I.F.F." ponctué à l'explosif plusieurs fois par nuit.⁵⁴ "

On a vu qu'"IAF" est un slogan qui attaque l'ensemble des étrangers vivant en Corse. Il serait erroné de considérer qu'il s'agit d'un slogan voisin d' "IFF". Apparu une dizaine d'année après celui-ci, il en est une variante possible. Cela ne contredit pas le fait constaté précédemment que depuis 1982 des auteurs d' "IFF" sont idéologiquement opposés à "IAF" et que certains auteurs d' "IAF" sont idéologiquement opposés à "IFF". Dans cette situation confuse, il est néanmoins possible d'affirmer que si "IFF" est souvent assumé officiellement par des organisations politiques publiques, ce n'est jamais le cas pour les "IAF". Le second cas de figure évoqué correspond à des "IAF" bombés par des adhérents aux thèses de l'extrême droite française. D'après les slogans utilisés par l'OSC⁵⁵, il semble que, malgré le fait que ses tracts aient été diffusés dans un colloque traitant à Calvi de "corsitude", son discours soit en phase avec celui de l'extrême droite française.

Les actions graffitiques anti-xénophobes

Les "IAF" suscitent des actions diverses de rejet. On présentera leur variété. Les bombages peuvent être recouverts de peinture plus ou moins rapidement. Si c'est dans le mois qui suivi sa pose qu'un "I Arabi fora" fut effacé sur la place Paoli d'Ile Rousse, en novembre 2001, c'est plus de deux ans après avoir été bombé que le "I Arabi Fora", posé sur une façade des locaux de la voirie de la ville de Bastia, fut recouvert de peinture par les employés municipaux !

Parfois, quand les autorités ne le font pas, des bombeurs attaquent les graffiti à caractère xénophobe de manières diverses. On a vu comment à Ile Rousse des "IAF" furent barrés en deux lieux en 2000-2001. Un "IAF" barré est également observable sur l'immeuble Pouillon à Bastia. En juin 2001, est constaté que c'est uniquement "Arabi" qui est barré dans un des nombreux "Arabi fora" découverts à Propriano. D'autres parades sont utilisées par ceux qui craignent la diffusion

⁵³ Bernabeu-Casanova, Emmanuel, *Le nationalisme corse, genèse, succès et échec*, Paris, L'Harmattan, 1997, p. 172. p. 186.

⁵⁴ Pietri Aimé, " Un miracle à espérer ", *Kyrn*, n°135, novembre 1982, p. 5.

⁵⁵ En avril 2002 apparaît le groupuscule Organisation secrète corse. Ses bombages sont : « Halte à l'immigration, Immigration avà basta, IAF, I Arabi fora »

d'idées d'exclusion. En juillet 1997, a été photographié un groupe de bombages dans le centre ville de Bastia où cohabitaient les messages "Arabi fora, non au vote des immigrés, FN Jeune, FN". Cet ensemble est rare puisqu'on y lit un "Arabi fora" signé du sigle FN. Des militants d'extrême gauche attaquèrent ce groupe apparemment en deux phases non coordonnées. La première couche est "Nazis fora !, A Fiumara". Des croix gammées sont posées sur les bombages d'extrême droite. La seconde couche est apparemment constituée d'un "D'accord" signé par un "GAC" (Groupe anarchiste corse). Le bombeur libertaire va jusqu'à barré les croix gammées que le trotskiste avait posé pour signifier le rapport d'identité liant les thèses nazies et celle du FN.

En 1991, une photographie du magazine *Kyrn* illustre un article portant sur le racisme en Corse : on lit les messages suivant sur un mur : " A Soweto, comme à Ghisonaccia, non à l'apartheid, fascisti fora, maffia fora... ".⁵⁶ . La comparaison avec l'apartheid s'inscrit dans un ensemble d'équivalences. Dès 1985, le collectif anti-raciste Avà basta organisait un concert international à l'occasion duquel un représentant de l'ANC sud-africaine était invité. En 1989, Noëlle Vincensini⁵⁷ évoque à nouveau l'apartheid dans un texte portant sur le racisme présent sur l'île.

En août 1997, sont lus dans la citadelle de Bonifacio les graffiti "Intégration des immigrés jamais, la France aux Français, vive Le Pen" transformés avec une bombe de couleur différente en "Désintégration des immigrés jamais, allez la France aux bons Français, vivre vaut la peine". En mai 1999, dans un tunnel ferroviaire ajaccien, qui sert occasionnellement de passage piéton, étaient relevés, sur des murs couverts de graffiti à la craie (dont le public est surtout composé de ceux qui passent à pied par ce raccourci dangereux), quelques bombages qui traitent de xénophobie : " I neri fora, abat Allah, abat les Arabes, ta mère aux melons, les bicos chez eux, Arabes = fils de pute une croix gammée". Etait notée la contre-attaque prescriptive : "Il ne faut pas être raciste."

Près de la plage de l'Arinella à Bastia, sur un mur qui porte un usé, mais encore visible, "Arabi fora", il y a un groupe de "Vive les Arabes, Arabi forza". Cet ensemble est unique. Par le retournement de situation : on passe du "Fora" au "Forza", il ressemble au texte d'une chanson "Proud to be black" que chantait B.B.King en des temps de revendication de droits civiques des noirs américains. "Forza" est un mot qui apparaît presque exclusivement accompagné de "Bastia". Il s'agit d'un graffiti courant des supporters du Sporting de Bastia. Bomber "Arabi forza" semble être une affirmation d'intégration par le soutien au club qui détient on l'a vu le statut symbolique d'équipe de Corse.

Un détournement de slogan raciste a également été vu à Ajaccio "La France aux Arabes". Le slogan posé souvent durant la guerre d'Algérie, "la France aux Français" est en effet ici recomposé.

Le 28 mai 2002, est découvert sur le graft (site à forte et ancienne densité graffitique) constitué par un immeuble à l'abandon qui voisine la mairie de Ghisonaccia : "Vive les Portos et les Arabes. Je nique la France". Ces messages

⁵⁶ *Kyrn*, n°344, 8 Février 1991, pp. 10-11.

⁵⁷ Vincensini Noëlle, "Préface", *Cuntrasti*, mai 1989, pp. 4-5.

répondent aux mêmes caractéristiques que les bombages bastiais de types “Vive les Arabes”. Il est à noter que la deuxième communauté étrangère, les Portugais, sont évoqués dans le bombage. La compréhension de ce message, pour être plus complète, doit être accompagnée de l'évocation de certains des graffiti présents sur ce riche site. Des graffiti racistes s'y trouvent : “I Arabi fora” à au moins deux exemplaires. Si un graffiti anti-raciste dont rendit compte *Kyrn* comparait Ghisonaccia à une situation politique africaine, on lit sur ce graft une référence à l'Afrique dont l'auteur se situe dans ce cas dans le camp raciste : “On vous a rendu l'Algérie, rendez nous Ghisonaccia”. La défiance envers l'Etat est exprimée à différentes reprises dans le corpus nationaliste présent sur ce graft. Ainsi : “RF : Statu assassinu”. On trouve également un slogan, beaucoup vu sur des autocollants des années 1970, commentée par Georges Ravis-Giordani⁵⁸, dont la déclinaison graffiti était pour moi jusqu'à la vue de ce bombage, inédite : “Sò corsu è ne sò fieru”. Il est impossible de ne pas comparer cette stigmatisation de l'identité corse à celle qui concerne les identités arabe et portugaise, visible dans “Vive les Arabes et les Portos”.

Les “IAF” ne sont pas simplement cités pour attester physiquement de la présence d'idée raciste sur un territoire donné. Leur seule présence provoque des prises de positions publiques multiples. Par exemple, le collectif anti-raciste Avà basta s'élève contre les pratiques discriminatoires qui visent les étrangers en Corse. Ainsi, les auditeurs pouvaient entendre le 09 juillet 2001 durant le journal sur *RCFM*⁵⁹, Noëlle Vincensini, porte-parole du collectif anti-raciste, prendre la parole au sujet de bombages “Arabi fora”.

La collecte de graffiti sur le terrain

Dans la période postérieure à la découverte des deux premiers sites portant des messages signés “OSC”, des graffiti que l'on peut rattacher à la catégorie des “IAF” ont été recensés en divers points de l'île. Dans l'analyse des graffiti bombés dans la période de l'élection présidentielle de 2003 a été noté comment des “IAF” proches de messages favorables au Front national ont été vus sur Propriano ou dans le Fiumorbu. A partir de décembre 2002, est apparue une nouveauté sur la scène graffiti corse. Il s'agit du message “Musulmans fora”.

Dans l'après avril 2002 se sont multipliés des actions, attentats ou tractages par exemple réalisées par trois groupuscules : l'OSC, Resistenza corsa et Corsica cristiana.. Simultanément, des nouvelles variantes du signe IAF sigle sont apparues. Le “80.000 Arabi” est une variante qui ne semble pas très éloignée du message d'« IAF ». Il en est la version statistique. Au contraire, le message “Musulmans fora” est une nouveauté dans le corpus insulaire. Il ne peut se réduire à sa seule dimension de variante religieuse d'« IAF ». En effet, il ne s'inscrit pas dans le seul discours raciste et xénophobe. Il porte un message d'atteinte à la laïcité. Il y a là une entreprise d'amalgame qui présente comme opposé un monde

⁵⁸ Ravis-Giordani Georges, « L'identité », in Collectif, *Encyclopédie régionale, Corse*, Paris, Bonneton, 1992.

⁵⁹ *RCFM*, 09 juillet 2001.

arabe et musulman et une société corse chrétienne, plus précisément catholique. Dans le contexte international de l'après 11 septembre, l'apparition de ce discours d'une nature inédite sur les murs de l'île n'est pas notée dans les colonnes d'un article pourtant bien documenté de *Marianne*⁶⁰.

Conclusion

A partir de 1982 se diffuse la pose du message xénophobe "I Arabi fora". Son sigle est "IAF". Il s'agit de la seule grande catégorie de "Fora" à être simultanément signée par des bombes nationalistes corses et des bombes d'une autre famille politique, l'extrême droite française. Ce message n'est jamais assumé officiellement par une organisation publique. Le caractère diffus de la pose des "IAF" peut faire apparaître comme réducteur de vouloir l'assimiler aux messages de groupes structurés. Cependant, en l'état actuel de la documentation, il ne serait pas opportun de faire l'économie de ce rapprochement.

"IAF" est devenu le symbole du graffiti raciste et xénophobe en Corse. Dans un contexte graffiti marqué par la prédominance du souci d'affirmation de l'identité corse, « IAF » est le symbole du refus de l'altérité, du rejet d'un choix de société valorisant le multiculturalisme. Sa présence connote d'une idéologie d'extrême droite les slogans sélectionnés pour l'accompagner, sans empêcher que dans d'autres contextes ces derniers correspondent à des discours pouvant être placés jusqu'à l'extrême gauche de l'échiquier politique. Cette position est à mettre en rapport avec le fait que la pose d' "IAF" a donné lieu à de multiples prises de position condamnant son usage. Dans le contexte marqué par le 11 septembre 2001 et le 22 avril 2002, des "IAF" sont bombés près de sigles "OSC". La période qui suivit, l'ensemble de la Corse connu une activité inédite de groupuscules d'extrême droite qui bombèrent des variantes du sigle "IAF". Le message « Musulmans fora » apparaît alors. Les actions et les messages du groupe Clandestini corse dont les actions eurent lieu en 2004-2005 ont donc poussé sur ce terrain. L'analyse d' « IAF », peinte par diverses organisations non exclusivement clandestines ou nationalistes qui se posent en douanières de l'identité corse, intégrée au panorama général des graffiti des cinq grandes catégories de "Fora", visibles sur la scène insulaire depuis la Seconde Guerre mondiale, et plus précisément depuis 1973, ainsi que l'ensemble des réactions qui lui sont liées, permettent ainsi de comprendre d'une façon irremplaçable quelle place est accordée aux individus étrangers ou d'origines étrangères dans la société corse contemporaine.

⁶⁰ Charles Benedicte, « Arabi fora », *Marianne*, 11-17 août 2003, pp. 50-54.

Si des manifestations de rejet existent, elles suscitent en retour des réactions de la société civile. L'agression qu'elle soit physique ou réduite à un signe peut avoir sur les familles immigrées un impact non négligeable. La prise en charge du collectif permet de relativiser en commun les marques hostiles. Le cadre familial assure prioritairement ce relais indispensable. Lieu de construction des individus, il demeure un espace de transmission culturelle et d'adaptation des stratégies sociales destinées à élaborer l'insertion dans la société. Demeurer en Corse fait-il renoncer à tout ce qui constitue l'héritage familial et collectif du pays d'origine ? Faut-il songer à préserver des atouts permettant de rentrer au pays d'origine mais aussi à vivre sa particularité dans la société locale. Ce questionnement est apparu de façon évidente lors des entretiens réalisés à Ghisonaccia : « ...Depuis l'arrivée de mes enfants, j'ai interdit tout ce qui est satellite arabe, interdit ! Alors qu'en satellite français la 1, 2, 3...pour l'intégration, pour apprendre encore bien, bien, la langue française » (E1) nous dit un père de famille marocain ; « Il faut s'intégrer mais il ne faut pas oublier ses racines...on ne peut pas les nier » (E12) déclare une jeune marocaine. La question de la transmission de la langue familiale, de l'apprentissage du français et du corse, sont des données révélatrices de projections dans le temps pour soi et pour les siens. Ici encore peut-on observer d'une famille à l'autre ou d'une communauté à l'autre des différences qui feraient du rapport aux langues un indicateur intéressant de la volonté d'intégration et de l'apport de l'immigration à la société corse.

Au-delà des simples oppositions d'identité et clivages apparents se jouent des mélanges subtils au sein des communautés, entre générations, dans les familles et chez chaque individu. Les superpositions d'identités reflètent la complexité des phénomènes à appréhender. L'abandon conscient ou non d'éléments culturels puis leur réappropriation plus tard ou par une autre génération constitue des enjeux à tonalité variable en fonction des époques des individus et des tensions qui les portent. Le vestimentaire, le culinaire, le religieux, l'entre-soi manifestés publiquement, sont parmi d'autres des données parlantes de l'attachement ou du détachement à une ou des identités. Se composer son identité à partir d'une ou des identités reçues et celles multiples que l'on se confectionne dans son parcours de vie constitue un enjeu majeur pour chacun. La pratique des langues, leur acquisition ou leur transmission constitue un aspect fondamental de la question identitaire. La question socio-linguistique est très présente en Corse. Les travaux déjà réalisés tentent d'éclairer et de pousser l'investigation sur un paramètre où se croisent des questions d'identité et d'intégration. Arrivant dans un contexte de diglossie et de bilinguisme déséquilibré, la question de l'apprentissage de la langue corse de la part des familles immigrées puis des générations qui se succèdent n'est pas neutre. Comment se comporter dans un climat linguistique où cohabitent deux langues ? La transmission de la langue du pays d'origine se pose nécessairement. Dans ces attitudes révélant des stratégies diverses saisies au travers des pratiques et des positionnements linguistiques, on discerne une représentation divergente entre communauté marocaine et portugaise. L'enquête qui suit se propose de cibler les raisons de la moindre acquisition de la langue vernaculaire par les marocains par comparaison aux portugais. Les hypothèses à

propos d'une proximité culturelle, religieuse, linguistique plus grande pour les seconds ou une discrimination moins importante, demandent à être étayées.

4. Pratiques, représentations et intégration linguistiques chez les migrants en Corse

(J.-M. Géa)

A partir de 1890, la Corse connaît une profonde crise économique et politique qui modifie considérablement ses anciennes structures démographiques. Fuyant la misère et le clientélisme, des milliers d'insulaires partent en effet s'installer sur le continent et dans les départements d'Afrique du Nord où tous espèrent trouver de meilleures conditions de vie. En moins d'un siècle de dépopulation massive l'île perdra ainsi près de la moitié de ses habitants.

La période post-coloniale et le recentrement des flux migratoires dans l'espace méditerranéen parviendront cependant à inverser ce processus d'émigration. Vers 1960, la Corse commence à devenir une terre d'accueil pour une importante main-d'œuvre immigrée qui trouve dans la relance de l'agriculture locale un marché du travail ouvert. Sans avoir regagné le maximum historique de sa population, l'île se place aujourd'hui au deuxième rang les régions métropolitaines ayant la plus forte proportion d'étrangers (10% de la population, soit le taux le plus élevé après l'Île de France). Dans le même temps, la Corse est aussi le seul territoire de l'hexagone où la revendication régionaliste s'est durablement établie sur la scène publique et politique, la langue et la culture corses étant désormais proposées par l'ensemble des courants autonomistes comme ciment de l'identité collective insulaire.

Aborder le processus d'intégration de la population immigrée sous l'angle sociolinguistique a semblé ici une approche féconde. D'une part, parce que la recomposition des pratiques langagières en situation migratoire opère des catégorisations qui témoignent du sens que les individus accordent à leur expérience de déplacement, de ce à quoi et/ou à qui ils s'identifient. D'autre part, parce que ces pratiques peuvent soulever chez des autochtones ayant une forte conscience ethnique de leur vernaculaire des positions plus ou moins favorables à l'égard des nouveaux venus. Dans une société d'accueil dont le bilinguisme rejoint volontiers le plan identitaire, l'appropriation (ou non) de la langue régionale par les populations migrantes vaudra ainsi par ce qu'elle traduit de tension entre désir, impossibilité ou refus d'intégration, entre acculturation ou rejet, et donc, repli sur la communauté d'origine. Il s'agit également de voir si le corse représente un obstacle ou au contraire un facteur d'intégration et de préciser, le cas échéant, dans quelle mesure les populations immigrées peuvent alors offrir à la langue corse un nouvel espace de diffusion. Les dispositions des migrants vis-à-vis de leur langue d'origine, du français et du corse seront tenues comme un baromètre des rapports entre communautés dès lors que les attitudes et les compétences développées (ou conservées) dans chacune des langues déterminent elles-mêmes le degré et les conditions d'insertion des individus dans la société insulaire.

Ces différents points sont approchés à travers les productions orales spontanées de quatre familles marocaines et de trois familles portugaises, soit un ensemble de

cinquante locuteurs (des grands-parents aux petits-enfants). Notons que l'accès à la nationalité française est très inégal, sur treize témoins marocains de la deuxième génération, neuf l'ont acquise, en revanche, aucun primo-migrant maghrébins n'est devenu français. La tendance dominante chez les témoins portugais est au contraire à l'acquisition de la nationalité française, tous les enfants de la deuxième génération sont français, seuls deux des six primo-migrants ne le sont pas.

Le choix de ces deux collectifs ne relève pas d'un simple hasard : totalisant près de 70% des étrangers de Corse, Marocains et Portugais sont aujourd'hui les groupes les plus visibles de l'immigration insulaire et méritent, à ce titre, une attention particulière. Arrivés au début des années soixante, les Marocains constituent avec 15000 personnes la première communauté étrangère de l'île (53,5%), typique d'une immigration de réseau, ce flux migratoire trouve son origine dans la population rurale du Rif (nord du Maroc, région de Casablanca, Oujda, Nador). Plus tardif, le courant portugais est surtout devenu une réalité à partir de 1975, si cette immigration familiale est celle qui a le plus progressé ces dix dernières années (+20% contre +6% pour les Marocains), ses ressortissants sont en revanche moins nombreux que les Marocains, avec 4000 individus, les Portugais représentent 15% des étrangers de l'île.

L'analyse s'articule autour des deux axes complémentaires que sont l'inventaire des situations d'emploi des langues en milieu intra et extra-familial et l'étude des représentations que les témoins construisent de leurs pratiques langagières et du contexte sociolinguistique local. Après enregistrement, dépouillement et transcription, les échanges conversationnels familiaux inter- et intra-générationnels ont été classés d'après le taux d'utilisation des langues et variétés de langues. Ce classement spécifie pour chaque groupe et catégorie de locuteurs le poids de la langue d'origine et celui du français ainsi que l'importance des séquences interlectales (code switching, emprunts, calques, etc.). Une synthèse des observations effectuées sur les lieux de travail des témoins précise les langues utilisées en dehors de la sphère domestique. Le second volet de l'enquête aborde les représentations langagières des sujets à travers une série d'entretiens semi-directifs.

Pratiques linguistiques

Afin de contraster les productions langagières de chaque famille, un inventaire des situations d'emploi des langues a été dressé suivant neuf situations d'interaction :

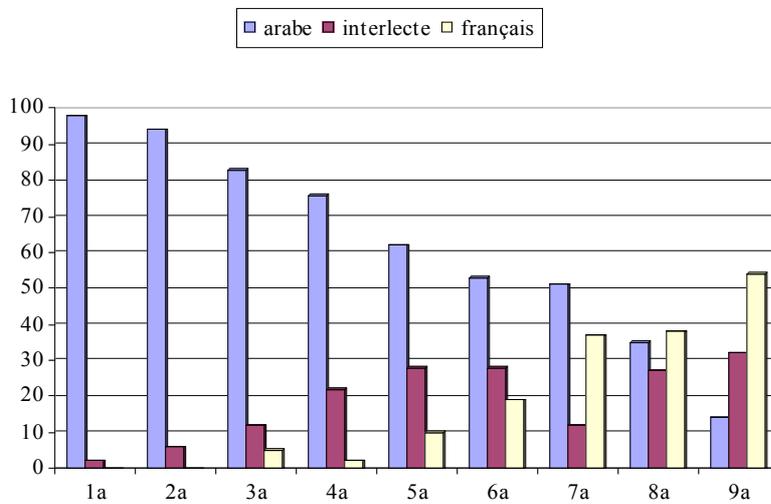
- 1) entre conjoints de la première génération ;
- 2) entre parents de la première génération et leurs enfants ;
- 3) entre enfants de la première génération et leurs parents ;
- 4) entre grands-parents et petits-enfants ;
- 5) entre petits-enfants et grands-parents ;
- 6) entre conjoints de la deuxième génération ;
- 7) parents de la deuxième génération avec leurs enfants ;
- 8) enfants de la troisième génération avec leurs parents ;

9) entre petits-enfants.

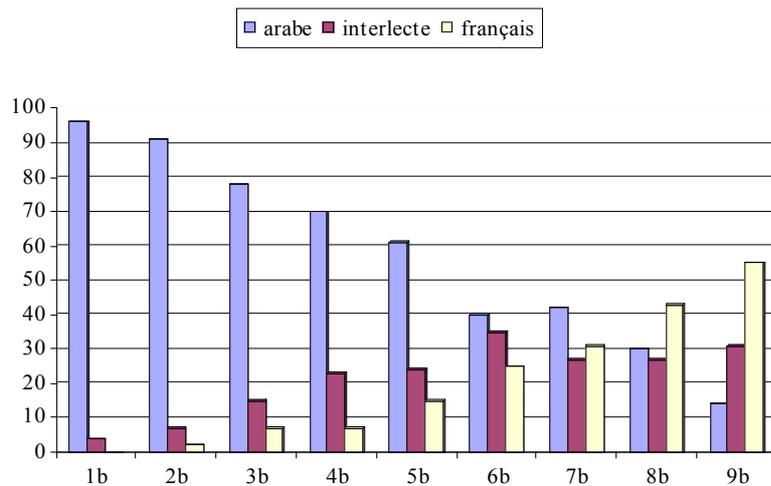
Pour chaque situation, un graphique précise l'usage exclusif de l'arabe, l'usage exclusif du français et le taux d'usage simultané des deux langues, c'est à dire le taux des séquences porteuses de marques transcodiques (qu'il s'agisse de code-switching, code-mixing ou d'emprunts). Le rapport d'échelle indique le degré d'utilisation des langues et des séquences mixtes exprimé en pourcentages d'après le total des tours de parole comptabilisés pour chaque situation de communication.

Pratiques linguistiques des familles marocaines

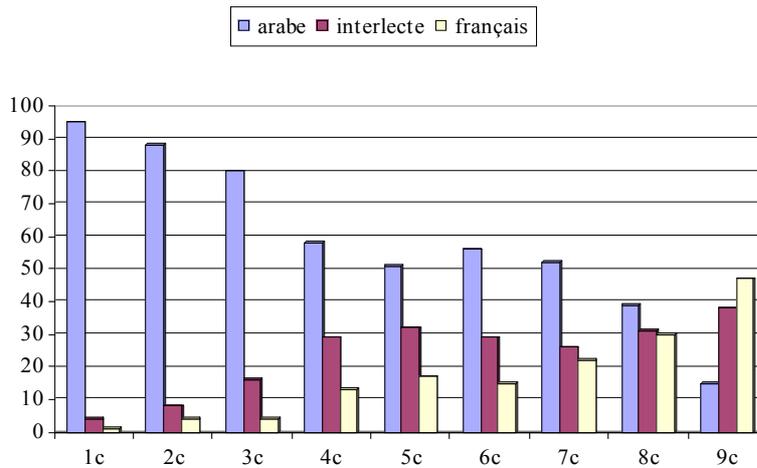
Famille marocaine a



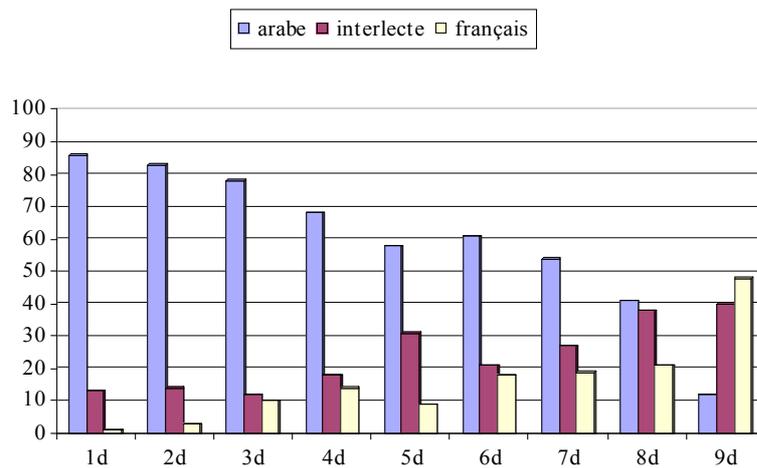
Famille marocaine b



Famille marocaine c



Famille marocaine d

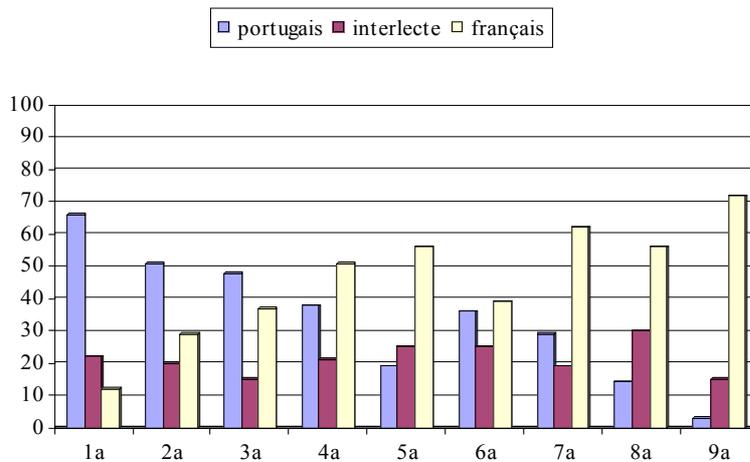


En termes de variétés de langue et de volumes discursifs, les quatre familles marocaines présentent des pratiques homogènes : aucune d'entre elles n'est exclusivement monolingue, ni l'arabe, ni le français seul ne s'impose comme le code unique des échanges, l'alternance répétée des langues pour tous les locuteurs et classes d'âges reste au contraire la modalité de communication la plus fréquente. Exception faites des situations mettant en jeu les témoins de la troisième génération entre eux et avec leurs parents la fréquence de l'arabe est prépondérante dans l'ensemble des interactions, la langue d'origine reste le vecteur majoritaire des échanges même si celle-ci est concurrencée par le français et les séquences mixtes chez les générations les plus jeunes. Un regard transversal sur les quatre tableaux pointe une dynamique diachronique maintenue auprès de chaque famille, à savoir, un abaissement du monolinguisme en arabe doublé d'une augmentation des séquences interlectales et du français seul. Cette tendance ne se règle toutefois jamais dans la disparition pure et simple de l'une ou l'autre des langues. Bien que typique d'un changement linguistique souvent décrit dans les

communautés migrantes de France, le modèle assimilationniste (perte progressive de la langue des parents au profit du français) ne peut ici complètement s'appliquer, on note une tendance au transfert vers la langue nationale mais pas l'abandon de la langue communautaire qui possède encore le plus haut volume discursif. La fréquence de l'arabe comme langue première diminue certes chez les plus jeunes mais pas les compétences qui sont très bien conservées (ce que confirment les entretiens avec les témoins). La substitution linguistique est donc peut-être un processus à l'œuvre mais c'est un processus très progressif qui, s'il relègue parfois l'arabe au second plan, n'empêche pas les jeunes locuteurs de continuer de le pratiquer sans effort. Contrairement aux études d'après lesquelles les descendants de minorités ethnolinguistiques scolarisées dans une langue dominante perdraient assez vite l'usage de la langue d'origine⁶¹, aucune amorce d'obsolescence ou de précarisation de l'arabe ne marque les performances langagières des nouvelles générations. La famille marocaine n'est pas simplement ici le cadre d'une transmission linéaire (verticale) entre les parents et les enfants mais bien davantage un lieu où circulent deux langues en synchronie dans un réseau d'interlocution partagé.

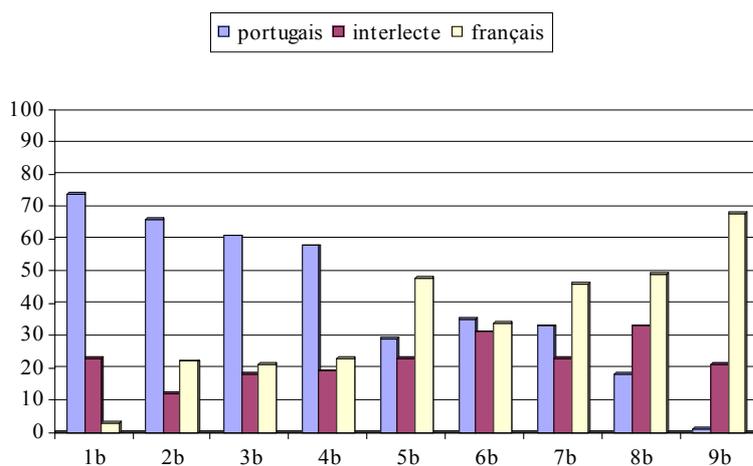
Pratiques linguistiques des familles portugaises

Famille portugaise a

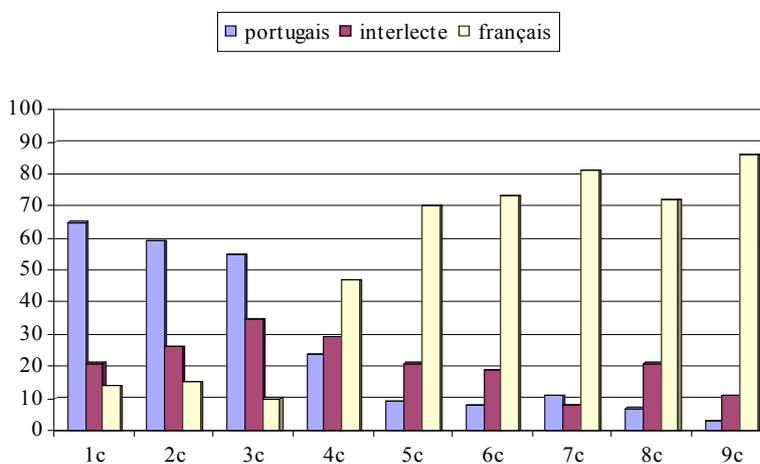


Famille portugaise b

61 « L'immigration durable pousse les sujets migrants vers l'adoption du français, langue dominante du pays d'accueil, comme langue véhiculaire prépondérante dans les échanges oraux, tant publics que privés [...]. avec la deuxième génération, on observe que le français est très majoritairement prépondérant (même dans les usages familiaux). De fait, la ou les "langues d'origine" subissent un inévitable processus d'érosion, qui se manifeste surtout au niveau de l'expression mais qui semble affecter aussi parfois la compréhension. » Billiez Jacqueline et alii. (2002) - Représentations sociales, pratiques langagières et questions identitaires chez des sujets plurilingues, in France, pays de contacts de langues, Castelloti Véronique, De Robillard Didier éd., Cahiers de l'Institut de Linguistique de Louvain, n°28. 3-4, Louvain-La-Neuve, p.p.59-78.



Famille portugaise c



Ces graphiques font apparaître des usages langagiers assez différents de ceux des familles marocaines. Même si les observations au domicile des témoins montrent qu'il s'agit de locuteurs pour qui l'alternance et l'emprunt spontané restent un mode de discours courant, la tendance générale est en effet à une pratique beaucoup moins élevée de la langue d'origine et à utilisation plus importante du français. Contrairement à l'arabe qui se maintient avec vigueur dans l'ensemble de la parentèle maghrébine, la langue portugaise subit une incontestable érosion au profit de la langue d'accueil. Cette usure est particulièrement marquée chez les deuxième et troisième génération dont les performances en portugais indiquent une coupure nette avec les témoins plus âgés, elle touche cependant aussi la première génération qui a une fréquence du vernaculaire toujours inférieure à celle des primo-migrants marocains. Pris dans leur globalité ces tableaux renseignent sur la vitalité intergénérationnelle des deux langues. Si aucune n'a disparue des pratiques intra-familiales, leur statut respectif est cependant loin de se confondre. Ce qui frappe, c'est d'abord l'inégalité des usages, la moindre intensité du portugais d'un côté, la prégnance plus forte de l'arabe de l'autre. Deux typologies scindent en fait les choix langagiers de chacun : le groupe marocain tient plus fermement le français à distance, les témoins

portugais laissent plus volontiers pénétrer la langue d'accueil dans la famille avec, pour contrepartie évidente, une baisse considérable du vernaculaire. Si cette chute existe dans la famille marocaine, notamment auprès des plus jeunes, elle n'atteint cependant jamais les mêmes proportions que celles des jeunes couples portugais et de leurs enfants. Entre petits-enfants portugais, l'usage de la langue des grands-parents est tout juste résiduel et surtout symptomatique d'un transfert linguistique en direction du français. Le partage des langues est bien différent dans la troisième génération marocaine où le français est loin de s'imposer comme langue de référence ou de préférence. Il est à noter qu'aucun petit-enfant marocain ne bénéficie dans son milieu scolaire d'un enseignement de l'arabe qui aurait pu fortifier les compétences ou agir comme balancier compensateur face la dominance du français, seuls l'environnement familial et le groupe de pairs sont ici les gardiens et les relais de la langue des primo-migrants. On perçoit donc l'enjeu majeur que constituent les choix des parents dans le maintien de la langue d'origine puisqu'ils déterminent la possibilité de donner suite à cette transmission. La chose est nette dans les familles portugaises où la tendance à parler une langue différente du vernaculaire à partir de la deuxième génération limite graduellement le taux de continuité du portugais, le phénomène est tout aussi saillant dans les familles marocaines où, la pratique dominante de l'arabe dans les couples de la deuxième génération maintient encore solidement la dernière génération dans la sphère arabophone.

L'enquête *Famille* INSEE-INED

Aux plans diachronique et sociolinguistique, ces observations se situent à mi-chemin des conclusions de l'étude de l'histoire familiale (EHF) sur la transmission des langues en France⁶². Sur trois générations de migrants, cette enquête pointe en effet une déperdition élevée de la langue d'origine pour l'ensemble des communautés étrangères implantées de longue date, la place et le rôle des idiomes d'origine s'étiolaient inmanquablement au fil des années. En matière d'héritage linguistique, le contexte corse appelle manifestement plus de nuance. L'érosion du portugais et la substitution linguistique intergénérationnelle sont certes patentes mais le vernaculaire des primo-migrants marocains est en revanche bien conservé. Malgré une baisse tendancielle comme langue exclusive auprès des jeunes générations, l'arabe reste le code dominant du réseau de pairs et des communications intra-familiales, y compris chez les jeunes couples maghrébins qui ont amorcé un important processus de bilinguisation. La troisième génération maghrébine ne va peut-être donc pas reconduire les mêmes fréquences de langues que leurs parents, mais elle hérite au moins des compétences

62 Ce volet est couplé à l'enquête *Famille* réalisée par l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (INSEE) et l'Institut National d'Études Démographiques (INED) en marge du recensement national de la population de 1999. Pour la première fois dans l'histoire de la statistique démographique française, un échantillon de 380000 personnes de plus de dix-huit ans a été interrogé sur ses pratiques langagières, sur sa ou ses langues d'origine et leurs transmissions aux générations ultérieures. Pour une synthèse de ces résultats cf. Héran François, Fillon Alain, Deprez Christine (2002) – « La dynamique des langues en France au fil du XXe siècle », *Populations et sociétés*, n°376 (février), p.3.

nécessaires pour employer le vernaculaire à toutes fins pratiques. Pour la Corse, les constatations de l'EHF demandent donc à être clarifiées, s'il est possible de remarquer le caractère habituel de la transmission de l'idiome d'origine⁶³, l'étude plus fine des pratiques langagières marocaines oblige à pondérer l'idée d'une baisse généralisée de la transmission intergénérationnelle. L'approche micro-sociolinguistique montre notamment que le partage entre générations n'est pas aussi net, le français n'est pas la langue d'acculturation unique, il n'est pas non plus le véhiculaire-relais entre les locuteurs marocains les plus vieux et les plus jeunes qui, dans un sens comme dans l'autre, persistent à exploiter l'arabe dialectal. Pour les quatre famille maghrébines, le changement et le transfert des langues ne se produisent ni aussi complètement ni aussi rapidement, le groupe assure la reproduction de la langue communautaire qui est encore parlée par les locuteurs de troisième génération et pour lesquels le déplacement vers le français aboutit surtout à un bilinguisme généralisé. Plus de trente ans après l'arrivée des primo-migrants, les témoins ne font toujours pas du français la langue dominante des échanges oraux familiaux, l'arabe demeure le vecteur majoritaire des interactions langagières entre les différentes générations, y compris pour celles qui sont nées ou qui ont grandi en Corse.

Les contacts de langues génèrent cependant des dynamiques différentes selon les classes d'âge et les groupes enquêtés. En transmettant simultanément à leurs enfants l'arabe et le français, les jeunes parents marocains font de ce dernier un sérieux concurrent de la langue communautaire sur le plan vernaculaire. Les moyens linguistiques mis en jeu dans par deuxième génération famille ibérique tendent de la même façon à élever le français au rang de langue maternelle auprès des enfants, toutefois, le peu de place laissé au portugais fait de ce processus un processus exclusif qui écarte la langue d'origine de son rôle de vernaculaire au profit du français. En matière d'héritage linguistique, ces observations amènent en somme à relativiser le modèle macro-généalogique pointé par l'EHF : l'ancienne génération parlerait encore la langue d'origine, la génération moyenne ne la parlerait ou ne la comprendrait plus systématiquement, la nouvelle génération ne la parlerait plus du tout. Si ce schéma, semble en cours d'accomplissement dans le groupe portugais, il ne se réalise pas aussi distinctement dans la communauté marocaine de Corse où opère un jeu d'attitudes langagières plus complexe, lié en particulier à la vitalité du bilinguisme intergénérationnel.

Pratiques langagières observées dans les situations de travail

Sur le plan socio-économique, presque tous les adultes salariés de cette enquête sont des ouvriers, c'est le cas des primo-migrants des deux groupes et de beaucoup de leurs fils qui se partagent entre les secteurs de l'agriculture et du bâtiment. En dépit du caractère dominant du corse comme langue habituelle dans ces milieux⁶⁴, les relevés effectués dans les situations de travail font apparaître des

63 « La transmission des langues d'immigration dans l'enfance a plus souvent été habituelle qu'occasionnelle. » Héran F., Fillon A., Deprez C., op. cit., 2002, p.2.

64 « (...) c'est parmi les agriculteurs et les indépendants non agricoles que le corse obtient son plus haut score, - les agriculteurs déclarent discuter à 64,4% en corse (...) - chez les indépendants non agricoles, le corse est aussi

positions tranchées entre les communautés. Contrairement aux témoins marocains, les Portugais sont plus souvent corsophones, tous les pères de la première génération possèdent les compétences linguistiques nécessaires pour communiquer sans trop de difficultés avec les ouvriers et les patrons corses qui leurs reconnaissent d'assez bonnes aptitudes⁶⁵. Entre ouvriers autochtones et portugais, l'emploi du corse est prégnant même si les alternances entre le corse et le français sont plus fréquentes de la part de ces derniers. Le choix de la langue corse n'est toutefois pas constant chez ces migrants qui réinvestissent la sphère du français dès qu'ils sont en présence d'autres ouvriers qui ne parlent pas le corse. Les observations rendent en fait manifeste la triangulaire linguistique entre laquelle se jouent les échanges langagiers dans le cadre professionnel : en portugais évidemment avec les membres de la communauté, en corse et en français avec les ouvriers locaux et les employeurs, en français uniquement avec les autres travailleurs étrangers. En contrepoint, ces pratiques attestent aussi de la fonction véhiculaire de la langue nationale, y compris dans le milieu agricole pourtant encore très corsophone. Le français redevient en effet langue de communication prépondérante dès que les échanges impliquent les différentes communautés qui sont amenées à se côtoyer sur les lieux de travail. Ceci se confirme avec les travailleurs maghrébins qui, dans leur immense majorité, restent en production, parfois même en compréhension, presque totalement dépourvus de compétence en langue corse. La comparaison de deux catégories de migrants pointe à ce sujet une différence de taille : aucun primo-migrant marocain approché dans l'enquête ne parle le corse, certains témoins possèdent une petite compétence passive, ce qui plus de trente années après leur arrivée dans l'île est fort mince au total. Bien qu'ayant toujours fréquenté des sphères corsophones, la langue locale fait défaut à leur répertoire langagier. Les observations sur le terrain montrent en fait que les témoins marocains tricotent leur intégration linguistique au seul écheveau de la langue nationale, signe que le corse n'est pas (ou plus) indispensable en tant que facteur d'insertion local.

Les options langagières des deux communautés ne manquent pas d'interroger la façon dont chacune structure ses stratégies langagières et son positionnement dans la société insulaire. Les deux sont en fait incontournables et peut-être aussi liées, l'absence de la langue corse dans le groupe maghrébin semble surtout indiquer le maintien de la communauté en position d'extériorité vis-à-vis de la société locale. Évaluée à la mesure du discours sur les langues des témoins marocains, cette absence témoigne de leur intégration sur le modèle linguistique (et culturel) dominant (national) plutôt que régional. De façon évidente, l'acquisition plus fréquente du corse par les migrants portugais manifeste une volonté d'insertion active dans la société insulaire, le corse devenant le symbole d'une intégration plus nettement vécue sur le mode régional que national. Au-delà des différents facteurs à l'origine de ces choix, on notera que les seuls locuteurs devenus triglossiques sont ici natifs d'un pays monolingue et monoculturel. On aurait pu penser que la situation de plurilinguisme généralisée du Maroc aurait amené les migrants marocains à étendre leur répertoire langagier et à s'engager plus

cité en tête, 47,7% (...) ». Georges Moracchini (2005) - Aspects sociolinguistiques de la Corse, *Langage et société*, n°112. p.25.

⁶⁵ C'est le cas également, de l'une des mères primo-migrantes et de deux enfants de la deuxième génération.

volontiers sur la voie de la corsophonie. De façon surprenante, ces derniers restent alignés sur un axe bilingue où seul le français fonctionne comme langue d'intégration.

Représentation des langues

Les discours épilinguistiques recueillis lors des entretiens avec les familles permettent de saisir les déterminants qui motivent l'implication ou la non-implication des témoins dans la sphère corsophone. Un premier faisceau de représentations attire l'attention, il montre comment les témoins des deux communautés valorisent différemment l'usage du corse et le bilinguisme langue d'origine/langue corse. Les Marocains catégorisent systématiquement le corse au regard de ses rapports diglossiques avec le français, perçu comme possédant une meilleure valeur fonctionnelle que la langue locale, celui-ci efface complètement le corse comme langue d'intégration. La discrimination est chez eux très nette entre le français d'un côté, assimilé à la réussite et la modernité, et le corse de l'autre, plus tenu comme un vernaculaire communautaire ancré dans le local, la tradition et le monde rural.

La configuration dans laquelle se situe le corse face au français est moins conflictuelle chez les témoins ibériques qui construisent une représentation positive et complémentariste du bilinguisme corse/portugais. Peu marqués par ces rapports hiérarchiques et inégalitaires, les données attitudinales des Portugais infériorisent et dévalorisent rarement la langue régionale qui bénéficie de jugements globalement favorables sur les plans fonctionnel et symbolique, de sorte que son acquisition s'en trouve facilitée. Ces positions divergentes peuvent trouver une explication dans la situation sociolinguistique des pays d'origine qui paraît à chaque fois se dédoubler et s'amplifier sur la dynamique langagière insulaire. Le français possède en effet au Maroc un statut élevé, il est dans l'esprit des gens la langue de la modernité et de la promotion sociale, pourvu d'une forte valeur économique et culturelle, il domine de manière insoluble l'arabe dialectal sur le plan des représentations. Dans cette perspective, l'indépassable rapport dichotomique entre corse et français maintenu par les témoins maghrébins peut être tenu comme une transposition homologique des relations inégalitaires que l'arabe entretient avec le français au Maroc (le contexte sociolinguistique maghrébin filtrant en quelque sorte le contexte corse). Venus d'un pays monolingue où les variétés régionales du portugais sont peu marquées et n'entrent jamais dans une perception inégalitaire du contact des langues, les sujets ibériques restent à l'écart d'une surdétermination de la situation linguistique insulaire par celle du Portugal. Ainsi dégagée de toute interférence disqualifiante, la langue corse peut se maintenir en tant que langue d'intégration parallèlement au français.

Les positions des deux groupes ne peuvent cependant se réduire aux seuls aspects fonctionnels accordés ou non aux langues, d'autres facteurs plus subjectifs interviennent, en particulier le lien étroit que tissent les langues entre les dimensions sociales et identitaires. Les entretiens dévoilent très vite la place centrale de la langue d'origine dans la construction de l'identité marocaine. Pour les témoins maghrébins, les pratiques langagières en arabe et les représentations

que les locuteurs se font de ces pratiques sont des lieux où se manifestent les processus différenciateurs et où se stigmatisent les différences communautaires. La langue arabe marque les frontières du groupe qui se construit comme tel par ce qu'il ne partage pas avec les autres communautés. Rien que de très commun en fait dans un contexte plurilingue qui met en jeu un groupe minoritaire : l'idiome d'origine devient dans ce système d'oppositions distinctives l'élément différenciateur par excellence, le symbole de la culture maghrébine, l'attribut de l'ethnicité marocaine dont il est difficile de se dessaisir. Apparaît ici un phénomène d'identisation, processus par lequel les individus et les groupes tendent à s'affirmer par la séparation et leur différence.

Beaucoup moins portées à faire de leur langue le pivot de leur identité, les témoins portugais font peu jouer leur vernaculaire dans cette identité réactionnelle et emblématique. Pour la majorité d'entre eux l'identification ethnique et le sentiment d'appartenance à la communauté portugaise passent moins par une pratique revendiquée et exacerbée de la langue portugaise que par un bilinguisme plus strictement pratique, celui qui leur sera nécessaire lors des voyages au Portugal. Cela étant, la contrepartie de cette position se paye d'un prix élevé. Peu valorisée sur le plan symbolique, la langue portugaise se retrouve du coup dans le cadre familial plus exposée au français, et donc, fragilisée. C'est justement le sens de sa plus faible transmission et du transfert linguistique entrevus auprès des jeunes des générations.

Les orientations des groupes marocain et portugais s'ouvrent ainsi à des conséquences tranchées en matière d'acquisition des langues. En faisant de leur différence linguistique le trait dominant de leur identité, les Maghrébins vont tout à la fois devoir se recentrer sur leur langue d'origine mais aussi délaisser la langue corse dans la mesure où la divergence linguistique est justement chez eux un trait renforçateur de l'identification (du) au groupe. Au contraire, peu portés à construire leurs frontières de groupe sur la clôture étanche des autres identités, en ne faisant pas de leur langue la valeur centrale de leur propre identité culturelle, les Ibériques développent des attitudes positives envers la langue régionale qui, une nouvelle fois, facilitent son acquisition.

Le contexte intergroupe

En dehors des facteurs fonctionnels et identitaires, le contexte intergroupe est également vu comme exerçant une influence sur les déterminants liés aux attitudes linguistiques des témoins. Le corpus d'entretiens montre que les pratiques langagières sont largement tributaires des rapports que les migrants co-construisent avec les membres de la société d'accueil et des représentations que chacun se fait de ces rapports. Il est clair notamment que plus les relations entre le groupe migrant et la communauté d'accueil sont conflictuelles, plus les pratiques langagières appellent une mise en réserve de la pratique du corse. Un élément souvent revenu dans l'enquête est précisément le sentiment de profond isolement ressenti par les informateurs marocains : beaucoup se sentent rejetés par la société corse, en retrait de celle-ci, voire stigmatisés. Pour de nombreux témoins, des facteurs d'ordre socio-psychologiques interviennent dans le choix tout à fait

conscient de ne pas acquérir et de ne pas parler le corse, leur perception d'un environnement migratoire hostile, le sentiment de marginalisation ou de rejet limitent en effet leurs velléités d'apprentissage de la langue locale. On découvre alors qu'apprendre une langue nouvelle en situation d'immigration relève bien d'un processus dynamique bilatéral que du seul effort des migrants et que, surtout, derrière les stratégies langagières de chacun se profilent tout autant la volonté des migrants de s'intégrer que la capacité d'intégration de la société d'accueil.

Les positions des Portugais sont toute autres mais toute aussi nettes. Moins sensibles à une situation ambiante perçue comme discriminante ou intolérante, ceux-ci s'investissent plus volontiers dans l'acquisition de compétences en langue corse. Replacé au niveau intergroupe, cet apprentissage n'est donc pas juste dépendant des urgences utilitaristes du contexte, il se confond aussi avec des stratégies de dissociation ou de convergence (en)vers la communauté insulaire. Un facteur essentiel en amont de l'intégration linguistique des Portugais semble justement le fonds commun de mœurs et de culture entre arrivants et autochtones, ce qui revient à dire que les attitudes des ibériques vis-à-vis du corse sont également favorisées par une meilleure prédisposition de la société d'accueil à leur égard du fait de leur proximité sociale, culturelle et religieuse. C'est là un point essentiel. Les chances d'utiliser concrètement le corse resteront faibles pour les marocains tant que la société corse ne les considèrera qu'à travers leur altérité et la distance qui les sépare du vieux fond socio-culturel insulaire.

En dernière analyse, les positions des uns et des autres peuvent être abordées en termes de motivation instrumentale et de motivation intégrative. Disons, pour simplifier, que la motivation intégrative renvoie à la volonté d'un locuteur d'apprendre une langue dans le but de s'intégrer, à un degré plus ou moins prononcé, à divers aspects d'un groupe différent du sien. La motivation instrumentale implique le désir d'un locuteur d'apprendre une langue dans un but pratique, par exemple, la nécessité de posséder une langue adaptée à sa pratique professionnelle. Pour les Portugais la motivation vis-à-vis de la langue corse est à la fois instrumentale et intégrative. Instrumentale, car le corse est une ressource communicative souvent convoquée sur les lieux de travail des témoins ; intégrative, car ils manifestent une réelle volonté de se fondre dans la communauté insulaire et que le corse semble précisément devenir pour eux un attribut symbolique de cette intégration. La position des Marocains ne favorise en revanche le développement d'aucune motivation : ni instrumentale, car ils ont toujours la possibilité de se tourner vers le français, ni intégrative, pour les raisons identitaires et d'appartenance culturelles évoquées plus haut.

Eléments de conclusion

La radiographie linguistique réalisée auprès de ces différentes familles migrantes se révèle au final riche d'enseignements. Le niveau d'analyse de type micro montre d'abord que des communautés voulues homogènes par les approches macrolinguistiques ne le sont plus si on les étudie de plus près. Les représentations et les pratiques langagières dégagées de façon très qualitative auprès du groupe marocain viennent à ce propos considérablement relativiser les

données statistiques et quantitatives obtenues sur ce même groupe au plan national. L'enquête signale aussi l'intérêt d'une entrée linguistique à ce phénomène éminemment social que constitue l'immigration, notamment la question de la recomposition des répertoires linguistique qui se situe à l'endroit exact des choix sociaux et culturels auxquels font face les migrants dans leur dynamique d'insertion. Dans cette perspective, l'attitude des deux communautés vis-à-vis de la langue corse posée au départ comme pouvant lui être bénéfique révèle des options radicalement différentes. Le corse ne trouve aucun écho significatif dans les familles marocaine, exceptée, bien sûr, sa mise à distance caractérisée. En dehors de leur vernaculaire, le jeu des langues penche invariablement en faveur du français pour les témoins marocains qui préfèrent s'intégrer par la langue nationale plutôt que par la langue régionale. Le corse représente en revanche un facteur d'intégration incontestable pour la communauté portugaise. En devenant langue de travail pour les pères de la première génération ouvriers, la langue corse se met surtout en situation d'augmenter sensiblement son potentiel de locuteurs, de se revitaliser, et donc, de gagner en pérennité. L'apport positif de l'immigration peut donc ici s'évaluer à la mesure de ce nouvel espace de diffusion que le corse semble pouvoir s'aménager dans la communauté ibérique. La chose n'est pas mince dans un environnement où les locuteurs de langue maternelle corse vont en diminuant et où son emploi tend à se restreindre malgré les mesures politiques en sa faveur. Car dans cette période de profonde mutation pour la langue régionale il est essentiel que l'appareillage institutionnel destiné à contrebalancer le poids du français trouve un écho en dehors des corsophones eux-mêmes, ces éléments nouveaux semblent potentiellement se trouver (au moins) dans la communauté portugaise l'île.

Reste que les options langagières de la communauté marocaine ne sont pas non plus sans intérêt du point de vue de la gestion sociolinguistique du corse. Les positions des familles marocaines se présentent en effet de façon surprenante comme une sorte de révélateur des stratégies adoptées par les Corse eux-mêmes dans la conservation de l'idiome et de l'identité insulaires. La façon dont les deux groupes gèrent leurs rapports à leur langue et aux langues voisines dévoile ici des similitudes frappantes qui relèvent d'abord du contexte et des rapports intergroupes. Un premier trait semblable est que les deux communautés sont chacune des minorités sous la domination d'un ensemble plus vaste. Évalué les uns par rapport aux autres, ces rapports de domination sont croisés, emboîtés et spéculaires : le groupe corse se considère comme une minorité au sein de la communauté nationale, le groupe maghrébin est quant à lui minoritaire sur l'île, ce qui signifie qu'il est le seul à n'exercer aucune position dominante (ou, si l'on préfère, qu'il est doublement minorisé). Si la différence d'échelle dans le rapport dominant /dominé saute aux yeux, elle n'est toutefois pas primordiale dans la comparaison. L'essentiel est que le collectif maghrébin oppose à la domination du groupe corse sensiblement les mêmes formes de résistance que celles que les Corses opposent à la pression de l'État. Dans un contexte où les identités d'origine sont perçues comme en passe de s'abolir dans des ensembles hégémoniques, les deux communautés font chacune de leur langue un puissant facteur d'identification, un rempart à l'assimilation. Malgré un haut degré d'acculturation en français, la société corse a su ainsi conserver une pratique

vivace et généralisée de sa langue qui a sans cesse été affirmée comme un attribut différenciateur à la base de l'identité insulaire. De la même façon, en réponse à une situation migratoire souvent vécue sur un mode conflictuel, la langue arabe devient une forme de reconnaissance et de protection du groupe marocain, sauf qu'à ce niveau la domination s'exerçant de la société d'accueil vers la communauté migrante, c'est la langue locale plutôt que nationale qui endosse une représentation négative. Malgré des différences de mise en œuvre et de moyens, la réponse aux rapports de dominance subis par les deux collectifs procède d'un mouvement similaire : repli sur la langue d'origine devenue symbole et protection identitaire et, conjointement, rejet de la langue du groupe dominant vue comme dangereuse. L'effet de miroir est saisissant car, pour les uns comme pour les autres, le code communautaire permet l'affirmation d'une identité et la démarcation par rapport aux locuteurs de la langue voisine. L'une des surprises de cette enquête est donc de découvrir que le contexte insulaire met aux prises deux collectifs faisant chacun de leur langue communautaire un rempart face aux menaces d'assimilation et d'acculturation. De ce point de vue, la sociolinguistique (du) corse a certainement des choses à apprendre des stratégies d'insertion linguistiques des migrants. Savoir écouter les individus qui ont acquis la langue corse, comprendre les raisons de ceux qui ne la parlent pas ou qui ne veulent pas l'apprendre, peut en effet s'avérer fructueux dans les actions à mettre en œuvre pour le corse lui-même. Car le vieillissement de la population corse, la stagnation économique, la crise politique et culturelle font aujourd'hui de la société insulaire une société anémique qui ne peut intégrer de nouveaux éléments sans se sentir menacée dans son originalité. Dans un tel environnement, nul doute que les conflits et les tensions intercommunautaires constituent un frein puissant à l'apprentissage du corse. Cet état de fait mérite d'être examiné et compris, l'idéal serait de le dépasser, ce n'est certes pas une chose aisée car cela demandera du temps et des changements profonds. En attendant une possible évolution, le coût linguistique est élevé car aussi longtemps que la société corse demeurera crispée sur un mode de cohésion fermé et défensif, la langue corse se privera avec le groupe maghrébin de locuteurs potentiels qui possèdent une véritable culture plurilingue. Certains parmi les plus investis dans la revendication identitaire semblent avoir perçu ce travers et parlent désormais du peuple corse comme d'une « communauté de destin » qui engloberait les différents groupes de l'île. Dans la mesure cependant où le critère linguistique est l'un des principaux leviers de cette communauté, les première et deuxième générations ne s'y agrègeront pas sans difficultés. En revanche, pour la troisième génération marocaine, d'autres perspectives se dessinent, grâce notamment à l'enseignement de la langue corse généralisé dans le primaire et le secondaire⁶⁶. Même si l'intégration des enfants d'origine maghrébine ne se réglera pas simplement par la pratique du corse à

66 « En 1998-1999, 83% des élèves du primaire avaient eu un contact avec la langue [corse], dont 21% dans le cadre d'un enseignement de trois heures hebdomadaires avec continuité sur tout le cursus primaire, les autres à raison d'une heure hebdomadaire [...] ; 45% des élèves étudiaient le corse en 6e et 5e, ensuite les effectifs baissent en raison de la concurrence des autres matières puis remontent en fin de scolarité à cause de l'importance du baccalauréat : en 1999, 20% des élèves scolarisés en Corse ont passé l'épreuve de corse à cet examen. » Fusina Jacques (2004) - Le corse, Description sommaire de la langue, in Réalisation et perspectives de recherche en Identités, Environnement, N.T.I.C., Méditerranée du Centre de Recherches en Corse et Méditerranée, Gap, C.R.C.M./B.U./ ALBIANA, p.21.

l'école (ne serait-ce que parce que son apprentissage ne garantit en rien son usage en dehors du milieu scolaire), il apparaît d'ores et déjà que les informateurs les plus jeunes sont ceux qui témoignent des meilleures aptitudes en corse (presque tous savent décliner les deux auxiliaires, tous sont capables de désigner référents du foyer les plus courants).

Finalement, ce travail n'aura pas permis d'étudier ce qui semble être les prémisses de la corsisation linguistique de la troisième génération. Les débuts de compétences entrevus chez les témoins les plus jeunes pourraient cependant marquer une évolution de la situation linguistique des migrants marocains, en particulier le passage d'un bilinguisme arabe/français à un trilinguisme arabe/français/corse. La chose est en tout cas souhaitable pour au moins deux raisons. D'abord parce que les descendants de l'immigration marocaine pourraient obtenir par ce biais le statut d'habitants légitimes de l'espace corse, statut encore trop souvent refusé à leurs parents. Ensuite, parce que le corse trouverait par là un moyen d'accroître le nombre de ses usagers ce qui serait un gage supplémentaire de son maintien. Car la survie de la langue locale ne dépend pas que de mesures ou de soutiens politiques, si ces derniers ont été ou sont encore nécessaires à plus d'un titre, ils ne peuvent à eux seuls garantir une conservation correcte de la langue⁶⁷. Pour que le corse soit une réalité dans la Corse de demain, il lui faudra surtout gagner de nouveaux locuteurs. Ces locuteurs sont parmi la jeunesse insulaire "d'origine" mais aussi parmi les membres des autres communautés présentes sur l'île, portugaise certes, mais également parmi la plus importante d'entre-elles, la communauté maghrébine. Viser cette communauté est ici, clairement, un pari dont on voit bien qu'il a peu de chances d'être mené par le domaine institutionnel ou politique. Il est cependant à tenter par les Corses eux-mêmes qui devront (aussi) s'appuyer sur le réservoir que constitue la population immigrée afin de permettre à leur langue de conserver des positions d'avenir.

L'assimilation linguistique des groupes étrangers résidents de longue date vers la langue française est un processus qui s'achève généralement après deux générations dans presque toutes les situations migratoires de France. Il serait dommage que la dernière grande région d'immigration nationale à proposer aux migrants une intégration en deux idiomes distincts ne puisse prolonger son ancienne langue dans ce collectif marocain encore demeuré bilingue. D'un côté comme de l'autre, les changements linguistiques diachroniques semblent avoir en Corse ralenti leur marche, il est grand temps, justement, que chaque groupe mette à profit ce sursis, les uns pour léguer ce qu'ils ont su conserver, les autres pour apprendre et en tirer tous les bénéfices conséquents.

Références bibliographiques

67 La situation irlandaise est à ce sujet exemplaire. Paradoxalement, au fur et à mesure que s'étendait le nationalisme politique et qu'un ensemble conséquent de mesures jouaient en faveur de la langue du pays, celle-ci n'a pas cessé de s'étioler face à l'anglais au point de ne plus concerner aujourd'hui qu'un nombre réduit de locuteurs.

Alaoui Rachid, Marie Mathieu (2003) – L’immigration marocaine en Corse : une force de travail silencieuse, in *Marocains de France et d’Europe, Hommes et Migrations* n°1242, 72-93.

Billiez Jacqueline et alii. (2002) - Représentations sociales, pratiques langagières et questions identitaires chez des sujets plurilingues, in *France, pays de contacts de langues*, Castelloti Véronique, De Robillard Didier éd. *Cahiers de l’Institut de Linguistique de Louvain*, n°28. 3-4, Louvain-La-Neuve.

Clanché François (2002) - Langues régionales, langues étrangères : de l’héritage à la pratique, *Insee-Première*, n°830 (février).

Dalbera-Stefanaggi Marie-José (2001) - *Essais de linguistique corse*, Ajaccio, Éditions Alain Piazzola.

Dalbera-Stefanaggi Marie-José (2002) - *La Langue corse*, PUF, coll. Que sais-je ? Paris

Fusina Jacques (2004) - Le corse, Description sommaire de la langue, in *Réalisation et perspectives de recherche en Identités, Environnement, N.T.I.C., Méditerranée du Centre de Recherches en Corse et Méditerranée*, Gap, C.R.C.M./B.U./ ALBIANA.

Gumperz John (1982) - *Discourse strategies*, Cambridge, University Press. Trad. fr. (1989) - *Introduction à la sociolinguistique interactionnelle*, Paris, L’Harmattan, .

Hamers Josiane (1988) - Un modèle socio-psychologique du développement bilingue, *Langage et société*, n°43.

Hamers Josiane, Blanc Michel (1983) - *Bilinguisme et bilingualité*, Bruxelles, Pierre Mardaga.

Héran François, Fillon Alain, Deprez Christian (2002) - La dynamique des langues en France au fil du XXe siècle, *Populations et sociétés*, n°376 (février).

Klein William (1989) - *L’acquisition de la langue étrangère*, Paris, Armand Colin.

Luciani Marie-Pierre (1995) - *Immigrés en Corse. Minorité de la minorité*, Paris, L’Harmattan.

Marcellesi Jean-Baptiste (1985) - *Pour une politique démocratique de la langue*, Ajaccio, éditions de Terre corse, in Marcellesi Jean-Baptiste, Bulot Thiery, Blanchet Philippe (2003) - *Sociolinguistique, Épistémologie, Langues régionales, Polynomie*, Paris L’Harmattan.

Georges Moracchini (2005) - Aspects sociolinguistiques de la Corse, *Langage et société*, n°112. p.25.

Ninyoles R. LLuis (1969) - *Conflicte lingüistic Valencià*, València, Eliseu Climent éditeur.

Py Bernard (1986) - Un exemple de diglossie instable : la famille migrante, *Lengas*, n°20

Smolicz John (1984) - Minority language and the core value of culture : changing policies and ethnic response in Australia, *Journal of Multilingual and Multicultural Development*, n°5

Le traitement au travers d'un exemple comparatiste de la question linguistique a posé très clairement les enjeux de la transmission du savoir immatériel au sein des groupes. Les implications ne sont pas purement mémorielles ou réduites à un simple contenu mais il convient de considérer également le lien social qui s'opère durant la transmission. L'usage social des savoirs possédés et sa perdurance passe aussi par la prise de conscience de valeurs à perpétuer. Ce travail de conservation peut se réaliser nous l'avons vu au sein des familles nucléaires mais peut aussi s'effectuer dans un cadre intermédiaire plus spécialisé et moins large que la communauté. A l'articulation de l'intime et du général le groupe choisi, rassemblant ceux qui par une démarche volontaire se sont réunis afin de mettre ensemble des moyens et pour atteindre un objectif, constitue une étape cruciale pour observer les dynamiques à l'œuvre. Cet angle méso-social offre l'occasion de saisir les capacités des groupes à s'organiser autour d'idées fortes, de relever les intentions et leur contenu, de considérer la part de transmission et de production. De la solidarité mécanique que l'on offre aux compatriotes primo arrivants au souci d'ouverture sur la société où l'on vit, les itinéraires associatifs attestent d'une diversification des prestations et des enjeux.

5. Aperçus du mouvement associatif.

(Ph. Pesteil)

Face au dépaysement, parfois à un vécu éprouvant généralisé et diffus mais plus encore à l'espoir de vivre une convivialité entre nationaux partageant une même culture ou ayant à cœur de garder vivace des manières d'être, le regroupement constitue un recours fréquemment pratiqué. Une volonté de formaliser la démarche et d'accéder aux possibilités qu'offrent la loi et les aménagements institutionnels incite à suivre la démarche associative. Son mode de constitution simple et son fonctionnement souple permet de rassembler des publics aux motivations les plus diverses. Un héritage commun ou une pratique d'un sport regroupent des individus durant les périodes de loisir. Le temps passé ensemble, les pratiques et les mots échangés, participent non seulement à

conforter une identité déjà existante mais aussi à forger une identité de groupe autour d'une motivation commune. Si chacune diffère dans ses mobiles et ses modes d'action, elles participent globalement à consolider les liens entre les individus mais aussi à organiser collectivement des activités destinées à produire du sens au sein de la société d'accueil. Bien souvent le poids des structures correspond à l'importance, à l'ancienneté mais aussi à la capacité des ressortissants à se regrouper et à leur volonté de maintenir avec leur patrie ou leur terre d'origine un lien persistant. Le monde associatif n'est pas clos sur lui-même. Il est un lieu d'initiative destiné à apparaître à l'extérieur par l'intermédiaire de manifestations, spectacles, ventes, rencontres... Ici encore la prise en compte des enjeux permet de compléter le panorama. En particulier il s'agit d'affronter le regard des autres, amical, circonspect, indifférent ou hostile, qui jugera la prise de parole et l'action que porte l'association.

Si l'on prend la communauté étrangère la plus ancienne et longtemps la plus nombreuse, à savoir la communauté italienne forte d'environ 2.500 ressortissants actuellement, on peut retenir 6 associations qui à titre divers participent à maintenir la présence de ce pays en Corse. L'éventail est diversifié en fonction des moyens et des objectifs de chacune. On trouve dans le maillage généralisé de l'immigration en Europe l'institutionnel Comité des Italiens à l'étrangers ainsi qu'un Comitato Assistenziale e Ricreativo Italiano par département et une délégation du Dante Alighieri à Bastia. Dans le domaine culturel on peut également remarquer l'association « Rencontres du cinéma italien » vitrine d'un des fleurons de la production culturelle italienne. Elle témoigne du retour sur le devant de la scène insulaire d'un courant italophile, surtout bastiais, qui renoue les liens distendus par les vicissitudes politiques. Les vieux bastiais n'ont pas oublié que leur ville bénéficiait des tournées des chanteurs lyriques italiens au même titre qu'une ville péninsulaire. Cette tradition du *bel canto* ne s'est pas éteinte dans la cité qui multiplie les initiatives en direction de son passé génois et de sa proche voisine toscane. Remarquons que depuis plus de quinze ans un journal en langue italienne est publié et rédigé par des insulaires : *A viva voce*. A noter l'existence d'une association à Ajaccio de ressortissants italiens d'origine sarde, correspondant à une particularité des flux migratoires déjà signalée. Ainsi présence et assistance étatique sont complétées par l'insistance culturelle et la particularité territoriale au sein de la société corse.

Le mode de représentation et d'existence des associations maghrébines diffère de l'exemple italien. Le lien entre les différentes nationalités est assuré par la pratique et la transmission de la religion musulmane, objet principal déclaré par cinq associations. Longtemps les lieux de culte ont été inexistantes et ils demeurent souvent réduits à leur plus simple expression. Elles vont de l'enseignement du Coran à la prise en charge des enterrements selon le rite musulman. La prise en compte des intérêts des nationaux, comme l'aide aux démarches administratives (Corsi Elhillal) constitue un pan important des activités. Le biais de la rencontre organisée par le sport ou le culinaire apparaît comme une carte de visite destinée à se servir des codes pour structurer le rapport à l'autre. Ces objectifs sont d'autant plus pris en compte que les structures sont implantées sur un territoire « sensible »

où un travail de dialogue demande à être favorisé. L'échec des associations sportives mono-communautaires indique que les logiques territoriales locales ont eu raison des démarches d'affichage des différences nationales ou ethniques. Les lieux de résidence (villages, villes, ...) déterminent aussi pour les jeunes de nouvelles appartenances qui influent sur leurs pratiques et leurs adhésions. L'implantation du siège social permet de repérer les concentrations d'immigration et leur spécificité de terme de nationalité comme les tunisiens à Ajaccio, ou des structures centrées sur Bravone, Aleria, Sartène, Porto Vecchio. Il est à remarquer que de nombreuses associations maghrébines sont de création récente. De nouvelles structures ont vu le jour très récemment attestant à la fois de la diversification des entrées et des besoins particuliers ressentis par les ressortissants. Elles peuvent faire suite à un événement tragique (tremblement de terre...) demandant une réponse immédiate et adaptée (association corso-berbère Kahina), et se pérennisant sur la thématique de l'échange culturel. La communauté portugaise encore très soudée et fortement représentée en Corse du Sud Deux associations sénégalaises, une polonaise et une chinoise sont venues compléter un panorama en évolution rapide. Des nationalités fortes de nombreux ressortissants ne semblent pas avoir misé sur le rassemblement en raison du caractère particulier de leur démarche d'immigration. Les allemands (environ 550) essentiellement présents sur la côte orientale et dispersés dans les villages de montagne ou le long du littoral sont souvent des néo-ruraux ; bien que reliés entre eux par un réseau d'interconnaissance ils ne semblent pas vouloir apparaître en tant que communauté.

Parmi les objectifs figurant dans les motivations des associations figurent en bonne place les notions de rencontre et d'échange avec la population locale. A titre d'exemple Atlas implantée à Ajaccio participe activement à créer un climat de convivialité entre les communautés par le biais d'ateliers cuisine ou la fourniture de produits cuisinés. La société civile participe également par l'intermédiaire des éducateurs spécialisés à organiser des espaces et des moments de rencontre pour remédier à la marginalisation et au désœuvrement. Ces structures souvent urbaines se destinant à assurer des animations orientées principalement vers les publics jeunes concernent également les immigrés ou issus de l'immigration. Citons l'association Alpha située dans le quartier populaire de Lupinu à Bastia. Les aspects socio-éducatifs sont particulièrement présents (soutien scolaire, insertion professionnelle, soutien à la parentalité, formation) auxquels s'ajoutent des ateliers et des actions culturelles.

Un travail a plus particulièrement porté sur l'association Kalinka-Macchja, regroupant au départ les descendants des réfugiés russes et ukrainiens débarqués du navire Rion en 1921. Si le cas est particulier du fait que les membres fondateurs sont des ressortissants français et que le dernier réfugié s'est éteint en 2001, l'étude permet de mettre en relief des éléments qui ne sont pas inutiles pour appréhender le rôle des associations. Au départ il s'agissait de « regrouper les descendants des émigrés de la révolution russe de 1917 qui se sont installés en Corse et y ont fondé famille ». Mais cet objectif atteint il pouvait apparaître réducteur de se limiter à cette fonction de rassemblement dont seul le passé

définissait la motivation. La structure a donc diversifié ses buts en se destinant à réunir les personnes d'origine russe mais également des pays de l'Est, enfin à permettre aux insulaires intéressés par la Russie à établir des liens avec celle-ci.

- L'utilisation du festif permet de regrouper des individus et des familles ayant adhéré pour diverses raisons à l'association. La commensalité permet autour d'une table, où le spectacle et les mets partagés sont un prétexte à l'échange, de constituer des liens entre les membres ou de façon plus large entre les participants.

- L'organisation de colloque historique (sur le Comte André Pozzo di Borgo par exemple), ou de rencontre avec des personnalités religieuses (Monseigneur Athanasios, archimandrite de l'église orthodoxe d'Ukraine) au-delà de l'événement proprement dit permet une ouverture sur un passé méconnu au travers d'une personnalité ou des aspects oubliés de sa culture d'origine. Plus qu'un travail sur l'histoire de l'île ou des familles qui y vivent, de telles opérations sensibilisent le public à se réapproprier un passé non confiné à l'histoire locale inter villageoise ou à l'aire catholique. L'idée que la Corse a participé par l'intermédiaire de ses enfants ou de groupes qui y ont fait souche à écrire l'histoire européenne participe à l'élaboration d'une conscience de soi plus complexe et plus ouverte.

- L'accueil de ressortissants originaires des pays de l'Est permet à la structure de rejoindre à objectif majeur de la mouvance associative à savoir la solidarité et l'entraide, ainsi parmi les membres nouvellement arrivés figurent des immigrants mariés à des locaux. Le recrutement de nouveaux membres s'effectue également parmi les parents ayant adopté un enfant originaire des pays de l'Est et soucieux de ne pas le priver de sa culture de naissance. Cette démarche oblige à entretenir avec les pays de l'Est un lien où les réalités sociales et culturelles d'aujourd'hui remplacent celles des générations passées.

En définitive, fondée pour des raisons sentimentales et se destinant à renouer avec des racines, l'association Kalinka-Macchja s'est progressivement dotée de motivations plus contemporaines en prise avec les réalités des flux de populations contemporains et la diversité de motivation des acteurs. Directement influencée par l'ouverture des pays de l'Est et la chute du rideau de fer on a pu assister à un enrichissement du registre d'intervention. La multiplicité des activités que l'on peut observer pour ce cas précis rejoint le phénomène observé pour les structures plus directement concernées par le phénomène d'immigration. Renouer des liens avec le passé n'équivaut donc pas automatiquement à se réduire à des attitudes et des pratiques passéistes. Si la recherche des racines oubliées a motivé quelques voyages en Russie ou en Ukraine ces liens rétablis ont permis de nouer des relations dépassant le cadre familial et affectif. Quand bien même les marqueurs identitaires se sont dissous au fil des générations (religion, langue,...) le sentiment de posséder une référence particulière au sein de la société corse a pu s'investir selon les individus dans une démarche d'ouverture. La dominante historique pourra céder le pas à des aspects plus en prise avec une dimension sociale. Il n'est donc pas inutile de considérer une association dont les membres sont majoritairement français et dont les origines étrangères paraissent peu référencées par des critères distinctifs. Jouer sur une certaine *russian touch* peut dépasser l'aspect tendance pour se greffer concrètement sur les réalités et ainsi se

positionner en situation d'accueil pour les migrants à venir, en l'occurrence ceux venus des pays de l'Est. Cet exemple illustre en même temps la parfaite intégration des réfugiés russes de 1921 mais aussi le caractère imprévisible et contingent des phénomènes de résurgence mémorielle où sont à prendre en compte tant les évolutions internationales que les motivations d'acteurs.

Il a été souligné à quel point l'association est « un creuset d'interculturalité et d'imaginaire, un laboratoire moderne de « gouvernance ». C'est également un aiguillon qui est porteur de questions, de valeurs, de symboles, qui peut faire sens et c'est à la fois l'expression des libertés et l'apprentissage de liens collectifs »⁶⁸. Nous avons réalisé au travers de l'exemple russe combien ces deux dimensions sont à prendre de concert. Pour le terrain corse, de profondes disparités demeurent entre le réseau urbain qui s'étoffe régulièrement et parvient à présent à coller aux évolutions socio-culturelles locales et le territoire rural qui demeure un chantier d'avenir. Les immigrés maghrébins interrogés sont peu impliqués dans le tissu associatif ; les adultes semblent en éprouver peu le besoin, partagés qu'ils sont entre le travail, les tâches ménagères et l'éducation des enfants sans parler d'un souci de peu apparaître. La jeune génération ressent et laisse transparaître un regret du manque de structures ou de lieux d'animations qui à l'instar de la ville pourrait prendre en charge son besoin d'activité. A ce titre leurs demandes ressemblent à celles des jeunes corses du rural ou des zones péri-urbaines. La diversification des nationalités migrantes pourrait venir accélérer le processus de regroupement en association quels que soient les objectifs (aide, aspects socio-éducatifs, culturels, sportifs...) et les motivations des individus à y participer (solidarité, ouverture au local, transmission des savoir-faire...).

Conclusion

⁶⁸ Gilles Ferréol, *Vie associative et démocratie locale*, Les entretiens du Conseil Economique et Social Régional, Poitou-charentes, oct. 2001, p. 83.

La question de l'immigration demeure un sujet sensible dans une île où une partie des habitants considère que l'Etat instrumentalise les mouvements de population pour noyer le peuple corse sous la masse des nouveaux arrivants. La situation démographique de la Corse ne vient pas calmer ces craintes qui se développent dans un contexte de crise identitaire, de marasme économique et de précarité sociale. La quête identitaire et mémorielle, le souci de reconnaissance politique et/ou culturel d'une partie de la population corse peut interpréter comme concurrent un processus similaire se développant sur le même territoire. On comprend que la prudence et la réticence à apparaître publiquement soient des attitudes choisies par un grand nombre de ressortissants étrangers. Les développements qui précèdent attestent pourtant d'un passé d'accueil et d'aide aux plus démunis qui ont accosté sur ces rives en quête d'un travail ou fuyant les conflits.

Si nous avons insisté sur des illustrations d'expressions discriminatoires ou sur de réelles difficultés à l'intégration ce n'est pas pour stigmatiser la société corse mais afin de refléter des aspects qui, si on ne peut les généraliser et les prêter à l'ensemble de la population, ne peuvent être passés sous silence. Le choix des thèmes et leur traitement sur le contemporain a permis de mettre en relief la complexité des éléments à prendre nécessairement en considération. Ainsi l'accueil n'exclut pas des arrières pensées intéressées ; à un niveau plus global la violence graffitaire rencontre des prises de paroles la condamnant. L'impression globale est qu'une partie de l'immigration, celle des plus pauvres et de ceux dont on redoute l'importance numérique, fait fréquemment l'objet d'un traitement différentiel. Le retrait, l'évitement font que l'on aboutit à des communautés qui se côtoient ou même travaillent ensemble sans pour autant se mêler. Ce *modus vivendi* est particulièrement présent vis-à-vis des ressortissants maghrébins. Les statistiques confirment cette impression. Comme le signale l'Atlas de l'immigration il existe une forte endogamie communautaire surtout parmi les immigrés maghrébins. Les unions mixtes sont très rares au sein de la communauté marocaine et atteignent 98% pour les femmes tunisiennes, alors qu'elles sont la règle pour les espagnoles. Un homme immigré sur 6 vit en communauté entre 20 et 45 ans c'est-à-dire au plus fort de sa vie professionnelle. Les propriétaires de leur logement d'origine immigrée sont moins nombreux que les locaux (52 pour 70%) le taux chute à 7% pour les marocains. Nous avons évoqué cette question du logement à laquelle il faut ajouter la faiblesse du parc locatif social en Corse : il s'établit pour 2004 à 41,6/1000 habitants pour 67,3/1000 pour l'ensemble national. Il faut dire également que la pratique du *turn over* est assez fréquente dans cette population. La stabilité des effectifs, remarquée par l'Insee alors que les entrées sur le territoire continuaient, prouve qu'un nombre équivalent de ressortissants marocains a quitté l'île. Ceci s'explique en partie par la volonté des hommes de rejoindre la famille demeurée au pays. Enfin seulement 7% des immigrés de cette nationalité sont devenus français par acquisition pour 25% au niveau national. Ces quelques données indiquent que l'immigration en Corse ne représente pas pour beaucoup de sujets marocains un déplacement définitif, comme les entretiens nous l'ont confirmé.

Le retour au pays quand bien même il a toujours semblé un horizon incontournable durant le séjour n'est pas facile à réaliser : « *mais les gens qui vivent ici ils ne peuvent pas vivre là bas au Maroc parce que je connais beaucoup d'hommes qui sont habitués ici, ils peuvent pas vivre là-bas même s'ils travaillent pas beaucoup ...ils travaillent un peu mais ils restent ici. Il y en a qui ne sont pas déclarés ; ils restent ici, je ne sais pas pourquoi ils ont même pas la retraite il y en a beaucoup des hommes âgés ; je dis : pourquoi celui là il veut pas aller là-bas il vit avec sa famille en plus ils sont seuls ici même pas avec la famille, il dit : je préfère rester ici même travailler une journée sur trois, il dit que je suis bien là ... si on prend l'habitude on peut pas vivre là-bas parce que c'est trop dur... mon mari connaît des copains à lui des personnes âgées ils sont à la retraite ils sont malades ils ont dit : non on peut pas vivre là bas on vit ici...l'habitude c'est dangereux* (rires) (E16) ». La Corse offre un cadre de vie auquel nombre d'immigrés sont sensibles ; l'intégration peut aussi se faire malgré soi en instaurant lentement un décalage avec des manières d'être que l'on ne possède plus et en s'accoutumant à des prestations qui deviennent indispensables. Le souvenir de la dureté des conditions d'existence dans le pays d'origine ou les événements tragiques qui ont présidé au départ incitent à faire la part des choses. A un descendant des réfugiés du Rion à qui nous demandions si son père ne tenait pas rigueur des malversations commises envers lui, l'intéressé me répondit : « *mon père disait : c'est le pays qui m'a sauvé* ». Cet état d'esprit atteste de la capacité des individus à interpréter le contexte, à ré-évaluer les situations et se faisant à se constituer comme acteurs sociaux.

Cette faculté permet d'espérer aller plus loin que la simple reconnaissance mutuelle découlant d'un échange : accueil contre travail. L'apport de l'immigration ne se confîne pas à être une quantité de main d'œuvre participant à la richesse du territoire. De même la Corse n'est pas un pur décor offrant sa nature et son climat aux espoirs de vie meilleure. La création de lieux et de moments d'interaction nous semblent susceptibles de créer les conditions favorables à de réels échanges. La multiplication des occasions de partage ne peut qu'influer sur la réalité des rapports, par le biais des transmissions de savoir-faire, par le festif, la commensalité, l'activité sportive, l'apprentissage linguistique, la création artistique... Le mnémotropisme qui caractériserait nos sociétés et notre époque n'est pas applicable à chaque individu qui tient compte de ses expériences autant que de la mémoire de son groupe. Des travaux ont ainsi montré la complexité des mémoires immigrées et leur caractère variable et reconstruit selon le contexte migratoire, l'appartenance culturelle, sociale...⁶⁹. L'actualisation de la mémoire des immigrés constituera un des apports d'avenir dont bénéficiera l'ensemble de la société corse.

6. Données statistiques

(V. Marchini, M. Ambroselli, Y. Solinas)

⁶⁹ David Lepoutre, Isabelle Cannoodt, *Souvenirs de familles immigrées*, Paris, Odile Jacob, 2005.

Sources :

- Insee Corse
Résidence du Cardo, rue des magnolias, BP 907, 20700 Ajaccio Cedex 9. -
www.insee.fr/corse
- Archives nationales Insee
Direction Générale, 18 boulevard Adolphe Pinard, 75675, Paris, Cedex 14.

Année	1851	
Population totale	236251	
Total étrangers	4245	
Part d'étrangers	2%	
Anglais	12	0.3%
Allemands	41	1%
Belges	6	0.2%
Italiens	3800	90%
Suisses	56	1.3%
Espagnols	17	0.5%
Polonais	12	0.3%
Autres	285	7%
Inconnus	16	0.5%

Les statistiques pour l'année 1861 figurent p.11

Année	1866	
Population totale	257066	
Total étrangers	7966	
Part d'étrangers	3%	
Pourcentage d'hommes	77%	
Anglais	25	0.3%
Américains	24	0.3%
Allemands	46	0.6%
Belges	24	0.3%
Italiens	7786	98%
Suisses	26	0.3%
Russes	1	0.01%
Espagnols	23	0.3%
Polonais	6	0.07%
Grecs	5	0.06%

Les statistiques pour l'année 1861 figurent p. 11

Année	1896	
Population totale	281543	
Total étrangers	12266	
Part d'étrangers	5%	
Pourcentage d'hommes	67%	
Anglais	62	0.5%
Autrichiens	14	0.1%
Américains	26	0.2%
Allemands	65	0.5%
Africains	10	0.1%
Belges	10	0.1%
Danois	9	0.1%
Italiens	11944	97%
Portugais	1	0.01%
Turques	9	0.1%
Russes	3	0.03%
Suisses	66	0.5%
Hollandais	1	0.01%
Espagnols	38	0.3%
Hongrois	1	0.01%
Grecs	4	0.03%
Autres	3	0.03%

Année	1901	
Population totale	278072	
Total étrangers	9709	
Part d'étrangers	4%	
Pourcentage d'hommes	63%	
Anglais	64	0.7%
Autrichiens	30	0.3%
USA	3	0.03%
Autres Américains	61	0.6%
Allemands	69	0.7%
Africains	73	0.8%
Belges	7	0.07%
Danois	1	0.01%
Italiens	9180	95%
Norvégiens	4	0.04%
Luxembourgeois	1	0.01%
Roumains	1	0.01%
Turques	3	0.03%
Russes	11	0.1%
Suisses	43	0.4%
Hollandais	3	0.03%
Espagnols	26	0.3%
Hongrois	2	0.02%
Grecs	2	0.02%
Autres	1	0.01%
Inconnus	124	1%

Année	1906	
Population totale	270258	
Total étrangers	9769	
Part d'étrangers	4%	
Pourcentage d'hommes	60%	
Anglais	75	0.8%
Autrichiens		
USA	65	0.7%
Allemands	80	0.8%
Belges	14	0.1%
Italiens	9290	95%
Russes	8	0.08%
Suisses	53	0.5%
Espagnols	17	0.2%
Austro-hongrois	28	0.3%
Autres	135	1%
Inconnus	4	0.04%

Les statistiques pour l'année 1911 figurent p. 13

Année	1921	
Population totale	248860	
Total étrangers	6098	
Part d'étrangers	2%	
Pourcentage d'hommes	58%	
Anglais	140	2,00%
Autrichiens	16	0.3%
USA	23	0.3%
Argentins	8	0.1%
Autres Américains	34	0.6%
Africains	36	0.6%
Autres Asiatiques	47	0.8%
Chinois	1	0.01%
Roumains...	2	0.03%
Allemands	7	0.1%
Belges	19	0.3%
Italiens	5609	92%
Hongrois	2	0.03%
Luxembourgeois	1	0.01%
Polonais	5	0.1%
Russes	6	0.1%
Turcques	13	0.2%
Suisses	44	0.7%
Espagnols	51	1%
Grecs	11	0.2%
Autres	18	0.3%
Inconnus	5	0.1%

Année	1926	
Population totale	255865	
Total étrangers	7215	
Part d'étrangers	3%	
Pourcentage d'hommes		
Anglais	54	0.7%
Autrichiens	11	0.2%
Autres Américains du Sud	17	0.2%
Hollandais	7	0.1%
USA	19	0.2%
Autres Américains	6	0.02%

Argentins	1	0.01%
Africains sujets français	46	0.6%
Autres Africains	4	0.02%
Autres Asiatiques	41	0.6%
Asiatiques sujets français	4	0.02%
Brésiliens	1	0.01%
Chinois	3	0.02%
Japonais	1	0.01%
Portugais	1	0.01%
Polonais	5	0.02%
Roumains...	3	0.02%
Allemands	8	0.1%
Belges	39	0.5%
Italiens	6648	92%
Luxembourgeois	1	0.01%
Bulgares	2	0.02%
Danois	3	0.02%
Russes	87	1%
Tchécoslovaques	4	0.02%
Turques	38	0.5%
Serbes	9	0.1%
Suisses	66	1%
Espagnols	58	0.7%
Grecs	4	0.02%
Autres	8	0.02%
Inconnus	16	0.2%

Année	1931	
Population totale	270921	
Total étrangers	9581	
Part d'étrangers	4%	
Pourcentage d'hommes	68%	
Anglais	76	0.8%
USA	17	0.2%
Autres Américains	35	0.4%
Africains sujets français	644	7,00%
Autres Africains	5	0.05%
Asiatiques	40	0.4%
Polonais	20	0.2%
Allemands	53	0.5%
Belges	32	0.3%
Italiens	7893	82%
Russes	142	1%
Tchéco-slovaques	38	0.4%
Suisses	65	0.7%
Espagnols	89	0.9%

Autres européens	165	2%
Inconnus	266	3%
Autres	1	0.01%

Les statistiques pour l'année 1936 figurent p.17

Année	1946	
Population totale	233232	
Total étrangers	8950	
Part d'étrangers	1%	
Pourcentage d'hommes	2.15%	
Anglais	42	0.5%
Baltes	1	0.01%
Autrichiens	15	0.1%
Polonais	63	0.7%
Japonais	8	0.08%
Chinois	13	0.1%
Suédois	2	0.02%
Danois	2	0.02%
Allemands	12	0.1%
Belges	83	1%
Italiens	6938	78%
Luxembourgeois	1	0.01%
Monégasques	2	0.02%
Syriens	2	0.02%
Arméniens	17	0.02%
Egyptiens	1	0.01%
Libanais	3	0.03%
Portugais	30	0.3%
Russes	146	2%
Bulgares	8	0.08%
Irlandais	1	0.01%
Turcs	12	0.1%
Yougoslaves	34	0.4%
Roumains	4	0.04%
Tchécoslovaques	37	0.4%
Hollandais	52	0.03%
Suisses	28	0.3%
Grecs	19	0.2%
Espagnols	331	4%
Brésiliens	2	0.02%
Argentins	2	0.02%
Mexicains	7	0.07%
Canadiens	1	0.01%

USA	5	0.05%
Américains du centre	12	0.1%
Autres européens	2	0.02%
Autres latino-américains	6	0.06%
Autres nationalité d'Asie	7	0.07%
Inconnus	7	0.07%
Nationalité non déclarée	513	6%

Année	1954	
Population totale		
Total étrangers	8230	
Part d'étrangers	3.3%	
Pourcentage d'hommes	59%	
Anglais	58	0.7%
Polonais	22	0.3%
Allemands	57	0.7%
Belges	42	0.5%
Italiens	7555	92%
Portugais	27	0.3%
Russes	66	1%
Yougoslaves	16	0.2%
Tchécoslovaques	22	0.3%
Suisses	43	0.5%
Espagnols	207	2.5%
Autres européens	46	0.6%
Autres	52	0.6%

Année	1964	
Population totale	176160	
Total étrangers	6600	
Part d'étrangers	3.75%	
Pourcentage d'hommes	2.55%	

Les statistiques du recensement de 1975 sont introuvables aux archives de l'INSEE.

Année	1982	
Population totale	240012	
Total étrangers	25880	
Part d'étrangers	10.5%	
Pourcentage d'hommes		
Italiens	4576	17.6%
Portugais	2192	8.4%
Algériens	1052	4%
Tunisiens	2016	8%
Marocains	12780	49%
Espagnols	664	2.5%
Autres	2600	10%

Département	Haute-Corse	
Année	1982	
Population totale	131504	
Total étrangers	14460	
Part d'étrangers	11%	
Pourcentage d'hommes		
Italiens	1852	13%
Portugais	1108	7.6%
Algériens	448	3%
Tunisiens	8316	57%
Marocains	808	6%
Espagnols	351	2.4%
Autres	1572	11%

Département	Corse du Sud	
Année	1982	
Population totale	105444	
Total étrangers	11504	
Part d'étrangers	11%	
Italiens	3932	34%
Portugais	1064	9.2%
Algériens	556	5%
Tunisiens	1028	9%
Marocains	4084	35.5%
Espagnols	308	2.6%
Autres	268	2.3%

Année	1990	
Population totale	250035	
Total étrangers	24847	
Part d'étrangers	10%	
Italiens	3116	12.5%
Portugais	3109	12.5%
Algeriens	684	3%
Tunisiens	2264	9%
Marocains	12958	52%
Espagnols	428	1.7%
Autres	2268	9%

Département	Haute-Corse	
Année	1990	
Population totale	131520	
Total étrangers	12464	
Part d'étrangers	9.5%	
Italiens	1264	10%
Portugais	1244	10%
Algeriens	328	2.6%
Tunisiens	7136	57%
Marocains	824	6.6%
Espagnols	224	2%
Autres	1424	11.5%

Département	Corse du Sud	
Année	1990	
Population totale	118515	
Total étrangers	12383	
Part d'étrangers	10.4%	
Italiens	1832	15%
Portugais	204	2%
Algériens	1865	15%
Tunisiens	356	3%
Marocains	5822	47%
Espagnols	1460	12%
Turques	4	0.03%
Part des hommes		

Italiens	1036	8.5%
Portugais	1092	9%
Algériens	1016	8%
Tunisiens	166	1.5%
Marocains	3622	29%
Espagnols	992	8%
Turques	4	0.03%
Part des femmes		
Italiens	796	6.5%
Portugais	112	1%
Algériens	849	7%
Tunisiens	168	1.5%
Marocains	220	18%
Espagnols	468	4%
Turques	0	0%

Population étrangère par nationalité en 1999				
Nationalité	Corse du Sud	Haute corse	Corse	Part de la Corse en %
Union Européenne	4216	3497	7713	0.6%
Espagnols	160	161	321	0.2%
Italiens	1475	1048	2523	1.3%
Portugais	2147	1583	3730	0.7%
Hors Union Européenne				
Algériens	246	358	604	0.1%
Marocains	6106	7626	13735	2.7%
Tunisiens	1356	780	2136	1.4%
Ensemble	12286	13387	25673	0.8%

Evolution de la population étrangère par nationalité				
Nationalité	1990	1999	Evolution en %	Part 1999
Marocains	12958	13735	6	54
Portugais	3109	3730	20	15
Italiens	3116	2523	-19	10
Tunisiens	2284	2136	-6	8
Algériens	684	604	-12	2
Allemands	508	525	3	2
Espagnols	428	321	-25	1
Autres	1760	2099	19	8
Total	24847	25673	3	100

Population étrangère par tranche d'âge en 1999				
	Corse du Sud	Haute Corse	Corse	Part de la Corse
Homme	6979	7972	14951	0.9%
moins de 20 ans	1978	1990	3968	1.3%
20-59 ans	4113	5103	9221	0.8%
60 ans et plus	883	879	1762	0.6%
femme	5307	5415	10722	0.7%
moins de 20 ans	1742	1848	3590	1.2%
20-59 ans	3025	3083	6108	0.6%
60 ans et plus	540	484	1024	0.4%
ensemble	12286	13387	25673	0.8%
moins de 20 ans	3720	3838	7558	1.2%
20-59 ans	7143	8186	15329	0.7%
60 ans et plus	1423	1363	2786	0.5%

Afin de donner un aperçu du recensement effectué par commune nous donnons ici l'intégralité du recensement de **1926**.

Commune	Total habitants	Total immigrés	Part des immigrés	Nationalité	Total	Part	% d'homme
	16561	1600	9.7%	Italien	1464	91%	54%
				Russe	23	1.4%	
				Turque	17	1%	
				Suisse	44	2.7%	
				Anglais	10	0.6%	
				Espagnol	23	1.4%	
				Chinois	1	0.1%	
				Danois	2	0.1%	
				Belge	6	0.4%	
				Autrichiens	2	0.1%	
				Serbe	2	0.1%	
				Finlandais	4	0.2%	
Appietto	502	1	0.2%	Russe	1	100%	100%
Afa	758	2	0.3%	Italien	2	100%	50%
Bastelica	718						
Alata	510	2	0.4%	Italien	2	100%	50%
Villanova	504	1	0.2%	Italien	1	100%	100%
Vignale	428	4	1%	Italien	4	100%	75%
Biguglia	236	1	0.4%	Italien	1	100%	100%
Lucciana	794	25	3%	Italien	25	100%	68%
Borgo	714	39	5%	Italien	39	100%	69%
Pietracorbara	502	48	10%	Italien	48	100%	53%
Sisco	729	41	6%	Italien	40	97%	61%
				Haitien	1	3%	
Brando	1179	40	3%	Italien	39	97%	68%
				Russe	1	3%	
Campile	960	31	3%	Italien	31	100%	61%
Prunelli di casacconi	622	5	1%	Italien	5	100%	60%

Penta acquatella	145	9	6%	Italien	9	100%	63%
Monte	709	35	5%	Italien	35	100%	67%
Olmo	509	6	1%	Italien	6	100%	17%
Scolca	356	1	0.2%	Italien	1	100%	0%
Lento	539	1	0.2%	Italien	1	100%	100%
Campitello	292						
Canavaggia	717	4	0.5%	Italien	4	100%	50%
Volpajola	743	21	3%	Italien	16	76%	72%
				Allemand	3	14%	
				Monégasque	1	5%	
				Calédonien	1	5%	
Bigorno	316						
Pietralba	561	1	0.2%	Italien	1	100%	100%
Urtaca	247						
Lama	505	3	0.6%	Italien	3	100%	33%
Valle di Campoloro	226	6	3%	Italien	6	100%	50%
San Giuliano	150	3	2%	Italien	3	100%	33%
San andre de cotone	559	15	3%	Italien	15	100%	33%
Cervione	1785	139	8%	Italien	137	99%	72%
				Tchèque	1	0.5%	
				Polonais	1	0.5%	
Cagnano	530	37	7%	Italien	37	100%	68%
Luri	1507	176	12%	Italien	170	96%	64%
				Portoricains	4	2%	
				USA	1	1%	
				Autrichien	1	1%	
Meria	431	34	8%	Italien	33	97%	50%
				Vénézuélien	1	3%	
Pino	529	53	10%	Italien	52	98%	45%

				USA	1	2%	
Barretali	847	71	8%	Italien	68	97%	43%
				Haïtiens	2	2%	
				Russe	1	1%	
Rapale	403	6	1%	Italien	6	100%	63%
Pieve	168	4	2%	Italien	4	100%	100%
Murato	1022	37	4%	Italien	37	100%	73%
Rutali	516	4	1%	Italien	4	100%	100%
Ogliastro	189	39	21%	Italien	37	95%	64%
				Russes	2	5%	
Nonza	451	6	1%	Italien	6	100%	63%
Olmata du Cap	503	20	4%	Italien	18	90%	65%
				Portoricains	2	10%	
Canari	937	10	1%	Italien	7	70%	90%
				Russe	3	30%	
Poggio d'Oleta	277						
Olenda di Tenda	514	8	2%	Italien	8	100%	38%
Vallecale	506	2	0.4%	Italien	2	100%	100%
Oletta	1023	47	5%	Italien	46	97%	47%
				Anglais	1	3%	
Ficaja	230	1	0.4%	Italien	1	100%	100%
Piano	133	3	2%	Italien	3	100%	33%
Poggio Marinaccio	145	10	7%	Italien	10	100%	60%
Salveroso	146	1	1%	Italien	1	100%	100%
Giocatojo	156	1	1%	Italien	1	100%	100%
Patrimonio	750	17	2%	Italien	17	100%	94%
Saint Florent	1011	41	4%	Italien	40	98%	49%
				Allemand	1	2%	

Farinole	510	11	2%	Italien	11	100%	55%
Pero	590	37	6%	Italien	37	100%	41%
Talasani	510	18	4%	Italien	18	100%	63%
Velone Oneto	346	21	6%	Italien	21	100%	62%
Caglio Isolaccia	558	23	4%	Italien	22	96%	52%
				Israélien	1	4%	
Poggio Mezzana	323	9	3%	Italien	9	100%	66%
Casalta	193	5	3%	Italien	5	100%	100%
Croce	409	3	1%	Italien	3	100%	66%
Silvareccio	547	9	2%	Italien	9	100%	78%
Scata	130	8	6%	Italien	8	100%	38%
San Gavino d'Ampugnani	406	1	0.2%	Italien	1	100%	100%
San Damiano	225						
Pruno	503	45	9%	Italien	45	100%	80%
Quercitello	204						
La Porta	570	26	5%	Italien	26	100%	58%
Casabianca	264	10	4%	Italien	10	100%	50%
Rogliano	1191	80	7%	Italien	80	100%	76%
Morsiglia	552	34	6%	Italien	34	100%	50%
Centuri	525	27	5%	Italien	27	100%	48%
Tomino	511	14	3%	Italien	14	100%	57%
Ersa	635	36	6%	Italien	36	100%	36%
Santo Pietro di Tenda	1080	9	1%	Italien	7	78%	78%
				Russe	2	22%	
San Gavino di Tenda	189						
Sorio di Tenda	532	1	0.2%	USA	1	100%	100%

Venzolasca	1305	36	3%	Italien	33	92%	66%
				Russe	1	2%	
				Autrichien	1	2%	
				Chinois	1	2%	
Loreto di Casinca	811	26	3%	Italien	26	100%	58%
Penta di Casinca	879	30	3%	Italien	29	97%	53%
				Suisse	1	3%	
Porri	314	11	3%	Italien	11	100%	74%
Castellare di Casinca	686	26	4%	Italien	26	100%	62%
Sorbo Ocognano	551	1	0.2%	Espagnol	1	100%	100%
Vescovato	1688	90	5%	Italien	90	100%	51%
Ile Rouse	2024	12	0.6%	Italien	11	92%	58%
				Russe	1	8%	
Santa Reparata di Balagna	1322	1	0.08%	Hollandais	1	100%	100%
Pigna	106						
Corbara	877	1	0.1%	Italien	1	100%	100%
San Antonino	186	1	0.5%	Italien	1	100%	100%
Monticelo	522	6	1%	Italien	5	83%	50%
				Hollandais	1	17%	
Algajola	147	7	5%	Italien	7	100%	71%
Avapessa	174						
Aregno	640						
Speloncato	604						
Messa	274						
Muro	906	4	0.4%	Italien	1	25%	50%
				Palestinien	2	50%	
				Anglais	1	25%	
Feliceto	419						

Catteri	320	3	1%	Italien	2	66%	66%
				Portoricain	1	33%	
Albertacce	1086	12	1%	Italien	12	100%	66%
Casamaccioli	634	8	1%	Italien	8	100%	50%
Corscia	799						
Lozzi	1009						
Moltifao	725	1	1%	Italien	1	100%	100%
Asco	636						
Corte	5267	101	2%	Italien	93	92%	49%
				Anglais	7	7%	
				Suisse	1	1%	
Carstila	324	8	2%	Italien	8	100%	62%
Piedigriggio	255	1	0.4%	Italien	1	100%	100%
Soveria	144						
Popolasca	107						
Prato	190	1	0.5%	Italien	1	100%	100%
Castiglione	200	1	0.5%	Italien	1	100%	100%
Omessa	787	21	3%	Italien	21	100%	72%
Pietraserena	604						
Fogiccia	130	4	3%	Italien	4	100%	25%
Giuncaggio	541	2	0.4%	Italien	2	100%	100%
Lanceraccia	731	9	1%	Italien	9	100%	89%
Erbajola	503	2	0.4%	Italien	2	100%	50%
Piedicorte	642	16	2%	Italien	16	100%	50%
Bustio	93						
Campana	121						

Carceto	108						
Carpineto	142						
Monaccia	310	2	0.6%	Italien	2	100%	100%
Nocario	508	19	4%	Italien	19	100%	58%
Pied'Orezza	268						
Rapaggio	114						
Parata	112						
Stazzona	129	1	1%	Vénézuélien	1	100%	100%
Piazzole	201						
Piedicroce	528	10	2%	Italien	7	70%	30%
				Belge	3	30%	
Verdese	164	9	5%	Italien	9	100%	78%
Valle d'Orezza	199						
Piedipartino	52						
Campi	149						
Canale di Verde	508	5	10%	Italien	5	100%	100%
Chiatra	505	24	5%	Italien	24	100%	58%
Linguinzzetta	531	11	2%	Italien	11	100%	36%
Tox	505	2	0.4%	Italien	2	100%	100%
Pietra di Verde	640	13	2%	Italien	13	100%	62%
Isolaccio	1327						
Pruneli di Fiumore	1117						
Solaro	1003	10	1%	Italien	8	80%	80%
				Russe	2	20%	
Serra di Fiumore	518	10	2%	Italien	10	100%	40%

Saint Laurent	518	6	1%	Italien	6	100%	100%
Aiti	234	2	1%	Italien	2	100%	50%
Cambia	396	5	1%	Italien	5	100%	80%
Cartecosi	418						
Erone	110						
Lano	86						
Rusio	312	2	0.6%	Italien	2	100%	100%
Alzi	107	3	3%	Italien	3	100%	66%
Castellare	165	2	1%	Italien	2	100%	50%
Favalello	61	4	7%	Italien	4	100%	100%
Saint André di Bozio	504	8	2%	Italien	8	100%	50%
Pereli	504	1	0.2%	Italien	1	100%	100%
Piazzoli	101	13	13%	Italien	13	100%	54%
Alando	108						
Mazzola	267						
Bustanico	225						
Santa Lucia di Mercuri	503						
Tralonca	191						
Sermano	240						
Felce	346						
Novale	280						
Ortale	184						
Pietricaggio	273	5	2%	Italien	5	100%	80%
Farrano	341	2	1%	Italien	2	100%	100%
Valle d'Alesani	536	7	1%	Italien	3	43%	43%

				USA	4	57%	
Piobetta	167						
Nocetta	182						
Casevecchie	232						
Antisanti	708						
Oghione	204	3	1%	Suisse	2	66%	100%
				Tunisien	1	33%	
Pietroso	532	7	1%	Italien	7	100%	57%
Rospigliano	267	3	1%	Italien	3	100%	100%
Vezzani	1013	3	0.3%	Italien	2	66%	100%
				Anglais	1	33%	
Figari	1577	12	1%	Italien	12	100%	75%
San Gavino di Carbini	1099	17	2%	Italien	15	88%	88%
				Belges	2	12%	
Carbini	557	4	1%	Italien	4	100%	100%
Zonza	1670	13	1%	Italien	11	85%	92%
				Russe	2	15%	
Levie	3452	6	0.2%	Italien	6	100%	100%
Olmeto	1916	32	2%	Italien	32	100%	72%
Fozzano	658	4	1%	Italien	2	50%	25%
				Anglais	1	25%	
				Suisse	1	25%	
Santa Maria Siganiella	346	1	0.3%	Italien	1	100%	0%
Casalabriva	518	7	1%	Italien	7	100%	57%
Propriano	1959	54	2%	Italien	50	92%	54%
				Russe	4	8%	
Olivese	857	26	3%	Italien	26	100%	65%
Orbellara	521						

Viggiannello	512						
Moca Croce	829	19	2%	Italien	19	100%	53%
Argiusta Moriccio	515	8	1%	Italien	8	100%	38%
Sollacaro	1292	13	1%	Italien	10	77%	92%
				Syrien	3	23%	
Petreto Bichisano	1607	5900%	4%	Italien	51	86%	73%
				Belges	6	10%	
				Russe	1	2%	
				Espagnol	1	2%	
Foce	327						
Belvedere Campoloro	549	7	1%	Italien	7	100%	43%
Sartene	5903	149	3%	Italien	149	100%	65%
Tivolaggio	70						
Giuncheto	314						
Grossa	544						
Granace	233						
Bilia	321						
Pianotoli Caldarello	649	7	1%	Italien	7	100%	86%
Aullene	1636	7	0.4%	Italien	7	100%	57%
Quenza	653	7	1%	Italien	6	84%	71%
				Belge	1	16%	
Zerubia	112						
Monaccia	1161						
Sorbollano	514						
Serra di Scopamene	1124	7	1%	Italien	7	100%	71%
Sotta	1519	5	0.3%	Italien	5	100%	100%
Bastelica	3925	14	0.4%	Italien	6	43%	86%
				Russe	7	50%	

				Belge	1	7%	
Ocana	520						
Cauro	1002	76	8%	Italien	76	100%	84%
Tolla	662	1	0.2%	Italien	1	100%	100%
Eccica Suarella	837	3	0.4%	Italien	2	66%	100%
				Russe	1	33%	
Bocognano	1251	6	0.5%	Italien	6	100%	66%
Tavera	689	12	2%	Italien	8	66%	58%
				Russe	4	33%	
Carbuccia	447						
Vero	520	3	0.6%	Italien	3	100%	66%
Ucciani	1240	16	1%	Italien	15	94%	69%
				Syrien	1	6%	
Partinello	301						
Serriera	343						
Osani	575						
Marignana	859						
Cristinacce	276	11	4%	Italien	11	100%	73%
Evisa	850	1	0.1%	Italien	1	100%	100%
Cargese	843	19	2%	Italien	18	95%	53%
				Russe	1	5%	
Ota	618	27	4%	Italien	27	100%	56%
Piana	1123	2	0.2%	Italien	2	100%	50%
Rezza	503	2	0.4%	Italien	1	50%	100%
				Russe	1	50%	
Rosazia	344	11	3%	Italien	11	100%	64%
Pastricciola	929						

Salice	537	4	1%	Italien	3	80%	80%
				Grec	1	20%	
Albitreccia	617	5	1%	Russe	5	100%	60%
Sera di ferro	647	2	0.3%	Italien	2	100%	100%
Zigliara	623	3	0.5%	Italien	3	100%	66%
Urbalacone	201						
Sainte Marie Siche	800	21	3%	Italien	20	95%	76%
				Russe	1	5%	
Quasquara	360	1	0.3%	Italien	1	100%	0%
Pila canale	841	3	0.4	Italien	3	100%	66%
Petroselo	216						
Guarguale	343	4	1%	Italien	4	100%	100%
Grosseto Prugna	649	6	1%	Anglais	4	66%	50%
				Italien	2	33%	
Frasseto	916						
Cognocoli Monticchi	573	13	2%	Italien	13	100%	62%
Forcciolo	402	3	1%	Italien	3	100%	100%
Cotichiavari	666	21	3%	Italien	21	100%	29%
Cardo Torgia	42						
Campo	520	2	0.4	Italien	4	100%	100%
Azilone Ampaza	510	16	3%	Italien	16	100%	32%
Casaglione	406						
San Andre d' Orcino	260	16	6%	Italien	15	94%	56%
				Russe	1	6%	
Sari d'Osano	597	14	2%	Italien	14	100%	64%
Sarola Carcopino	816	2	0.2%	Italien	2	100%	100%
Peri	664	26	4%	Italien	25	96%	85%

				Russe	1	4%	
Cutoli Corticchiato	1314						
Tavaco	224	1	0.5%	Italien	1	100%	100%
Valle di Mezzana	255	4	2%	Italien	4	100%	25%
Guagno	763						
Poggiolo	525	1	0.2%	Roumain	1	100%	100%
Orto	267						
Soccia	545	1	0.2%	Italien	1	100%	100%
Renno	702						
Murzo	293	1	0.3%	Italien	1	100%	100%
Balogna	537	2	0.4%	Italien	2	100%	100%
Vico	1540	67	4%	Italien	66	98%	58%
				Russe	1	2%	
Leccia	688	7	1%	Italien	7	100%	72%
Coggia	533	11	2%	Italien	11	100%	73%
Arbori	504	29	6%	Italien	29	100%	59%
Palnecca	1729						
Ciamannacce	651	5	1%	Italien	5	100%	80%
Corrano	511	11	2%	Italien	11	100%	100%
Cozzano	1115	2	0.2%	Italien	2	100%	100%
Guitera	343	18	2%	Italien	17	88%	50%
				Russe	1	12%	
Sampolo	533						
Tasso	558	1	0.2%	Italien	1	100%	100%
Zevaco	548	1	0.2%	Italien	1	100%	100%
Zicavo	1568	28	2%	Italien	27	96%	64%

				Russe	1	4%	
Bastia	27561	1853	7%	Italien	1760	95%	55%
				Turque	40	2%	
				Allemand	5	0.3%	
				Antillais	1	0.05%	
				Russe	11	1%	
				Espagnol	9	0.5%	
				Syrien	21	1%	
				Marocain	6	0.3%	
Furiani	323	14	4%	Italien	14	100%	57%
Pietrabugno	651	31	5%	Italien	29	94%	66%
				Hongrois	1	3%	
				Serbe	1	3%	
Santa Maria di Lota	672	35	5%	Italien	28	80%	20%
				Espagnol	4	11%	
				Anglais	2	6%	
				Portugais	1	3%	
San Martino di Lota	841	40	5%	Italien	29	72%	60%
				Américains	6	15%	
				Polonais	2	5%	
				Espagnol	2	5%	
				Algérien	1	3%	
San Nicolao	912	40	4%	Italien	40	100%	72%
Santa Reparata di Moriani	253						
Sainte Lucie de Moriani	439	17	4%	Italien	17	100%	77%
Santa Maria Poggio	327	26	8%	Italien	26	100%	73%
San Giovanni	523	3	0.6%	Italien	3	100%	100%
Occiatano	416	1	0.2%	Italien	1	100%	0%
Novela	257						
Costa	196						
Paraso	545	1	0.2%	Inconnu	1	100%	100%
Belgodere	740	30	4%	Italien	29	97%	40%
				Polonais	1	3%	

Palasca	317	9	3%	Italien	9	100%	56%
Zilia	515	7	1%	Italien	7	100%	71%
Moncale	502						
Montemaggiore	523						
Manzo	375	1	0.3%	Italien	1	100%	100%
Lughignano	147						
Galéria	807	2	0.1%	Italien	1	50%	100%
				Hollandais	1	50%	
Cassaro	329						
Calenzana	2642	27	1%	Italien	24	89%	89%
				Russe	3	11%	
Calvi	2517	29	1%	Italien	6	21%	79%
				Anglais	2	7%	
				Finlandais	4	14%	
				Marocain	1	3%	
				Syrien	1	3%	
				Hollandais	1	3%	
				Belge	14	48%	
Lumio	687	3	0.4%	Italien	3	100%	100%
Vallica	159						
Mausoleo	116						
Pioggiola	504						
Olmi Cappella	733	1	0.1%	Italien	1	100%	100%
Olmiccia	345	8	2%	Italien	8	100%	75%
Cargiaca	511	1	0.2%	Italien	1	100%	100%
Altagene	300						
Porto-Vecchio	4743	106	2%	Italien	1	94%	80%
				Espagnol	6	6%	
Sari di Porto-Vecchio	654	34	5%	Italien	34	100%	62%

Leccia	186						
Conca	1005	12	1%	Italien	10	83%	41%
				Allemand	2	17%	
Zoza	231	34	15%	Italien	34	100%	46%
Sainte Lucie de Talano	1849	14	1%	Italien	8	57%	100%
				Russe	1	7%	
				Palestinien	2	14%	
					3	21%	
Saint André de Tallano	169	5	3%	Italien	5	100%	40%
Poggio di Tallano	136	12	9%	Italien	12	100%	42%
Bonifacio	2715	236	8%	Italien	229	97%	56%
				Suisse	4	2%	
				Brésilien	2	1%	
				Russe	1	0.4%	
Calacuccia	1017	21	2%	Italien	21	100%	76%
Castifao	532	3	1%	Italien	3	100%	66%
Poggio di Nazzo	640						
Ghisonaccia	1142	29	2%	Italien	25	86%	69%
				Suisse	2	7%	
				Danois	1	3%	
				Serbe	1	3%	
Lugo di Nazzo	506						
Ghisoni	1585	10	1%	Italien	10	100%	90%
Aleria	793	32	4%	Italien	32	100%	62%
Zalana	832						
Matra	253	5	2%	Italien	5	100%	80%
Tallone	608	18	3%	Italien	18	100%	61%
Moïta	555	9	2%	Italien	9	100%	78%
Ampriani	88						

Zuani	507						
Pianello	427	1	0.2%	Italien	1	100%	100%
Castineta	142	7	5%	Italien	7	100%	43%
Morosaglia	892	37	3%	Italien	37	100%	62%
Bisinchi	515	14	3%	Italien	14	100%	36%
Castello di Rostino	545	15	3%	Italien	15	100%	80%
Gavignano	508	3	1%	Espagnol Italien	2 1	66% 33%	33%
Valle di Rostino	523	1	0.2%	Roumain	1	100%	0%
Saliceto	170						
Vivario	1024	30	3%	Italien Autrichien	26 4	87% 13%	40%
Saint Pierre de Venaco	193						
Casanova	223	2	1%	Italien Russe	1 1	50% 50%	50%
Muracciole	293	2	1%	Italien	2	100%	100%
Riventosa	185						
Poggio de Venaco	343	6	2%	Italien	6	100%	83%
Venaco	1585	18	1%	Italien	18	100%	66%

Deuxième partie

BIBLIOGRAPHIE SUR LES MIGRATIONS EN CORSE.

I°) SUR LES MIGRATIONS EN GENERAL:

A°) Sur les migrations en Méditerranée fournissant des renseignements sur la Corse:

a) Les livres :

- Jean CARPENTIER et François LEBRUN (dir.), *Histoire de la Méditerranée*, Paris, Le Seuil, Point Histoire, 2001, 623 pages.
- Gérard CLAUDE, *Migrations en Méditerranée*, Paris, Ellipses éditions, 2002.
- Albano CORDIERO, *L'immigration*, La découverte, Paris, 1984.
- P.E. de LECA, *Della emigrazione europea ed in particolare di quella italiana*, Torino, Frat. Bocca, 1909-1910.
- Claude LIAUZU, *Histoire des migrations en Méditerranée Occidentale*, Bruxelles, Editions Complexe, Questions du XX^{ème} siècle, 1996, 275 pages.

b) Les revues :

c) Les articles :

- Caroline DOUKI, *Le territoire économique d'une région d'émigration : campagnes et montagnes lucquoises, du milieu du XIX^{ème} siècle à 1914*, Revue d'histoire moderne et contemporaine, n°48-2, 2001, pp. 192-246.

d) Les sites Internet :

B°) Sur les migrations en Corse⁷⁰ :

a) Les livres :

Niveau macro :

- Antoine ALBITRECCIA, *La Corse, son évolution au XIX^{ème} siècle et au début du XX^{ème} siècle : étude de géographie humaine et économique*, Paris, PUF, 1942, 296 pages.
- *Aspect de la population active en Corse en 1973*, Ajaccio, Mission Régionale, 1974.
- Ghjuvan Maria ARRIGHI, Antoine-Marie GRAZIANI et Petru D'ORAZIO, *10 000 anni di migrazioni ch'è anu fattu a Corsica, 10 000 ans de migrations qui ont fait la Corse*, dépliant couleurs, 1997.
- Corse matin, *Récit de voyage à la Maddalena et Elba*, lycéens Fesch, 23/02/08.
- M.F. ATTARD-MARANINCHI, *Les sociétés corses...*, op. cit.
- D. BACHAMAN, *Les personnes d'origine étrangère en Corse : la question de l'emploi, la question du logement. L'intégration est-elle en marche ?*, 1996.

⁷⁰ On ne pourra malheureusement pas se reporter à Daniel COURGEAU, *Migration nette et densité: la France de 1954 à 1990*, Population, 47^{ème} année, n°2, mars-avril 1992, pp. 462-467 ; en effet, il est précisé en note de présentation que *Nous excluons de cette analyse la Corse dont la qualité des recensements ne permet pas la prise en compte.*

- Victor BORGOGNO et Lise VOLLENWEIDER-ANDRESEN, *Corse : situation migratoire et insertion des immigrés*, études expérimentales pour la DATAR, 1^{ère} partie, IDERIC, 1983, 167 pages.
- François FLORI, *Bibliographie générale de la Corse, 1973-1974*.
- INSEE et FASILD, *Atlas des populations immigrées en Corse*, Ajaccio, 2004, 23 pages.
- *Les immigrés en France : l'immigration italienne en Corse de 1500 à 1960*, Ajaccio, Service éducatif des Archives, 1994.
- Marie-Pierre LUCIANI, *Immigrés en Corse minorité de la minorité*, Paris, CIEMI L'Harmattan, 1995, 260 pages.
- Jeannine RENUCCI, *Corse traditionnelle et Corse nouvelle*, Lyon, Audin imprimeurs, 1974.
- Pierre SIMI, *Atlas scolaire de la Corse*, Ajaccio, CRDP de la Corse, 1992, 260 pages ; pour la population, les migrations et les étrangers voir les pages 79-110.
- *Les étrangers en France, Guide des sources d'archives publiques et privées XIX^{ème} et XX^{ème} siècle*, Tome 1, Paris, Générique, Direction des archives de France, 1999.

Niveau méso :

Niveau micro :

- Claudine ROSSI, *La population de la ville d'Ajaccio*, s.d.

b) Les mémoires de maîtrise, DEA/master et thèses :

Niveau macro :

- Abdelouhab ABDEDU, *Renversement migratoire, identités et tensions, cas de la Corse et de l'Andalousie*, Université d'Aix-Marseille I, doctorat de géographie (en cours).
- André BRUNINI, *Migrations et mutations en Corse depuis les années cinquante : contribution à la compréhension du problème corse*, Université de Poitiers, mémoire de maîtrise de géographie, 1990, 155 pages.
- Marie-Pierre LUCIANI, *Insertion des travailleurs immigrés dans la région Corse*, Université de Paris VII, DEA de Sociologie, 1986, 216 pages.
- Christian MILLELI, *Causes et conséquences de l'évolution démographique du département de la Corse*, Mémoire de Sciences économiques, Paris I, 1972.
- Marie PERETTI-NDIAYE, *Le racisme en Corse. Contextualisation et étude des signifiants de l'action, réflexion sur la dimension spécifique du phénomène*, EHESS, doctorat de sociologie (en cours).
- Jean-Marc PUPONNI, *Du régionalisme à l'autonomisme (1962-1975), l'évolution du discours revendicatif corse à travers l'exemple des étrangers*, mémoire de maîtrise, U.E.R. de Géographie, Histoire et Sciences sociales, Université de Paris VII, 1983-1984, 91p.
- Dominique RICCI, *L'évolution du discours nationaliste corse (1975-1984): l'exemple des étrangers, mémoire de maîtrise*, U.E.R. de Géographie, Histoire et Sciences sociales, Université de Paris VII, 1983-1984, 91 p.

- Liza TERRAZZONI, *Nationalisme et racisme, articulation entre intégration et exclusion : le cas de la Corse*, Université de Paris X, doctorat de sociologie (en cours).

- Jacqueline TUFFELL, *Analyse ethnique de la population corse d'après le mouvement de l'année 1982*, Université de Paris IV, thèse de médecine, 1984, disponible à la Bibliothèque universitaire de Corte.

- Nicolas-Ignace TRANI, *Les mouvements migratoires en Corse (immigration, émigration)*, Paris, Thèse de droit, 1945, 2 volumes, 67 et 101 pages.

Niveau méso :

Niveau micro :

c) Les revues :

Niveau macro :

- Cuntrasti, *Immigrés : de qui parlons-nous ?*, n°8, avril 1989, 144 pages.
- Économie corse, *Treize pour cent d'étrangers en Corse*, n° 14, 1979.
- Économie corse, *Population et habitat*, n° 9, mai-juin 1978.
- Économie corse, *Population et habitat*, n°33, 4^{ème} trimestre 1985.
- Économie corse, *Une immigration surtout marocaine et portugaise*, n°94, janvier 2001.

- Économie corse, n°30, 1^{er} trimestre 1985.
- Économie corse, n°60, 3^{ème} trimestre 1992.
- Economie corse, *La Corse et ses habitants*, n°7, 1978.
- Economie corse, *L'école et les immigrés*, n°31, 1985.
- Economie corse, *Les « nouvelles » de l'étranger*, n°45, 1988.
- Économie corse, n°68, 1994.
- Économie corse, *Une immigration surtout marocaine et portugaise*, n°94, janvier 2001.

- Etudes corses, *L'espace social : Acteurs, enjeux*, n°26, 1986, 173 pages.
- INSEE, *Recensement général de la population de mai 1954. Résultats statistiques, département de la Corse*, Paris, 1961, Imprimerie nationale, PUF.

- INSEE, *Recensement de 1962, population du département de la Corse*, Paris, 1962.

- INSEE, *Recensement de la population de 1968, département de la Corse*, Imprimerie nationale, 1971.

- INSEE, *Recensement général de la population de 1990, population, activités, ménages, la région et ses départements*, Paris, 1992.

- INSEE, *Recensement général de la population de 1990, logement, population, emploi, la région et ses départements*, Paris, 1992.

- INSEE, *mars 1999, Recensement de la population, tableaux, références et analyse, volume Corse*, Paris, 2001.

- *Les routes de migrations en Méditerranée*, Migration et Méditerranée, n° 31-32, avril-septembre 1985.

- Georges MORACCHINI, *Aspects de la situation sociolinguistique de la Corse. Les apports de l'Enquête famille*, Langage et Sociétés n°112, juin 2005, pp.9-31.

Niveau méso :

- Marie-José DALBERA-STEFANAGGI et Jean-Pierre LAI, *Continuum dialectal et ruptures linguistiques, « prendre les langues au vol »*, Langage et Sociétés n°112, juin 2005, pp.33-56 (concerne les parlers du sud de la Corse et du nord de la Sardaigne et leur emploi en situation de migrations).

Niveau micro :

- Strade, *Bonifacio, entre traditions et modernité. Essais d'ethnologie*, n°7, juin 1999, 166 pages.

d) Les articles :

Niveau macro :

- Emmanuel BERNABEU-CASANOVA, *Les conséquences démographiques de la modernisation des sociétés corse et sarde*, Strade n°11, 2003, pp.73-85.

- R. BODIN et J. SABATINI, *La main-d'œuvre étrangère en Provence-Côte-d'Azur et Corse*, Marseille, ministère du Travail, échelon régional emploi, 1971.

- Victor BORGOGNO, *Opposition du politique et du social dans l'insertion des travailleurs immigrés. L'exemple corse*, in *Peuples méditerranéens*, n°31-32, avril-septembre 1985, pp. 29-44.

- Max CAISSON, *L'hospitalité Corse comme relation d'ambivalence*, Études Corses, 1974, n° 2 .

- CALLON, *Mouvement de la population de la Corse : 1820-1930*, in BSSHNC⁷¹, n° 496.

- Anne-Marie FAIDUTTI-RUDOLPH, *L'immigration italienne dans le sud-est de la France*, in *Etudes et travaux de Méditerranée, Revue géographique des pays méditerranéens*, 1964 ; concerne la Corse, la Provence et les Alpes.

- Dominique FOATA, *L'élaboration d'un espace langagier radiophonique méditerranéen*, in *Continuum dialectal et frontières linguistiques en Méditerranée occidentale*, Etudes corses n°59, décembre 2004, pp.111-127.

- GUI, *La population de la Corse d'après le recensement de 1926*, in BSSHNC, n° 485-489.

- *Histoire du peuplement de la Corse*, in BSSHNC, 1925, n° 473-476.

- *La population de la Corse de 1769 à 1968*, BSSHNC, Fasc. 608-609, Année 1973.

- LIMPERANI, *Rapport sur l'immigration en Corse, présenté à la Chambre d'Agriculture dans la séance du 7 avril 1864* in *L'Observateur de la Corse*, Bastia, 15 avril 1865.

- Danièle MAOUDJ, *Immigration et question corse*, in *Le Petit Bastiais* n° 23 du 8 juillet 1988.

- *L'école, phare des inégalités ?* in *Kyrn*, septembre 1988.

- *Les boucs émissaires d'une Corse malade* » in *Kyrn* n° 342 du 25 au 31 janvier 1990.

- *Les douaniers de l'identité*, in *A Messagera* n° 20, mai 1998.

⁷¹ Bulletin de la Société des Sciences Historiques et Naturelles de la Corse ; Bastia depuis 1880.

- Piero PARISELLA, *La Corsica : emigrazione e immigrazione*, in Rassegna italiana di politica, letteratura e arte. Roma, 1927, pp. 624 à 700 ; article également publié dans *La Revue de la Corse*, tome VIII, 1927, pp 294-295.

- Georges RAVIS-GIORDANI, *La Corse, terre d'accueil et d'émigration, XIX^e-XX^e siècles*, in Georges RAVIS-GIORDANI (dir.), Atlas ethnohistorique de la Corse, Paris, Éditions du CTHS, 2004, pp.68-69.

- *L'immigration n'est plus ce qu'elle était*,

BSSHNC n°702-703, 2003.

- H.VANUTBERGHE, *La Corse, étude de géographie humaine*, Annales de géographie n°70, volume 13, 1904, pp.334-347.

- Dominique VERDONI, *La Corse au carrefour d'une méditerranéité euro-arabe. Enjeu éducatif et stratégies interculturelles*, in Jacques FUSINA (dir.), *Histoire de l'École en Corse*, Ajaccio, Albiana, 2003, pp.547-559.

Niveau méso :

Niveau micro :

- Pierre BIANCO, *Origine et évolution de la population de Calvi jusqu'à la fin du XVIII^{ème} siècle*, in *Balagne, essais et documents. Mélanges*, Strade n°8, 2000

- Corinne CASSÉ, *Identité et territoires dans les quartiers sud de Bastia : l'exemple de la cité Aurore*, in *Balagne, essais et documents. Mélanges*, Strade n°8, 2000.

- Corinne CASSÉ et Marie-Claude ACQUAVIVA, *Etude ethnographique de quelques quartiers ajacciens : Saint-Jean, Les cannes et les Salines. Quel vécu et quelle perception de soi pour les habitants de cités populaires ?*, Strade n°10, 2002, pp.85-93.

- Thierry VINCENTELLI, *Société et immigration à Bastia à la fin du XVIII^{ème} siècle*, *Etudes corses* n°44, 1995, pp.5-33.

e) Les sites Internet :

Niveau macro :

- <http://www.ac-corse.fr/disciplines/histoire/migrations/index.htm>

Niveau méso :

- Direction de la Solidarité et de la Santé, *Diagnostic sur les discriminations raciales et xénophobes en Corse-du-Sud*, 2004, <http://corse.sante.gouv.fr/ivad2.pdf>

Niveau micro :

f) Documents audiovisuels :

- M CASALTA, *Tête de Maure*, Paris, Production audiovisuelle, 2006.

II°) SUR LES MIGRATIONS EN CORSE PAR FLUX DE POPULATIONS:

A) Sur les Algériens :

a) Les livres :

Niveau macro :

Niveau méso :

Niveau micro :

b) Les mémoires de maîtrise, DEA/master et thèses :

Niveau macro :

Niveau méso :

Niveau micro :

c) Les revues :

Niveau macro :

Niveau méso :

Niveau micro :

d) Les articles :

Niveau macro :

- Danielle MAOUDJ, *Mes deux montagnes : de Tizi-Ouzou à Zonza*, Peuples méditerranéen n°38-39, janvier-juin 1987, pp.227-251.

- Didier REY, *Les identités multiples : Corse et Algérie au regard du football (1897-1962)* in *Souverainisme, nationalisme, régionalisme*, Politeia, revue de droit constitutionnel comparé n°7, Bordeaux, printemps 2005.

Niveau méso :

Niveau micro :

- Jean TRICOU, *Les insurgés algériens internés à Calvi*, BSSHNC n°672-673, pp.65-74.

- *Les insurgés arabes internés à Calvi*, Calvi, chez l'auteur, 1996, 26 pages.

e) Les sites Internet :

Niveau macro :

Niveau méso :

Niveau micro :

B) Sur les Britanniques :

a) Les livres :

Niveau macro :

- Michel VERGÉ-FRANCESCHI (dir.), *La Corse et l'Angleterre XVI^{ème}-XIX^{ème} siècle*, Ajaccio, Éditions Alain Piazzola, 2005, 206 pages.

Niveau méso :

Niveau micro :

b) Les mémoires de maîtrise, DEA/master et thèses :

Niveau macro :

Niveau méso :

Niveau micro :

c) Les revues :

Niveau macro :

Niveau méso :

Niveau micro :

d) Les articles :

Niveau macro :

Niveau méso :

Niveau micro :

e) Les sites Internet :

Niveau macro :

Niveau méso :

Niveau micro :

C) Sur les Espagnols :

a) Les livres :

Niveau macro :

Niveau méso :

Niveau micro :

b) Documents audiovisuels :

Niveau micro

- Dominique LANZALAVI, *I Ripubblicani spagnoli d'Aiacciu*, FR3 Corse, 2007, deux documentaires de 52 minutes chacun mêlant témoignages et images d'archives.

b) Les mémoires de maîtrise, DEA/master et thèses :

Niveau macro :

Niveau méso :

Niveau micro :

c) Les revues :

Niveau macro :

Niveau méso :

Niveau micro :

d) Les articles :

Niveau macro :

Niveau méso :

Niveau micro :

e) Les sites Internet :

Niveau macro :

Niveau méso :

Niveau micro :

D) Sur les Grecs⁷² :

a) Les livres :

⁷² Au vu de la particularité de l'implantation grecque en Corse, celle-ci ne peut être saisie qu'au niveau macro.

- Émile APPOLIS, *Les rapports entre catholiques de rite grec et de rite latin à Cargèse (Corse)*, S.l., S.d.

- Gérard BLANKEN, *Introduction à une étude du dialecte grec de Cargèse*, Leyde, Sijthoff's, 1947.

- *Les Grecs de Cargèse, Corse, recherches sur leur langue et sur leur histoire*, Leyde, A.W. Sijthoff, 1951, 322 pages.

- Marie-Anne COMMÈNE, *Cargèse, une colonie grecque en Corse*, Paris, Les Belles Lettres, 1959, 92 pages.

- Dr. Macé, *Une visite à Cargèse, colonie grecque dans le voisinage d'Ajaccio*, Chambéry, Impr. C.P. Ménard, 1893, 84 pages.

- *Mémoire historique sur l'émigration de la colonie grecque de la Marée en Corse, et titres authentiques de son établissement à Paomia par la République de Gênes, et ensuite à la pointe de Cargèse par Louis XVI, roi de France et de Navarre*, Ajaccio, M. Marchi impr., 1820, 32 pages.

- Élie PAPANACCI, *Histoire de Cargèse, Paomia, deux cités grecques en Corse, et de Piana, Ota, Porto*, Paris, chez l'auteur, 1967, 204 pages.

- Théodora STEPHANOPOLI DE COMNEME, *La Fondation de Cargèse*, Marseille, impr. Puget, 1975, 144 pages.

- Patrice STEPHANOPOLI, *Histoire des Grecs en Corse*.

b) Les mémoires de maîtrise, DEA/master et thèses :

- Jeannine GIUDICELLI, *La diaspora grecque de Corse d'Oitylo à Cargèse*, Université de Montpellier III, doctorat d'Études grecques et néo-helléniques (en cours).

c) Les revues :

d) Les articles :

- R. COMNEME STEPHANOPOLI, *Une colonie grecque en Corse*, BSSHNC, Année 1918, n° 385 à 389 et n° 393 à 394 ; Année 1919, n° 405 à 408.

- Fernand ETTORI, *Histoire de Cargèse Paomia, deux cités grecques en Corse et de Piana, Ota, Porto d'après Elie Papadacci*, BSSHNC, Année 1971, Fasc. 600-601.

- Janine GIUDICELLI, *Ile d'asile et de transit : l'aventure des Grecs du Magne XVII^e-XIX^e siècles*, in Georges RAVIS-GIORDANI (dir.), *Atlas ethnohistorique de la Corse*, Paris, Éditions du CTHS, 2004, pp.72-73.

- Martien MARTINI, *Les rapports catholiques de rite grec et latin à Cargèse (Corse) d'après E. Appolis*, BSSHNC, Année 1966, Fasc. 578.

e) Les sites Internet :

E) Sur les Italiens :

a) Les livres :

Niveau macro :

- Tiziano ARRIGONI, *Uomini dei boschi e della natura. Emigrazione stagionale dall'Appennino toscano alla Corsica (XVIII-XX secolo)*, Pacini, 2002, 104 pages.

- Andrea BOCCHI, Marco CINI (a cura di), *Gli esuli italiani in Corsica, 1815-1860 : storia, letteratura, linguistica : atti del Convegno di studi*, Pisa, 19

giugno 1999, Pisa, Domus Mazziniana, 2000, 182 pages, textes en Français et en Italien.

- Adriana DADÀ (a cura di), *Storia e storie della Val di Bisenzio e della Corsica. Travagliu annantu à u terrenu etnograficu corsu - toscanu*, Prato, 2000, 64 pages.
- Ines LOI CORVETTO, *La Sardegna e la Corsica*, Torino, UTET libreria, collana *L'Italiano nelle regioni*, 1993, 306 pages.
- LUC, *Les Prêtres romains déportés en Corse*, Bastia, C. Piaggi, 1912.
- Ersilio MICHEL, *Esuli e cospiratori italiani in Corsica : 1815-1830*, Milano, Tyrrenia, 1927, 4 vol.
Esuli italiani in Corsica (1815-1861), Bologna, Cappelli, 1938.
- *Nostalgia, il male del paese : prose e poesie di vari emigrati italiani in Corsica*, Bastia, 1850, 57 pages.
- *Quelques notes sur les noms de famille italiens en Corse*, Ajaccio, Impr. spéciale de l'île, 1935.
- Service éducatif des archives départementales de la Corse-du-Sud, *Les immigrés en France : l'immigration italienne en Corse de 1500 à 1960*, Ajaccio, 1994.
- *Supplica dell'emigrazione italiana in Corsica al Re Vittorio Emanuele*, Bastia, Tip. Fabiani, 1860, 94 pages.
- *L'Italia in esilio- L'Italie en exile*, Presidenza del consiglio dei ministri dipartimento per l'informazione è l'editoria. (carte)

Niveau méso :

Niveau micro :

b) Les mémoires de maîtrise, DEA/master et thèses :

Niveau macro :

- Marie-Françoise GAFFORY, *L'immigration italienne en Corse de 1945 à nos jours*, Université de Paris III, mémoire de maîtrise d'Italien, 1998, 82 pages.
- Nadine VENTURELLI, *Caractères économiques et politiques de l'immigration italienne en Corse 1920-1939*, Université de Strasbourg III, mémoire d'I.E.P., 1978, 159 pages.

Niveau méso :

Niveau micro :

c) Les revues :

Niveau macro :

Niveau méso :

Niveau micro :

d) Les articles :

Niveau macro :

- Tiziano ARRIGONI, *Dalla Toscana alla Corsica. Tre secoli di emigrazione toscana in Corsica*, in *A viva voce*, n°30, 2000.
- A. COSTA, *Les prêtres italiens déportés en Corse (1811-1814)*, BSSHNC, Année 1930, n° 490 à 495.

- *La Collectivité italienne en Corse*, in Boll. quindicinale immigrazione, Milano, Anno XIV, n° 21, pp. 326 et anno XVI, n° 6, pp.85.
- Adriana DADÀ, *Lavoratori dell'Appennino Toscano in Corse au XIX^e siècle*, in *Altre Italie* n° 12, Torino, 1994, pp.6-38.
 - *Migrations internes / migrations extérieures: Bagnone, Lunigiana, 1840-1940*, intervention au colloque sur *Les grandes transitions de la population, société, économie*, Pavie les 28-30 septembre 2006, concerne en partie la Corse, fournit notamment le nombre des passeports délivrés pour l'île ainsi que des renseignements sur les métiers des émigrants ; disponible en version électronique sur 158.110.81.142/sides/Papers_Pavia/5_Treves_Audenino/Dada.pdf
- Sylvain GREGORI, *Tra Lucchese è nimicu : la représentation mentale de l'Italien dans l'imaginaire social corse 1938-1943*, *Études corse* n°49, 1997, pp. 89-121.
 - Corrado MASI, *Migrations des travailleurs entre l'Italie et Corse* in *L'Idée coloniale*, Roma, 6 mars 1927.
 - A. OTTANELLI, *Un cas d'émigration de métier : Organari pistoiesi en Corse* in *Quaderni dell'émigration toscane* n° 2, Firenze, Consulta Regionale dei Toscani all'Esterio, 1999.
 - Francis POMPONI, *Les Lucchises en Corse*, in Émile TÉMIME et Teodosio VERTONE (dir.), *Gli Italiens en France du sud et en Corse (1860-1980)*, Milan, Franco Angeli, 1988, 238 pages.
 - Didier REY, *La question italienne en Corse (de 1882 à 1915)*, in Antoine-Laurent SERPENTINI (dir.), *Dictionnaire historique de la Corse*, Ajaccio, Albiana, 2006, p.522.
 - J. TESTANIER, *Rapports Corse-Sardaigne-Pouilles*, BSSHNC, Année 1962, Fasc. 563.
 - Niveau méso :
 - Émile Y. KOLODNY, *Les origines géographiques de la population italienne actuelle à Ajaccio et à Bastia*, BSSHNC n°572, 1964, pp.50-55.
 - Niveau micro :
 - Claude CAZEMAJOU-PIZZINI, *À la rencontre de mineurs et de forgerons italiens à Erba au XIX^e siècle*, in *Corse industrielle 1830-1960*, catalogue de l'exposition, Corte, Musée de la Corse, 2005, pp. 117-125.
 - Karine MICHEL, *Les influences du système culinaire italien sur la cuisine corse de Bastia*, in *De Terra Nova au Grand Bastia. Essais d'ethnologie*, Strade n°6, 1998.

e) Les sites Internet :

- Niveau macro :
- Niveau méso :
- Niveau micro :

F) Sur les Marocains/Maghrébins :

a) Les livres :

- Niveau macro :
- M.A. BIASINI et J.J.CECCALDI, *Peuples maghrébin et corse : les ambiguïtés d'une certaine proximité culturelle*, 1995.

- Philippe A. BOIRY, *Publics relations*, L'Harmattan, 2003. (courte mention de la Corse)
- Ivin BOURDIEC, *L'aliénation corse*, Paris, L'Harmattan, 2005. (courte mention de la Corse)

Niveau méso :

- François VINOT, *Les populations d'origine maghrébine dans le département de Haute-Corse et leurs perspectives d'intégration dans la société insulaire*, 2001.

Niveau micro :

b) Les mémoires de maîtrise, DEA/master et thèses :

Niveau macro :

- Amel BENKADDOUR, *Les enjeux interculturels dans la construction de l'espace méditerranéen : femmes corses et marocaines*, Université de Corse, doctorat de Sciences de l'information et de la communication (en cours).
- Malika BOUHANNOUCH, *Trajectoire migratoire et insertion des femmes marocaines immigrées en Corse : l'exemple d'Ajaccio*, EHESS, DEA d'Anthropologie, 1988, 135 pages.
- Malika BOUHANNOUCH, *Aspirations au changement des mères marocaines migrantes et leurs incidences sur le vécu de jeunes filles : le cas des jeunes filles en Corse dans leurs rapports familiaux*, EHESS, doctorat d'ethnologie (en cours).

Niveau méso :

Niveau micro :

c) Les revues :

Niveau macro :

- Revue *Fora !*, *Corse et Maghreb côte à côte*, n°2, hiver-printemps 2008, 128 pages.

Niveau méso :

Niveau micro :

d) Les articles :

Niveau macro :

- Rachid ALAOUI et Marie MATHIEU, *L'immigration marocaine en Corse : une force de travail silencieuse*, in *Marocains de France et d'Europe*, Hommes et Migrations n°1242, mars-avril 2003, pp.72-93.
- Victor BORGOGNO, *Une situation migratoire. Les maghrébins en Corse*, in *L'immigration maghrébine en France*, Les Temps Modernes, n°452-454, mars-mai 1984, pp. 2148-2180.
- Jean-Michel GÉA, *Immigration et contacts de langues en Corse. L'exemple de deux familles marocaines*, Langage et Sociétés n°112, juin 2005, pp.57-78.

- *Marocains de Corse, entre deux pays et trois langues*, Langues et cités, Bulletin de l'observatoire des pratiques linguistiques, publication

de la Délégation générale à la langue Française et aux langues de France, à paraître.

- Danielle MAOUDJ, - *L'image de la France et de la Corse à travers une famille marocaine*, Faculté des Lettres et Sciences humaines de Tunis, Les cahiers de la Tunisie n°109-110, 1979.

- *Lettre de corse, enfant de deux montagnes*, Hommes et migrations n° 1092, 1986.

- E. MESTIRI, *Maghrébin, « tête de Maure » en Corse*, Grand Maghreb n°38, 1985, pp.114-116.

- Didier REY, *Les footballeurs originaires du Maghreb en Corse (1957-2007)*, à paraître dans la revue Migrations, printemps 2008.

- Noëlle VINCENSINI, *Racisme corse anti-maghrébin*, in Migrations en Europe, Multitudes n°19, 2004-05, pp. 85-94.

Niveau méso :

Niveau micro :

e) Les sites Internet :

Niveau macro :

- <http://multitudes.samizdat.net/Racisme-corse-anti-maghrebin.html>

(reprise de l'article paru dans Multitudes n°19.)

Niveau méso :

Niveau micro :

f) émission radio :

- Petru MARI, *El kantara*, RCFM.

G) Sur les Portugais :

a) Les livres :

Niveau macro :

Niveau méso :

Niveau micro :

b) Les mémoires de maîtrise, DEA/master et thèses :

Niveau macro :

Niveau méso :

Niveau micro :

c) Les revues :

Niveau macro :

Niveau méso :

Niveau micro :

d) Les articles :

Niveau macro :

Niveau méso :

Niveau micro :

e) Les sites Internet :

Niveau macro :

- <http://www.portugal-story.com>

Niveau méso :
Niveau micro :

H) Sur les « Russes » :

a) Les livres :

Niveau macro :

- Antoine ALBITRECCIA, *La Corse, son évolution au XIXème siècle et au début du XXème siècle*, Presses Universitaires de France, 1942.
- M. GUILLON, L. LEGOUSE, E. MA MUNG, *L'asile politique entre deux chaises, droits de l'homme et gestion des flux*, L'Harmattan, 2003. (courte mention de la Corse)

Niveau méso :
Niveau micro :

b) Les mémoires de maîtrise, DEA/master et thèses :

Niveau macro :

Niveau méso :

Niveau micro :

c) Les revues :

Niveau macro :

Niveau méso :

Niveau micro :

d) Les articles :

Niveau macro :

- Bruno BAGNI, *Les Russes en Corse*, Études corses n°49, 1997, pp.123-168.

Niveau méso :

Niveau micro :

e) Les sites Internet :

Niveau macro :

- [http //www.russie.net](http://www.russie.net)
- [http//www.russomania.com](http://www.russomania.com)

Niveau méso :
Niveau micro :

I) Sur les « Serbes » :

a) Les livres :

Niveau macro :

- Robert COLONNA d'ISTRIA, *La Corse au XXème siècle, histoire des heurs et malheurs d'une province...*, Edition France Empire, 1997.
- Catherine LUTARD, *La Yougoslavie de Tito écartelée 1945-1991*, L'hamarttan, 2005. (courte mention de la Corse)
- Amédée MOULINS, *Université française et la jeunesse serbe*, G Van Oest et cie, 1917. (courte mention de la Corse)

Niveau méso :

Niveau micro :

b) Les mémoires de maîtrise, DEA/master et thèses :

Niveau macro :

Niveau méso :

Niveau micro :

c) Les revues :

Niveau macro :

Niveau méso :

Niveau micro :

d) Les articles :

Niveau macro :

Le dossier éducatif sur *La Corse et les Corses pendant la première guerre mondiale*, Service éducatif des ADCS, 1982, contient quelques éléments sur les Serbes.

Niveau méso :

Niveau micro :

e) Les sites Internet :

Niveau macro :

Niveau méso :

Niveau micro :

J) Sur les « Syriens » :

a) Les livres :

Niveau macro :

Niveau méso :

Niveau micro :

b) Les mémoires de maîtrise, DEA/master et thèses :

Niveau macro :

- Bénédicte GAJAS, *Juifs de Corse de 1939 à nos jours*, Université d'Aix-Marseille, mémoire de maîtrise d'histoire, 1992.

Niveau méso :

Niveau micro :

c) Les revues :

Niveau macro :

Niveau méso :

Niveau micro :

d) Les articles :

Niveau macro :

- Florence BERCEOT, *Une escale dans la tempête. Des Juifs palestiniens en Corse (1915-1920)*, Archives Juives, volume 38, 2005-1, pp. 129-138.

- Michel CASTA, article *Juifs*, in Antoine-Laurent SERPENTINI (dir.), *Dictionnaire historique de la Corse*, Ajaccio, Albiana, 2006, p.525.

- Didier REY, *Juifs de 1940 à 1943*, in Antoine-Laurent SERPENTINI (dir.), *Dictionnaire historique de la Corse*, Ajaccio, Albiana, 2006, p.525-526.

- Le dossier éducatif sur *La Corse et les Corses pendant la première guerre mondiale*, Service éducatif des ADCS, 1982, contient une seule mention sur les Syriens.

Niveau méso :

Niveau micro :

e) Les sites Internet :

Niveau macro :

Niveau méso :

Niveau micro :

K) Autres :

a) Les livres :

Niveau macro :

Niveau méso :

Niveau micro :

b) Les mémoires de maîtrise, DEA/master et thèses :

Niveau macro :

Niveau méso :

Niveau micro :

c) Les revues :

Niveau macro :

Niveau méso :

Niveau micro :

d) Les articles :

Niveau macro :

Niveau méso :

Niveau micro :

e) Les sites Internet :

Niveau macro :

Niveau méso :

Niveau micro :

Adresses

- Comité de suivi régional : Acsé, Direction Régionale Corse, Immeuble Castellani, Quartier saint Joseph, 20090 Ajaccio. Tel. : 0495107493.

- Archives départementales de Haute Corse : Hotel du Département, Chemin de l'annonciade, 20405 Bastia, Cedex 9. Tel. : 0495555581.

- Archives départementales de Corse du Sud : Rue François Pietri, Les Salines, 20000 Ajaccio. Tel. : 0495291426.

Troisième Partie

Annexes

ARCHIVES.

I°) ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE LA CORSE-DU-SUD (Ajaccio) (ADCS) :

À noter, le livret éducatif sur *Les immigrés en France : l'immigration italienne en Corse de 1500 à 1960*, Service éducatif des ADCS, 1994.

- **Périodiques**

PER 37/1 : *La gazette d'Ajaccio. Journal de la Colonie Etrangère*. 1874-1876.

PER 536/4 : *Cyrnos*. Sartène, 1898, contient un violent article anti-sémite intitulé : *Le phylloxera humain*.

- **Série J sous-série 1 à 14J**

- 10 J. Don d'André GAIR, entrepreneur à Bastia, pièces diverses :**

- 10 J 1/9 Projet de favoriser l'émigration des Grecs en Corse, note adressée par M. Stéphanopoli, attaché à l'ambassade de France près la Porte Ottomane, au Président des ministres ; 29 octobre 1825.

- 14 J. Don de François-Joseph PERALDI :**

- 14 J 3 États nominatifs bimestriels des journées de présence des ouvriers étrangers traités à l'hospice civil d'Ajaccio ; 2^{ème} trimestre 1826- 3^{ème} trimestre 1828.

- **Série M sous-série 1 M**

- 1 M Administration générale du Département.**

- Politique générale.**

- 1 M 152 Guerre d'Espagne : affiche, correspondance, journaux étrangers.

- 1 M 163 Attentat du 9 octobre 1934 contre le roi de Yougoslavie : mesures de sûreté et recherche de suspects. 1934

- Internés politiques en Corse.**

- 1 M 180 Grecs déportés à Ajaccio : arrivées de convois, évasions, frais d'entretien, rapatriement, correspondance. 1917-1919. Il s'agit de trente réfugiés politiques (royalistes), accompagnés de leur famille, et de soldats faits prisonniers par les Français à Corfou, dirigés sur Marseille puis sur la Corse. Ce dossier contient des photographies pour les demandes de passeports de plusieurs familles, ainsi que des fiches d'inscription aux hôtels, mentionnant l'âge, la profession, la nationalité, le lieu de naissance.

- 1 M 181 Idem : dossiers individuels. 1917-1919.

1 M 182 Hommes de couleur de Saint-Domingue et de la Guadeloupe déportés en Corse : correspondance ministérielle et diverse ; états nominatifs ; subsistance et entretien, pièces de comptabilité. An X-1814. Trente-quatre hommes envoyés de Saint-Domingue en Corse par mesure de surveillance, pour effectuer des travaux des Ponts et Chaussées.

Partis politiques.

1 M 206 Répression du communisme : perquisitions ; recherches de militants; expulsions de militants communistes étrangers. 1920-1939. Dossiers sur des Italiens faisant de la propagande, indiquant : l'identification, les activités, les mesures prises par la préfecture ; mention de deux cents réfugiés espagnols fixés au camp d'Aqua-Perutta près de Bonifacio ; dossiers sur des communistes de différentes nationalités (Belges, Serbes, Suisses, Italiens, Roumains); expulsion de communistes anglais, belges, italiens ; liste d'ouvriers algériens ayant quitté les chantiers de la Compagnie des Mines (Marseille) sans permission, indiquant leur âge et leur profession.

Sûreté publique, haute police.

1 M 245 États des ecclésiastiques internés en Corse (1811) ; évasion de Monseigneur d'Arezzo, évêque de Salonique, interné en Corse. 1811-1813.

Troubles politiques et de l'ordre public.

1 M 248 Débarquement à Sagone (1811) et tentatives de débarquement (1813) des Anglais ; embaucheurs étrangers et émigrés entrés en Corse ; propagande anglaise (1813). 1811-1813.

Sûreté nationale.

1 M 281 Question italienne : articles de presse. 1926-1932.

1 M 284 Manifestations et incidents antifascistes ou pro-Italiens. 1926-1940.

1 M 285 Sociétés régionalistes et associatives culturelles italiennes, troupes théâtrales italiennes à Bastia. 1923- 1939.

1 M 287 Dossier sur le journal *Il Telegrafo Edizione della Corsica* 1928-1939. Hebdomadaire imprimé à Livourne.

1 M 288 Interdiction du journal *Il Telegrafo*, saisie et incinération d'exemplaires : procès-verbaux de gendarmerie. 1930-1931.

1 M 290 Propagande intellectuelle italienne : bourses d'études en Italie ; voyages de vacances en Italie ; colonies de vacances italiennes et écoles italiennes en Corse. 1922-1939.

1 M 291 et 292 Activités des consuls et agents consulaires italiens. 1924-1940.

1 M 293 Propagande et activité italiennes en Corse : rapports et correspondance. 1928-1940.

1 M 294 Rapports politiques, diplomatiques et économiques : Italie, Sardaigne, Corse. 1922-1940. Rapports sur les activités politiques et les échanges quotidiens entre Sardes et les habitants de Bonifacio: mention de l'arrivée de 700 Italiens en Corse ; repérage par la police d'autres Italiens travaillant dans les mines de Farinole pour un entrepreneur bastiais ; rapports sur des clandestins italiens.

1 M 295 Surveillance des étrangers et des personnes suspectes. 1852-1854. Expulsions pour injures ou délit de vagabondage d'Italiens et de Suisses.

1 M 296 Sûreté publique, expulsions des étrangers : instructions (1822-1875) ; correspondance (1868-1878). Dossiers individuels d'Italiens, d'Allemands, d'Autrichiens, d'Anglais, d'Espagnols.

1 M 297 Sûreté publique : étrangers recherchés. 1865-1876.

1 M 298 à 302 Individus suspects de nationalité française ou étrangère. 1925-1939.

1 M 303 Terroristes en France : listes ; instructions ; correspondance ; dossiers divers. 1935-1938.

1 M 306 Étrangers : déserteurs, fausses cartes d'identité, clandestins. 1920-1935.

1 M 307 Étrangers suspects : correspondance. 1934-1938.

1 M 308 Étrangers ayant fait l'objet d'un avertissement sérieux. 1938-1940.

1 M 309 Ressortissants allemands et italiens. 1939-1940.

1 M 310 Étrangers : surveillance ; renseignements. 1930-1938.

1 M 312 Main-d'œuvre étrangère : correspondance. 1934-1939.

Embauche par la Société forestière d'Isolaccio et Serra de 209 employés italiens, un Espagnol et un Allemand; cette entreprise ne se conformant pas aux lois qui limitent l'emploi de la main-d'œuvre étrangère, liste des travailleurs en situation irrégulière, propositions d'expulsion, liste des ouvriers à expulser (noms, âges) 1931. Expulsion de salariés italiens de la société FORTEF (1932) : la société forestière d'Isolaccio et de Serra-di-Fiumorbo, "Forêts, terres et forces du Fiumorbo", fondée en 1907, exploite des biens forestiers de l'ancien domaine de Migliacciaro (Compagnie corse) ; en 1932, elle devient la FORTEF jusqu'en 1936, date de sa liquidation. Grève d'ouvriers italiens travaillant au domaine agricole de Migliacciaro (dans le Fium'orbo) pour la société FORTEF, portant sur les conditions de travail (1936) ; mention de bergers sardes. Correspondance d'ouvriers locaux se plaignant des embauches de travailleurs italiens. État nominatif des ouvriers de diverses nationalités de la Société forestière d'Isolaccio : Italiens, Tchécoslovaques, Autrichiens, Polonais, Yougoslaves. Réclamations sur des ouvriers étrangers travaillant à la voie ferrée Solenzara-Porto-Vecchio. Emplois "de faveur" pour les étrangers dans les services des Ponts et Chaussées d'Ajaccio. Liste de 41 travailleurs étrangers débarqués à Bastia pour le compte de la société FORTEF.

1 M 313 Étrangers suspects à incarcérer, à surveiller ou à libérer. 1940.

1 M 314 Guerre civile espagnole : instructions et correspondance ministérielle. 1934-1937.

1 M 315 Anarchistes et réfugiés politiques espagnols. 1934-1936. Rapatriement gratuit en Espagne proposé aux réfugiés qui le souhaitent. Courrier du ministère de l'Intérieur aux préfets pour rechercher des anarchistes, mentionnant les nom, âge et situation des personnes recherchées. Liste des réfugiés espagnols qui se sont embarqués à destination de l'U.R.S.S. (mai 1935).

- **Série M sous-série 4 M**

- **4 M POLICE.**

- **Police des étrangers et passeports.**

4 M 267 Étrangers : demandes d'admission à domicile. 1853.

4 M 268 et 269 Ouvriers étrangers arrivés dans l'arrondissement de Bastia et ayant quitté cet arrondissement : états nominatifs de quinzaine. 1836-1840.

4 M 270 à 272 Idem : états numériques mensuels. 1841-1846.

4 M 273 à 275 Mouvement des étrangers : états numériques mensuels par arrondissements. 1834-1860.

4 M 276 États nominatifs des étrangers ayant quitté le département ou leur commune de résidence, ou bien décédés. 1889-1895.

4 M 277 États statistiques par nationalités des étrangers résidant dans le département ou ayant quitté le département ou décédés. 1890-1895. En 1895, sur un total de 12 518 étrangers de diverses nationalités recensées dans l'île, 12 388 sont des Italiens.

4 M 278 États nominatifs des étrangers résidant dans la commune d'Ajaccio. 1898.

4 M 279 Contrôle des étrangers : instructions ; correspondance. 1909-1915.

4 M 280 à 311 États nominatifs des déclarations, des visas et des décès d'étrangers envoyés par les maires. 1913-1925.

4 M 312 à 315 États récapitulatifs du nombre des extraits d'immatriculations délivrés dans les communes du département aux étrangers justifiables de la loi du 8 Août 1893. 1908-1924.

4 M 316 à 327 Situation numérique semestrielle des étrangers résidant dans le département : états récapitulatifs (1909-1924) et états par communes (1914-1924). 1909-1924.

4 M 328 États nominatifs des sujets italiens âgés de 18 à 50 ans bénéficiant d'un permis de séjour dans le département. 1916.

4 M 329 Étrangers : expulsions. 1852-1881.

4 M 330 et 331 Étrangers, expulsions : dossiers individuels. 1917-1935.

4 M 332 Étrangers ayant fait l'objet d'un "sévère avertissement". 1930-1937. Mesures avant expulsion : avertissements donnés pour violence, délit de chasse, coups et blessures, vol, port d'arme, vagabondage, défaut de carnet anthropométrique, falsification et usage de faux contrats, pièces d'identité périmées, "filouterie alimentaire", emploi d'ouvriers étrangers sans papiers d'identité...

Réfugiés étrangers.

4 M 333 Réfugiés étrangers : instructions et correspondances ministérielles (1831-1851 et 1938-1939). 1831-1939.

4 M 334 Réfugiés italiens, espagnols, polonais, allemands : instructions spéciales. 1833-1855.

4 M 335 à 340 Réfugiés étrangers : correspondance. 1828-1872.

4 M 341 Réfugiés sardes : correspondance, états nominatifs et des secours accordés, doubles de mandats, dossiers individuels. An XII-1810.

4 M 342 Réfugiés espagnols : correspondance, états nominatifs, interrogatoire de deux officiers espagnols. 1812.

4 M 343 à 348 Réfugiés maltais : états nominatifs et des secours accordés, doubles de mandats, correspondance. An XII-1820.

4 M 349 Idem : instructions ministérielles, états nominatifs (1830-1832), mesures de contrôle pour l'allocation d'une ration de pain tirée des magasins militaires (1836), répartition de la somme de 1200 francs accordée à ces étrangers par le ministre de l'Intérieur (1838). 1830-1838.

4 M 350 Idem : nouveaux contrôles concernant les anciens réfugiés et les fiches de réfugiés admis au secours journalier d'une ration de pain par jour. 1842-1849.

4 M 351 Idem : contrôle des réfugiés maltais admis au secours journalier d'une ration de pain, correspondance. 1850-1863.

4 M 352 Réfugiés italiens : états des secours et de frais divers. 1831-1833.

4 M 353 Idem, à Ajaccio et à Bastia : états des subsides accordés, états nominatifs des réfugiés traités aux hospices civils, états de frais divers. 1849-1850.

4 M 354 Réfugiés polonais : contrôle nominatif des réfugiés polonais subventionnés au 1er octobre 1850. Mention des nom, prénom, âge, position civile ou militaire, profession. État des sommes dues aux réfugiés italiens : listes.

4 M 355 Réfugiés étrangers : états nominatifs. 1831-1834.

4 M 356 Idem : bulletins individuels. 1833-1834.

4 M 357 Idem : extrait du contrôle des réfugiés. 1832-1834.

4 M 358 Réfugiés étrangers subventionnés : états des mutations survenues. 1834-1865.

4 M 359 Réfugiés étrangers : états des réfugiés étrangers non subventionnés. 1838-1843.

4 M 360 Réfugiés étrangers subventionnés : comptes des recettes et des dépenses. 1833-1862.

4 M 361 Réfugiés belges : instructions, correspondance. 1914-1915. Évacuation de familles belges vers la Corse ; propositions de l'Amicale des instituteurs et de familles aisées de prendre en charge des enfants réfugiés (1919). Dénombrement des jeunes Belges demandant refuge et passeport ; recherche des hommes mobilisables.

4 M 362 Réfugiés serbes et syriens : secours ; correspondance ; affaires diverses. 1916-1919. Nombreuses pièces sur des réfugiés syriens, serbes, arméniens, monténégrins, bosniaques, autrichiens.

4 M 363 États numériques des étrangers se réclamant de la qualité de réfugié politique ou confessionnel. 1939. (16 Italiens, 3 Russes et 8 Espagnols en juillet 1939.)

Passeports.

4 M 380 Passeports des ouvriers italiens saisonniers : instructions, correspondances. 1815-1867.

4 M 381 Instructions et correspondance sur les passeports pour certains pays étrangers : Algérie, Argentine, Autriche, Bavière, Belgique, Espagne, Pérou, Portugal, Russie. 1835-1854.

4 M 382 Passeports : affaires diverses. 1858-1870.

4 M 383 Instructions générales pour la délivrance des passeports à l'étranger. 1915-1919.

4 M 384 Passeports à l'intérieur : état nominatif des "individus mâles" auxquels il a été délivré des passeports pour Marseille et Toulon. Juin-août 1822.

4 M 385 Passeports à l'étranger : demandes, talons. 1834-1835.

4 M 386 Passeports pour l'intérieur délivrés par les mairies de l'arrondissement d'Ajaccio. 1838-1853.

4 M 387 et 388 Passeports pour l'intérieur délivrés par les mairies : arrondissement de Bastia : états de quinzaine. 1838-1851.

4 M 389 Idem : arrondissement de Calvi. 1838-1861.

4 M 390 Idem : arrondissement de Corte. 1838-1860.

4 M 391 Idem : arrondissement de Sartène. 1836-1861.
 4 M 392 Idem : ensemble du département. 1838-1841.
 4 M 393 Passeports pour Paris délivrés par la préfecture. 1835-1858.
 4 M 394 et 395 Passeports à l'étranger délivrés par la préfecture : états mensuels. 1835-1858.
 4 M 396 Passeports à l'étranger : états nominatifs des passeports délivrés par le sous-préfet de Bastia ; talons. 1842.
 4 M 397 et 398 Passeports à l'étranger délivrés par les sous-préfectures : états mensuels. 1859-1860.
 4 M 399 Passeports à l'étranger : états numériques trimestriels. 1858-1860.
 4 M 400 Idem : talons, pièces nécessaires à l'obtention d'un passeport. 1843.
 4 M 401 à 404 Idem : demandes ; talons. 1915-1920.
 4 M 405 Passeports à l'intérieur et à l'étranger : demandes ; talons. 1870-1871.
Extraditions.
 4 M 406 Instructions. 1876-1927.
 4 M 407 à 411 Étrangers recherchés par la justice de leur pays et réfugiés en France : recherches ; extraditions. 1819-1930.

• **Série M sous-série 5 M à 10 M.**

5 M Santé Publique, Hygiène.

5 M 1820 Exercice de la médecine et de la pharmacie : médecins, chirurgiens et pharmaciens étrangers ou titulaires d'un diplôme étranger : instructions ministérielles ; correspondance. 1824-1833.

5 M 1920 Idem : demandes d'autorisations d'exercer en France (en Corse). 1821-1875.

6 M Population, Économie et Statistiques.

Dénombrement de la population.

6 M 507 États récapitulatifs communaux de la population totale, arrondissement d'Ajaccio: ménages, maisons par catégories, population selon l'origine et la nationalité, population générale par cultes, d'après le degré d'instruction, par âge, selon l'état civil, par professions. 1872.

6 M 509 Population générale, classée selon l'origine et la nationalité, par âge, selon l'état civil, les infirmités, les professions (tableaux pour le département et les communes de l'arrondissement d'Ajaccio). 1876.

6 M 510 Tableau de la population comptée à part ; classement spécial des étrangers. 1896.

Etat civil.

6 M 520 Étrangers décédés en Corse: lettres d'envois des actes de décès au ministère de l'Intérieur. 1855-1877.

Naturalisations.

6 M 602 Retrait de la naturalisation accordée à des sujets des puissances en guerre avec la France : instructions, états, correspondances. 1914-1917.

6 M 603 États de mariages entre Français et étrangers. 1914 à 1918, 1919.

6 M 604 à 610 Demandes. 1819-1910.

6 M 611 à 635 Dossiers. 1870-1940.

6 M 636 à 643 Rejets. 1907-1939.

6 M 644 à 663 Demandes restées sans suite. 1870-1936.

7 M Agriculture.

7 M 47 Société "la Corse agricole" (Compagnie agricole de colonisation): correspondance diverse ; autorisation de fonder une compagnie de colonisation, demandée par Sapia "qui a prospecté en Corse et en Sardaigne". 1846-1858.

7 M 101 à 106 Main-d'œuvre agricole.

Article : 102. Commission départementale de la main-d'œuvre agricole : procès-verbaux des séances. 1916-1918.

Article : 103. Idem : dossiers des séances. 1918. Dossiers sur des prisonniers bosniaques, serbes et turcs.

Article : 104. Office départemental de placement, ouvriers agricoles : états communaux des besoins en main-d'œuvre agricole. 1928.

Article : 105. Main-d'œuvre agricole italienne : instructions, correspondance. 1924-1931. Arrivées d'Italiens en Corse en 1931 (210 personnes en mai, 174 en juin, 175 en juillet et 286 en août) ; dénonciation contre des transports hebdomadaires de 800 à 1000 ouvriers étrangers par bateaux partant de Livourne (1931) ; surveillance de la Compagnie de navigation Fraissinet débarquant des passagers italiens en situation irrégulière ; demande de création d'un bureau de l'immigration à Bastia pour régulariser les arrivées de travailleurs agricoles italiens embauchés sur place par des cultivateurs ou munis d'un contrat de travail ; tableau statistique des emplois occupés par des ouvriers agricoles italiens (août 1931) ; mesures pour restreindre l'arrivée en Corse de travailleurs italiens n'ayant pas de contrats de travail ; réclamations de la Chambre syndicale agricole corse contre ces restrictions ; tract de la C.G.T., Union locale des syndicats ouvriers de Bastia, sur le chômage et l'emploi de travailleurs étrangers ; arrivée d'ouvriers italiens pour l'industrie saisonnière du charbon de bois; pénurie de main-d'œuvre due au départ des réfugiés russes ; recrutement d'ouvriers agricoles italiens, "arrangements de 1922" entre le Secrétariat royal de l'émigration à Rome et le bureau départemental de la M.O.A. de Corse.

7 M 310 Métayage : enquête. 1936.

7 M 353 Utilisation des prisonniers de guerre par le service des Eaux et Forêts : instructions ministérielles. 1915.

10 M Travail, Main-d'œuvre.

10 M 63 Étrangers : cartes d'identité ; contrats de travail. 1932-1933.

10 M 64 Emploi de la main-d'œuvre étrangère dans un chantier : enquête de police. 1937-1938.

- **Série N sous-série 1 N.**

Préfecture de la Corse, commissions départementales

1N223 concerne quasi essentiellement les Serbes, Croates et Bosniaques réfugiés en Corse pendant la Guerre de 1914-18.

- **Série R sous-série 9 R.**

9 R Prisonniers de guerre ennemis.

Internés civils austro-allemands.

9 R 7 Instructions et correspondance ministérielles, rapports, états nominatifs, pièces diverses. 1914-1919.

9 R 8 et 9 Dépôt de Corbara : rapports, états nominatifs, correspondance et pièces diverses; contrôle nominatif des internés du dépôt ; détachements des travailleurs volontaires. 1914-1919.

9 R 10 Dépôts de Cervione, Oletta, Luri, Morsiglia : correspondance, rapports, états nominatifs, pièces diverses. 1915-1918.

9 R 11 Internés civils : état nominatif des internés aptes aux travaux agricoles (1915), des internés détachés comme travailleurs volontaires (1917).

Prisonniers.

9 R 12 et 13 Détenus arabes à Calvi et Corte. 1871-1896. Algériens déportés aux colonies après l'insurrection de 1871, internés en Corse avant leur départ.

- **Série V sous-série 2 V.**

- 2 V Organisation et police du culte catholique.**

- 2 V 28 Rite grec de Cargèse : correspondance. 1827-1943. Colonie grecque installée en Corse à partir de 1674. Les fidèles sont d'origine étrangère.

- **Série W.**

- Préfecture ; Cabinet du Préfet.**

- 1 W 15 Recensement des ressortissants italiens : instructions ministérielles; correspondance et affaires diverses. 1940.

- 1 W 16 Étrangers suspects : recherches, demandes de renseignements, affaires diverses. 1940-1942.

- 1 W 17 R ressortissants : soviétiques et divers ; russes et divers. 1940-1941.

- 1 W 18 Étrangers israélites : rapports, correspondances et affaires diverses. 1942-1943.

- 1 W 34 Étrangers internés au camp du Vernet (Ariège). 1942-1943.

- 1 W 35 et 36 R ressortissants des puissances en guerre avec l'Axe ou ayant rompu les relations diplomatiques avec l'Axe, assignations à résidence : instructions ministérielles, affaires diverses, arrêtés préfectoraux. 1942-1943.

- 1 W 38 Application de la loi du 3 octobre 1940 sur les statuts des juifs : fonctionnaires juifs, déclarations. 1940. 1 W 39 Croix-Rouge polonaise. 1941.

- 1 W 45 Britanniques. 1940-1942.

- 1 W 46 Étrangers : expulsions. 1941-1942.

- 2 W 4 Concours apporté par la garde mobile pour la surveillance des étrangers. 1941.

- 5 W 31 Statistiques des cas traités par le service de contrôle des étrangers. 1944.

- 5 W 32 Listes des étrangers astreints à résidence. 1943-1946.

- 5 W 37 Épuration, contrôle des étrangers. 1943-1945.

- 6 W 19 Applications et accords franco-italiens (immigration, émigration, travail, assistance et prévoyance sociale). 1941.

- 6 W 20 Italiens : instructions ministérielles et correspondances. 1940-1942.

- 6 W 25 Incidents italiens : manifestations anti-italiennes, rixes, agressions de ressortissants italiens. 1941-1943.

- 6 W 26 Internés et ressortissants italiens. 1940-1942.

- 6 W 31 à 50 Occupation italienne. 1943.

8 W 7 Journaux et tracts français et étrangers saisis ou suspendus. 1941-1942.
 8 W 22 Colonies (Maroc, Algérie, Tunisie) : demandes d'emplois. 1939-1944.
 8 W 101 Étrangers : refoulement des clandestins de Bonifacio, prisonniers de guerre allemands. 1943-1946.
 8 W 102 Affaires étrangères : consulats. 1944-1946.
 8 W 108 Main-d'œuvre étrangère. 1941-1942.
 8 W 122 et 128 Affaires italiennes, notamment communistes à Corte. 1943.
 11 W 58 Liste des suspects étrangers, naturalisés français : correspondance. 1944.
 104 W 2 Relations Corse-Sardaigne (1954); voyage des autorités sardes en Corse (1956) ; trafics Corse-Sardaigne (1957).
 116 W 1 Séjour du Sultan du Maroc en Corse. 1953.
 123 W Journée nationale en faveur de la population hongroise (1956) ; accueil des réfugiés hongrois (1956) ; ressortissants italiens (année 1940) ; affaires italiennes diverses (1940-1942) ; installations des troupes italiennes (vers 1940) ; incidents avec les autorités italiennes (vers 1940) ; commissions italiennes d'armistice (1940); troupes italiennes; sabotages et agressions contre les troupes italiennes (1943).
 123 W 8 Égyptiens : recensement. 1956. Versement 1961 Année mondiale des réfugiés: documentation sur le problème des réfugiés. 1959-1960.

Préfecture-Directions.

87 W 1 A 4 Dossiers des réfugiés politiques, expulsés et assignés à résidence en Corse, qui ont accepté l'offre d'asile des pays de démocratie populaire. 1951.
 137 W Bordereaux des étrangers naturalisés. 1958.
 282 W 1 à 40 Naturalisations : dossiers. 1940-1954.
 294 W 1 Immigration clandestine, refoulements, refus de séjour, expulsions: instructions. 1944-1963.
 294 W 2 Déchéance de la nationalité française (1947-1948) ; propositions d'expulsion au ministre (1943-1950). 1943-1950.
 294 W 3 Passeports : cas particuliers (1959-1964) ; refus (1951-1954) ; instructions (1952-1962). 1952-1964.
 294 W 4 Dénombrement des bénéficiaires du droit d'asile, instructions (1939-1940) ; immigration italienne, instruction pour le contrôle (1953-1959) ; main-d'œuvre étrangère, saisonniers (1953-1964). 1939-1964.
 294 W 5 Sorties du territoire : télégrammes d'oppositions. 1958-1964.
 294 W 6 Détenus à Casabianca. 1949-1969.
 294 W 7 Passeports, instructions générales (1944-1956) ; circulation entre la France, l'Allemagne, l'Autriche, la Sarre (1951-1958). 1944-1958.
 294 W 8 Circulaires ministérielles. 1944-1959.
 294 W 9 à 14 Expulsions. 1961-1970.
 300 W Dossiers de naturalisation : bordereaux. 1955-1959.
 347 W 8 à 16 Naturalisations : demandes classées sans suite. 1940-1948.
 358 W 1 et 2 Autorisations de mariage. 1946-1959.
 411 W 1 à 54 Cartes de séjour. 1927-1970.
 1035W244 Equipements sportifs 1977-1979 ; contient, entre autres, une pochette sur : Construction d'un complexe sportif à la Carbonite avec intéressantes remarques sur les Gitans et squatters.

1080 W 13 à 17 Autorisations de mariage. 1956-1981.

1080 W 18 Naturalisations : renseignements fournis à d'autres départements. 1953-1965.

1093 W Étrangers : instructions et statistiques relatives à l'exercice de professions artisanales, agricoles, industrielles et commerciales (1941-1962); autorisations et interdictions de séjour en Algérie (1956-1962); cartes nationales d'identité, affaires diverses (1956-1963). 1941-1963.

1093 W 1 Catégories professionnelles: statistiques. 1941-1962. À voir car peut comporter des éléments intéressants.

1110 W 6 et 7 Assignation à résidence et cartes de séjour. 1950-1980.

1110 W 11 Relations avec les consulats; travail clandestin; 1945-1970.

1111 W 1 à 22 Naturalisations : dossiers n'ayant reçu aucune suite après transmission au ministère. 1942-1984.

1111 W 23 à 47 Idem : dossiers ajournés ou rejetés. 1949-1980.

1116 W 1 à 76 Cartes de séjour : dossiers d'Italiens. 1945-1982.

1125 W Cartes de séjour : dossiers individuels des ressortissants étrangers ayant quitté la Corse-du-Sud avant 1980.

1137 W 1 à 197 Cartes de séjour : dossiers d'Italiens. 1950-1981.

- **Archives Communales déposées.**

- **Ajaccio.**

H 6/1 Oeuvres de guerre : Comité franco-belge d'Ajaccio. Vers 1914-1919.

H 6/20 Croix-Rouge anglaise : malades étrangers réfugiés. 1917.

H 6/21 et 24 Réfugiés russes : hospitalisation. 1921-1923.

H 6/22 Réfugiés serbes. 1916.

H 6/23 Réfugiés syriens. 1916.

H 6/26 Prisonniers de guerre allemands: main-d'œuvre. 1915-1918.

H 12/2 Recensement des classes et inscriptions des étrangers. 1938-1941.

I 1 3 Réfugiés maltais. 1836-1850.

I 10/2 Passeports : registre. XIX^e siècle.

I 12/10 Séjour en Corse du grand duc de Russie. XIX^{ème} siècle.

I 22/13 Travailleurs et commerçants étrangers. 1917-1921.

I 24/3 et 4 Étrangers : permis de séjour. 1915-1922.

I 26/41 Réception des étudiants de l'Université Sarde. 1955.

Q 10/9 Traitement des ouvriers kabyles. 1916.

Q 10/15 Naufragés grecs. 1914.

R 93 et 94 Hôtel des étrangers. 1868-1877.

R 98 Association du quartier des étrangers. 1916-1918.

- **France 3 Corse.**

- **Journaux télévisés**

J.T. 08.11.83. 312 : les Algériens en Corse.

J.T. 22.03.1984. 312 : alphabétisation des immigrés ; le G.R.E.T.A. lance une campagne.

J.T. 03.03.1984. 312 : fête des Marocains.

J.T. 06.04.1984. 312 : agression contre un Marocain.

K7 803. 312 : immigrés vivant dans des caves à Sartène. Mai 1985

K7 1391. 312 : plasticage contre le local de l'Amicale des travailleurs marocains. 1986

J.T. Dos.18.06.1985 (fiche n° 120) : immigrés de Sartène, 7'35".

J.T. Ret PL.01.10.1985 (fiche n° 228) : les Espagnols de Morosaglia, 1'13".

J.T. Plot.07.10.1985 (fiche n° 233) : plus d'Espagnols à Morosaglia, 2'02".

J.T. Dos.22.11.1985 (fiche n° 271) : l'immigration, 5'58".

J.T. Dos.09.12.1985 (fiche n° 124) : la communauté sarde, 7'38".

J.T. Plot.27.03.1986 (fiche n° 0) : association de Tunisiens, 1'00".

J.T. Dos.07.10.1986 (fiche n° 0) : travailleurs immigrés clandestins, 6'24".

J.T. Ret PL.21.04.1987 (fiche n° 1178) : les Pâques grecques, 2'36".

J.T. Mag.29.04.1987 (fiche n° 1270) : les communautés italiennes en Corse, 12'18".

J.T. Dos.11.12.1989 (fiche n° 11850) : le travail au noir des travailleurs immigrés, 4'4".

J.T. Mag.19.12.1989 (fiche n° 11974) : Mohamed Ouechkradi, président de l'Association des travailleurs marocains, 23'00".

J.T. Ouvert. 18.01.1991 (fiche n° 16182) : la guerre du Golfe et le départ des Maghrébins, 3'20".

J.T. Ret. PL.22.01.1991 (fiche n° 16237) : départ des Maghrébins et répercussions sur le ramassage des ordures, 2'58".

J.T. Dos.24.01.1991 (fiche n° 16271) : les conséquences économiques du départ de nombreux Maghrébins, 7'08".

J.T. Ret PL.26.01.1991 (fiche n° 17989) : élections pour les ressortissants italiens, 2'17".

J.T. Prima. 02.01.1992 (fiche n° 20629) : destruction du bidonville de Mezzavia, les Maghrébins relogés, 1'30".

J.T. Prima.06.03.1992 (fiche n° 25861) : colloque sur les femmes maghrébines au cinéma Bonaparte, 0'18".

J.T. Ret PL.07.03.1992 (fiche n° 21606) : manifestation de l'Union des immigrés tunisiens après la mort d'un Tunisien, 0'42".

J.T. Ret PL.20.04.1992 (fiche n° 22308) : lundi de Pâques à Cargèse et cérémonie de jumelage Cargèse et Itylo, 2'10".

J.T. Prima.22.06.1992 (fiche n° 22956) : fête de la musique dans la communauté musulmane, 0'29".

J.T. Ret PL.01.07.1992 (fiche n° 23057) : le président de France-Plus en visite en Corse, 1'12".

J.T. Ret PL.15.06.1993 (fiche n° 28099) : immigration, la Corse au second rang des régions pour le nombre d'immigrés, 1'53".

J.T. Ret PL.19.07.1993 (fiche n° 28466) : description d'une cité de transit insalubre, relogement progressif occupants, 1'43".

J.T. Dos.14.01.1994 (fiche n° 30671) : la pratique de l'islamisme en corse, le problème de la montée de l'intégrisme, 3'15".

J.T. Ouvert.23.03.1994 (fiche n° 29999) : le Bidonville des 7 ponts, 1'45".

J.T. Off PL.23.03.1994 (fiche n° 33061) : exposition sur l'immigration italienne aux Archives départementales, 0'24".

J.T. Prima.03.06.1994 (fiche n° 34668) : le vote des Italiens vivant en Corse pour les élections européennes, 0'54".

J.T. Ret PL.11.11.1994 (fiche n° 36782) : fête de la Saint-Martin pour les Portugais, 2'08".

II°) BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE D'AJACCIO (BMA) :

- **Albanais.**

FL 8° 175 : M. Obedenare, *Corses et Albanais*, Paris, A. Hennuyer, 1877, 11 p.

- **Colonie grecque de Cargèse.**

FL Br. 508 : Émile Appolis, *Les rapports entre catholiques de rite grec et de rite latin à Cargèse (Corse)*, S.l., S.d.

FL 8° 273 : Gérard Blanken, *Les Grecs de Cargèse : recherches sur leur langue et sur leur histoire*, Leyde, A.W. Sijthoff's, 1951, XIX-322 p.

FL Br. 48.10 : Marie-Anne Comnène, *Cargèse, une colonie grecque en Corse*, Paris, Les Belles Lettres, 1959, 92 p.

FL 12248 et FL Br. 28-18 : Dr. Macé, *Une visite à Cargèse, colonie grecque dans le voisinage d'Ajaccio*, Chambéry, Impr. C.P. Ménard, 1893, 84 p.

FL 4° 43 : *Mémoire historique sur l'émigration de la colonie grecque de la Marée en Corse, et titres authentiques de son établissement à Paomia par la République de Gênes, et ensuite à la pointe de Cargèse par Louis XVI, roi de France et de Navarre*, Ajaccio, M. Marchi impr. , 1820, 32 p.

FL 12429 : Élie Papadacci, *Histoire de Cargèse-Paomia, deux cités grecques en Corse, et de Piana-Ota-Porto*, préf. de Pierre Rocca, Paris, E. Papadacci, 1967, 206 p.

FL Br. 48.4 : Théodora Stéphanopoli De Comnène, *La Fondation de Cargèse*, Marseille, impr. Puget, 1975, 144 p.

- **Colonie italienne.**

FL 12225 : *Supplica dell'emigracione italiana in Corsica al Re Vittorio Emanuele, Bastia*, Tip. Fabiani, 1860, 94 p.

- **Géographie humaine.**

FL 4° 140 : Antoine Albitreccia, *La Corse, son évolution au XIXè siècle et au début du XXè siècle : étude de géographie humaine et économique*, Paris, PUF, 1942, 296 p.

FL 8° 162 : *Nostalgia, il male del paese : prose e poesie di varii emigrati italiani in Corsica*, Bastia, 1850, 57 p.

- **Immigrés.**

Marie-Pierre Luciani, *Immigrés en Corse : minorité de la minorité*, Paris, C.I.E.M.I./Éditions L'Harmattan, 1995, 260 p.

D.-Y. Vavayakos, *Des Philhellènes corses en Grèce pendant la guerre de l'indépendance : 1821-1828*, Athènes, 1973, 18 p.

- **Insurgés.**

FL Br. 52.5 : Luc Tricou, *Les insurgés arabes internés à Calvi*, Calvi, L. Tricou, 1996, 26p.

III°) ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE LA HAUTE-CORSE (Bastia) (ADHC) :

À noter : *Guide des sources de l'histoire du monde du travail et des entreprises en Haute-Corse*, Bastia, Archives départementales, 1993, 127 p., imp.

- **Série J sous-série 2 J.**

- 2 J Archives de l'entreprise MATTEI (1877-1970)⁷³.**

- 2 J 497 Correspondance échangée avec le Maroc. 1954-1957.

- 2 J 499 Idem, Tunisie. 1964-1966.

- 2 J 500 Idem, Algérie. 1954-1959.

- 2 J 502 Idem, Compagnie du Niger, Compagnie française d'Afrique occidentale, et Compagnie lyonnaise de Madagascar. 1954-1962.

- 2 J 598 Achat, vente, transport, personnel. 1950-1954.

- 2 J 1116 et 1118 Comptes divers et salaires. XX^{ème} siècle.

- Personnel de l'entreprise.**

- 2 J 1281 Feuilles de paie du personnel ouvrier. 1920.

- 2 J 1282 à 1284 Livre de paie du personnel de la société Mattei. 6 février 1933-2 juillet 1936.

- 2 J 1285 Livre de paie du personnel de la Société Corse des Lièges Agglomérés. 1940-1955.

- 2 J 1297 Registre des entrées de personnel (1947-1955) ; registre d'inscription de la main-d'œuvre étrangère (1948-1957); fiches d'embauche (1960-1965) ; cahier du travail à forfait (1947-1949). 1947-1965.

- **Série J sous-série 3 J à 35 J.**

- 3 J Archives du PCF** (consultation et reproduction soumise à l'autorisation des déposants).

- Archives de nonce Benielli, secrétaire du Parti communiste en Corse en 1936.**

- 3 J 2/2 Résistance et activité du Front National (1945-1947). Délégation du comité central du Parti communiste en Afrique du Nord.

- Archives de François Vittori, conseiller de la République en 1946.**

- 3 J 3/9 Correspondance et documentation sur la situation des républicains espagnols déportés en Corse, onze pages dactylographiées.

- 5 J Collection François FLORI.**

- 5 J 11 *Je reviens de Corse où il n'existe pour les Espagnols expulsés ni concentration, ni camps, ni mort lente*, Georges Lefèvre, *Le Figaro*, 22-23 décembre 1950.

⁷³ La consultation est soumise à l'autorisation de la Société Sovicap, elle doit être sollicitée par écrit pour chaque consultation. L'entreprise Mattei (1895-1977) est une des trois plus importantes entreprises de Corse (avec les forges de Toga et la Compagnie de navigation Valerj). Les archives de ces deux dernières ont disparu. La Société Mattei constitue donc le seul fonds d'archives économiques portant sur plus d'un siècle d'activité avec 1300 articles et environ 70 m linéaires de documents. Sur les entreprises associées à la Société Mattei, on se reportera au catalogue d'exposition édité par le Musée d'anthropologie de la Corse, *De Louis-Napoléon Bonaparte à François Mattei : un siècle et une entreprise corse*, Corte, Musée de la Corse, 1991, 120 p. À voir, car peuvent comporter quelques renseignements intéressants.

5 J 21 *Quand la Corse s'éveille : touristes, immigrés, pieds noirs arrivent au pays que ses enfants quittent*, reportage de Leah Lourié in *Sciences et voyages*, juin 1962, pp. 41-45.

5 J 26 *À Cargèse avec les grecs corses*, Yvonne Rebeyral, *Le Monde*, 18 octobre 1967.

5 J 43 Monographies : *Cargèse, une colonie grecque en Corse*, par Marie-Anne Commine, Lille, 1959, 90 p., imp.

6 J Divers.

6 J 10 q J.P. Lucciardi, *Les prêtres romains déportés en Corse*, Bastia, Imprimerie et Librairie C. Piaggi, 1913 : Extraits pp. 261-288.

12 J Fonds D'ANGELIS.

12 J 17 Julien Tredos, commissaire de la marine à Bastia, *Etat de la situation des ouvriers, gens de mer du quartier de l'île de Corse* (1819).

12 J 20 Idem : correspondance sur les passagers clandestins en provenance d'Italie, notamment les *Carbonari*. 1831.

20 J Papiers LIMPERANI.

20 J 22 Rapport de Joseph Limperani sur l'immigration en Corse des ouvriers italiens, lu à la société d'agriculture le 7 avril 1864 : manuscrit.

21 J Collection FRANCESCHI.

21 J 2 Lettre n° 21, Ajaccio, 27 mai 1813: lettre du chef d'état major (baron de Tourny) au sous-préfet de Calvi, lui donnant les consignes pour l'internement dans la citadelle des prêtres réfractaires romains déportés en Corse. Ces prêtres après avoir été internés à Bastia en 1811, le furent à Calvi dans la citadelle puis au couvent Saint-François (1813-1814).

34 J Archives de la Société Minière de L'Amiante de Canari (1940-1965).

34 J 225 Travaux, logements et cantonnements des employés. 1947-1964.

34 J 228 Construction de l'usine 6000T: redevance aux ingénieurs italiens. 1947-1950.

34 J 248 à 271 Personnel. 248. Fiches individuelles (1949-1950) ; recrutement des prisonniers de guerre (1944-1946) ; ouvriers italiens, transferts de fonds (1956) ; tableaux des effectifs ouvriers (1952 et 1961).

35 J Mémoires de maîtrise, Thèses, Doctorats d'Etat, D.E.A., Travaux divers.

35 J 5 Marie-Christine Llanas, *Les marginaux en Corse au XIX^{ème} siècle*, mémoire de D.E.A., Université de Montpellier, 1982, 83 p.

35 J 7 Jean-Marc Pupponi, *Du régionalisme à l'autonomisme (1962-1975), l'évolution du discours revendicatif corse à travers l'exemple des étrangers*, mémoire de maîtrise, U.E.R. de Géographie, Histoire et Sciences sociales, Université de Paris VII, 1983-1984, 91p.

35 J 8 Dominique Ricci, *L'évolution du discours nationaliste corse (1975-1984): l'exemple des étrangers, mémoire de maîtrise*, U.E.R. de Géographie, Histoire et Sciences sociales, Université de Paris VII, 1983-1984, 91 p.

• Série P sous-série 19 P et 20 P⁷⁴.

⁷⁴ Fournissent également des renseignements sur la Compagnie de navigation Valerj (1841-1891) qui avait le monopole des transports des ouvriers lucquois venant d'Italie. Les cotes 20 P 7 et suivantes sont constituées des matricules du personnel par ports.

19 P Archives du service de la Marine en Corse.

19 P 3 Corsaires et prises, rôles d'équipages, bris et naufrages, documents administratifs et papiers divers.

- Article : 3/1. Bagne des forçats napolitains établi à Ajaccio (1811-1812) : pièces des dépenses, rôles des napolitains employés dans l'atelier d'Aitone en 1812, feuilles de mouvement, règlement relatif au service du bagne des condamnés napolitains en Corse, marchés et état des dépenses pour la route d'Ajaccio à Bastia.

20 P Matricules du personnel du "Quartier de la Corse et de Bastia".

20 P 2/70 A 75 Matricules des ouvriers non navigants, navigants, apprentis ouvriers, charpentiers et calfats. 1792-1864. À voir, peut contenir des documents intéressants.

20 P 5/167 Enregistrement des marins étrangers au Quartier débarqués à Macinaggio. 1891-1900.

• Série W.

Préfecture.

Direction de l'administration générale et de la réglementation.

1012 W 257 Vie, travail et rémunération des détenus (1962-1970) ; étrangers, détenus (1954-1968) ; incidents (1966-1973) et rapport d'évasion.

DDE.

1001 W Permis de construire (1946-1970).

1001 W 57 Permis de construire n° 3099 à 3122. Juin-juillet 1956 ; village-vacances de l'Île-Rousse, camp franco-belge de vacances de Calvi avec 5 photos.

1001 W 58 Permis de construire n° 3123 à 3140. Juillet 1956 ; camp de vacances scandinave de Calvi.

1001 W 86 Permis de construire n° 4065 à 4083. Février 1958 ; 3 photos du camp de vacances du village franco-britannique de Calvi.

1001 W 90 Permis de construire n° 4221 à 4236. Avril-mai 1958 ; camp de vacances néerlandais de Calvi.

1001 W 239 Permis de construire n° 8549 à 8572. Février 1963 ; construction d'une usine à Biguglia, avec logements ouvriers, hangars et bureaux.

Sous-préfecture de Corte (1945-1973).

1005 W Dossiers communaux.

1005 W 112 Ghisonaccia : enquêtes, cartes de séjours, naturalisations et questions diverses concernant les travailleurs immigrés. 1960-1973.

1005 W 135 Prunelli-di-Fiumorbo, questions diverses (1949-1972): questions intéressant les travailleurs immigrés.

Sous-Préfecture puis Préfecture de Bastia (1944-1965).

1006 W 125 Questions politiques et sociales (notes périodiques et notes de synthèses des services des Renseignements généraux): campagne communiste contre la politique gouvernementale en Afrique du Nord (1955-1956) ; messages sur les attentats commis en Algérie et surveillance des ressortissants Nord-Africains (1954).

1006 W 130 Visites et cérémonies : séjour du sultan du Maroc en Corse (1953-1954); affaire Raseta, ex-député malgache (1954-1956) ; journée de solidarité en

faveur du peuple hongrois (1956) ; chalutiers tunisiens (1957) ; visite du président Khrouchtchev (1960) ; escale de bateaux italiens (1964). 1953-1964.

1006 W 147 Instructions pour les passeports et cartes d'identité (1956-1958) ; instructions pour les voyages en Algérie et en Tunisie (1956-1958) ; interdictions de séjour en Algérie (1957-1958) ; visas de séjour des étrangers (1958) ; cartes de résidents privilégiés (1962-1963) ; 1956-1963.

1016 W 121 Correspondance avec le consulat d'Italie. 1951-1955 ; contient le texte de la convention consulaire franco-italienne du 26 juillet 1862.

1016 W 122 Visites de personnalités et manifestations : voyage du roi du Maroc à Bastia. 1959.

1016 W 128 Économie, mine de Canari : enquêtes sur les ouvriers italiens de la mine (1952), note de renseignements avec trois photographies (1950). 1944-1953.

Service local des transports maritimes de la Corse (1939-1948).

1017 W 18 Instructions et documents ministériels. 1934-1940. À noter : instruction confidentielle sur la surveillance des bâtiments et aéronefs étrangers dans les eaux françaises (1936) ; instruction secrète du gouvernement général de l'Algérie sur le contre-espionnage et la surveillance des frontières, 159 p., impr., Paris, 1938.

Tribunal de Grande Instance de Corte (1940-1957).

1029 W 182 Relevés des actes de naissance établis par le greffe en vue de l'établissement d'un répertoire d'identification des personnes nées en France et en Algérie. 1941.

Fonds des établissements pénitentiaires.

1063 W Prison de Bastia.

1063 W 9 Enregistrement de la correspondance arrivée et départ relative aux Malgaches. 1951-1954.

Fonds postérieurs à 1962.

Sous-préfecture de Corte.

1005 W 91 Aléria : demandes de cartes de séjour, naturalisations et propositions de libération conditionnelle. 1962-1973.

Sous-préfecture puis préfecture de Bastia.

1011 W 19 Licenciements aux mines de Canari et Barchetta. 1965-1966.

1016 W 135 Habitat et lotissements : résorption de la cité de transit de Bastia. 1965-1969 ; avec le recensement des gitans et squatters de Bastia.

• **Série FI sous-série 16 FI et 20 FI.**

16 FI Collection de cartes postales de Marc DALIPHARD.

16 FI 48 Type grec de Cargèse. A. Guittard, 26 cours Grandval, Ajaccio, n° 10.

16 Fi 92 Corse. Cargèse, porteurs d'eau. Grande collection artistique, J. Moretti, boulevard Saint-Angelo, Bastia, n° 3195.

16 Fi 63 Types corses. Porteurs d'eau à la mode grecque. Levy et Heurdeen réunis, 44 rue Letellier, Paris, n° 25.

16 Fi 131 Cargèse. Intérieur de l'église grecque. Collection Simon Damiani, Bastia, n° 3077.

16 Fi 226 Corse. Col de Prato. Transport de l'amiante. Collection Simon Damiani, Bastia, n° 720. Sur le travail des étrangers dans l'industrie de l'amiante, cf. 34 J.

16 Fi 485 Type grec de Cargèse. Collection J. Moretti, Corte, n° 2052.

20 FI Collections de cartes postales de Joseph MORI.

20 FI 486 Type grec de Cargèse. Collection Simon Damiani, n° 471.

IV°) BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE BASTIA (BMB)⁷⁵.

• **Presse**

Le Petit Bastiais.

27 et 29 mars 1882 : *Les étrangers en Corse.*

27 mars 1895 : *Les ouvriers étrangers.*

17 octobre 1895 : *Immigration : la villégiature en 1895.*

5 novembre 1904 : *Immigration : pour la Corse* par G. Vabran.

1^{er} juin 1927 : *La Corse devant l'immigration.*

12 janvier 1931 : *L'afflux italien et la main-d'œuvre locale.*

15 janvier 1931 : *À propos de l'afflux italien.*

2 mars 1932 : *Les Italiens en Corse.*

17 août 1932 : *L'immigration et la résorption corse.*

26 août 1933 : *Intangibilité de la population Corse.*

22 novembre 1950 : *Le comité national de défense des immigrés, dont le président est Justin Godard, lance aux Corses un puissant appel à la charité et à la solidarité humaine.*

2, 3, 5, 7, 8 et 18 octobre 1961 : *Du travail pour 25000 Italiens. Pourquoi viennent-ils chez nous? Quelles sont les raisons de leur présence ?*, par A. Pietri.

Le Petit Corse.

21 décembre 1882 : *L'immigration italienne en Corse.*

1^{er} février 1883 : *Les Italiens en Corse.*

Le Drapeau.

1^{er} mars 1893 : *Les Italiens en Corse.*

La République.

30 novembre 1897 : *La Corse et l'immigration italienne.*

Bastia Journal.

17 février 1903 : *La Corse, terre d'exil pour officiers disgraciés ?* par Emmanuel Arene.

4 juin 1903 : *Les étrangers en Corse.*

Le Patriote.

1^{er} avril 1904 : *Problème des Italiens stationnés en Corse.*

La Corse Libre.

6 septembre 1938 : *La Corse juive ?*, par A. Trojani.

29 décembre 1938 et 5 janvier 1939 : *Le problème de la main-d'œuvre.*

La Gazette de la Corse.

17 avril 1939 : *Union populaire italienne. Avis aux Italiens. Immigration brutale des Italiens à l'issue des télégrammes venant de leur pays.*

⁷⁵ Voir également la liste des ouvrages et des articles de presse sur l'immigration dans la *Bibliographie de la Corse* de François Flori (*13 Démographie*) disponible à la BMB.

- **Revue de la Société des Sciences Historiques et Naturelles de la Corse (BSSHNC).**

Année 1918, n° 385 à 389 et n° 393 à 394: *Une colonie grecque en Corse* par R. Comnène Stephanopoli.

Année 1919, n° 405 à 408 : idem.

Année 1930, n° 490 à 495 : *Les prêtres italiens déportés en Corse (1811-1814)*, par A. Costa.

Année 1962, Fasc. 563 : *Rapports Corse-Sardaigne-Pouilles*, par J. Testanier.

Année 1964, Fasc. 572 : *Les origines géographiques de la population actuelle à Ajaccio et à Bastia*, par Y. Kolny.

Année 1966, Fasc. 578 : *Les rapports catholiques de rite grec et latin à Cargèse (Corse) d'après E. Appolis*, par M. Martini.

Année 1971, Fasc. 600-601 : *Histoire de Cargèse Paomia, deux cités grecques en Corse et de Piana, Ota, Porto d'après Elie Papadacci*, par F. Etori.

Année 1973, Fasc. 608-609 : *La population de la Corse de 1769 à 1968*.

- **Revue et ouvrages.**

Études Corses, 1974, n° 2 : *L'hospitalité Corse comme relation d'ambivalence*, M. Caisson.

Économie Corse, 1979, n° 14 : *Treize pour cent d'étrangers en Corse*.

Migration et Méditerranée, avril-septembre 1985, n° 31-32 : *Les routes de migrations en Méditerranée*.

Peuples méditerranéens, janvier-juin 1987, n° 38-39, numéro spécial : *Corse, l'île paradoxale*.

Cuntrasti : rivista corsica méditerranéenne, 1^{er} avril 1989, n° 8 : numéro spécial réalisé par des membres du collectif antiraciste Ava Basta.

Jeannine Renucci, *Corse traditionnelle et Corse nouvelle*, Lyon, Audin imprimeurs, 1974.

V°) BIBLIOTHÈQUE DEPARTEMENTALE DE PRÊT DE LA HAUTE-CORSE (Corte) (BDHC).

- **Fonds Corse.**

C I FLO F. Flori, *Bibliographie générale de la Corse*, 1973-1974.

C II CAL Callon, *Mouvement de la population de la Corse : 1821 -1930* in Bulletin de la société des Sciences historiques et naturelles de la Corse, n° 496.

C II GUI *La population de la Corse d'après le recensement de 1926* in Bulletin de la société des Sciences historiques et naturelles de la Corse , n° 485-489.

C III COM Marie-Anne Comnène, *Cargèse, une colonie grecque en Corse*, Paris, éd. les Belles Lettres, 1959.

C XXIII LUC *Les Prêtres romains déportés en Corse*, Bastia, C. Piaggi, 1912.

C XXIV BLA Gérard Blanken, *Introduction à une étude du dialecte grec de Cargèse*, Leyde, Sijthoff's, 1947.

C XXIV COM Comnène, Stefanopoli, *Une colonie grecque en Corse*, in Bulletin de la société historique et naturelle de la Corse, n° 385 à 408.

C XXIV PAP Elie Papadacci, *Histoire de Cargèse-Paomia*, Paris, MP, 1967.
C XXV MIC Ersilio Michel, *Esuli e cospiratori italiani in Corsica : 1815-1830*, Milano, Tyrrhenia, 1927, 4 vol.

C XXVIII QUE *Quelques notes sur les noms de famille italiens en Corse*, Ajaccio, Impr. spéciale de l'île, 1935.

C XXXIV HIS *Histoire du peuplement de la Corse*, in Bulletin de la Société des Sciences, 1925, n° 473-476.

C XXXV ASP *Aspect de la population active en Corse en 1973*, Ajaccio, Mission Régionale, 1974.

C XXXV FAI A.M. Faidutti-Rudoph, *L'immigration italienne dans le Sud-Est de la France*, Gap, Ophrys, 1964.

C XXV GLI *Gli Italiani nella Francia del Sud e In Corsica : 1860-1980*, Milan, Franco Angeli, 1988 (Affari sociali internazionali).

C XXXV LUC Marie-Pierre Luciani, *Immigrés en Corse : minorité de la minorité*, Paris, Jussieu, 1991.

VI°) BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE DE CORTE (BUC).

• Mémoire et thèses.

Gérard Blanken, *Les Grecs de Cargèse : recherches sur leur langue et sur leur histoire*, Leyde, 1947, 322 p..

Malika Bouhannouch, *Trajectoire migratoire et insertion des femmes marocaines immigrées en Corse : l'exemple d'Ajaccio*, Mémoire de D.E.A d'Anthropologie, Paris, 1988, 135 p.

Marie-Pierre Luciani, *Insertion des travailleurs immigrés dans la région Corse*, Mémoire de D.E.A. de Sociologie, Paris VII, 1986, 216 p.

Christian Milleli, *Causes et conséquences de l'évolution démographique du département de la Corse*, Mémoire de Sciences économiques, Paris I, 1972.

Claudine Rossi, *La population de la ville d'Ajaccio*, s.d.

Jacqueline Tuffell, *Analyse ethnique de la population de la région Corse d'après le mouvement de l'année 1982*, Thèse de médecine, Paris VI, 1984.

Jean-Marc Pupponi, *Du régionalisme à l'autonomisme (1962-1975), l'évolution du discours revendicatif corse à travers l'exemple des étrangers*, mémoire de maîtrise, U.E.R. de Géographie, Histoire et Sciences sociales, Université de Paris VII, 1983-1984, 91p.

Dominique Ricci, *L'évolution du discours nationaliste corse (1975-1984): l'exemple des étrangers, mémoire de maîtrise*, U.E.R. de Géographie, Histoire et Sciences sociales, Université de Paris VII, 1983-1984, 91 p.

• Ouvrages et presse.

Limperani, *Rapport sur l'immigration en Corse, présenté à la Chambre d'Agriculture dans la séance du 7 avril 1864* ; in *L'Observateur de la Corse*, Bastia, 15 avril 1865.

P.E. de Leca, *Della emigrazione europea ed in particolare di quella italiana*, Torino, Frat. Bocca, 1909-1910.

La Collectivité italienne en Corse, in Boll. quindicinale immigrazione, Milano, Anno XIV, n° 21, pp. 326 et anno XVI, n° 6, pp.85.

Corrado Masi, *Migrazioni dei lavaratori fra Italia e Corsica* in *L'Idea coloniale*, Roma, 6 marzo 1927.

Piero Parisella, *La Corsica : emigrazione e immigrazione*, in Rassegna italiana di politica, letteratura e arte. Roma, 1927, pp. 624 à 700 ; article également publié dans *La Revue de la Corse*, tome VIII, 1927, pp 294-295.

Émile Ripert, *La Tunisie, les Provençaux et les Corses* in *Corse touristique*, Ajaccio, tome XI, 1934, pp. 144-145.

Y. Kolodny, *Les origines géographiques de la population italienne actuelle à Ajaccio et Bastia* in BSSHNC, 3^{ème} trimestre 1964, pp. 50 à 55.

R. Bodin, J. Sabatini, *La main-d'œuvre étrangère en Provence-Côte-d'Azur et Corse*, Marseille, ministère du Travail, échelon régional emploi, 1971.

Victor Borgogno, Lise Vollenweider-Andersen, *Corse : situation migratoire et insertion des immigrés*, Université de Nice, Institut d'études et de recherches interethniques et interculturelles, 1983.

- **Photothèque (cartes postales).**

Vol. 3.3 n° 5. Italien exilé en Corse, Luigi Generali.

Vol. 3.4.1 Chap IV n° 414. Mendiants italiens en Corse. 1906.

Vol. 3.5.1 Chap V n° 340. Cargèse : colonie grecque. n° 453. Idem : églises grecques. n° 3125. Idem : un groupe de type grecs. n° 470. Idem : un vieux grec.

Vol. 4.1. I. La Grande Guerre : 1914-1918 : les détenus du couvent de Cervione ; les prisonniers allemands à la messe (3 cartes) ; les détenus réquisitionnés pour fabriquer le pain ; les détenus réquisitionnés pour les travaux d'intérêt général sur une route du Cap Corse ; officiers allemands prisonniers en Corse ; les réfugiés serbes et syriens ; réception des Serbes à la préfecture ; les réfugiés d'Asie mineure ; femmes et enfants syriens ; salle aménagée en synagogue ; réfugiés syriens ; arrivée du bateau transportant des réfugiés serbes ; débarquement de prisonniers turcs ; débarquement des réfugiés serbes ; théâtre dramatique (réfugiés serbes) ; le préfet au milieu des réfugiés ; distribution de vêtements aux réfugiés syriens ; chantier des prisonniers ; officiers turcs prisonniers.

Classeur n° 4.5. 2^e Guerre Mondiale : troupes italiennes occupant la Citadelle de Bastia ; cartes sur l'occupation italienne (images d'armée) ; militaires italiens mobilisés à la reconstruction des ponts.

- **FR3 Corse.**

- **Extraits des journaux télévisés.**

JT 12. Les Italiens en Corse (40").

JT 36 (1988). Droits politiques des immigrés: Mr Siméoni (1' 33").

JT 157. Élections au consulat d'Italie de Bastia.

JT 305 (1993). Contrôle d'immigration (1' 54").

JT 357 (1994). Travailleurs immigrés sur un chantier du Conseil Général.

JT 368 (1994). Interview du Consul d'Italie (1')

- **Extraits de dossiers et magazines.**

DOS 141. Les goumiers (5' 30").

DOS 44 (1989). Attentats contre les Maghrébins à Ghisonaccia (1' 32").

DOS 54 (1989-1990). Témoignage d'un étudiant marocain.
DOS 98. Icône du Père Giovanni (Sardaigne).
Mag 96 bis (1991). Un couple de Roumains.
Mag 118 (1991). Les Gitans de Bastia.

LES ASSOCIATION CULTURELLES ET/OU CULTUELLES

POUR LES ITALIENS :

• **COMITE DES ITALIENS A L'ETRANGER** ; rue Saint-François Prolongée, Bastia ; 04 95 32 52 16.

• **C.A.R.I., COMITATO ASSISTENZIALE E RICREATIVO ITALIANO DE BASTIA**

Président: Monsieur Primo Raggioli
Rue Saint François 20200 Bastia
Tel./Fax: +33 (0)4 95 31 28 01
e-mail: cari.2b@worldonline.fr

• **C.A.R.I., COMITATO ASSISTENZIALE E RICREATIVO ITALIANO D' AJACCIO.**

Président: Michelino Gesuino Dessì
La Grimpette - Montée St Antoine 20 000 Ajaccio
Tel. +33 (0)4 95 22 76 66 - +33 (0)4 95 23 05 12

• **CIRCOLO SARDO DI AJACCIO SU NURAGHE**

Président: Mario Farina
7, Rue Comte Bacciochi 20000 Ajaccio (ouvert tous les jours après 17h)
Tel.: +33 (0)4 95 22 15 31 - (0)4 95 21 39 89
e-mail: su-nuraghe.corsica@wanadoo.fr

• **SOCIÉTÉ DANTE ALIGHIERI - Bastia**

Présidente: Marie Thérèse Raffali
Maison des Associations - Rue Sant'Angelo - 20200 Bastia
Tel.: +33 (0)4 95 31 63 60 c/o Signora Carla Bartoli-Vanucci
e-mail: dantecorse@yahoo.fr

• **ASSOCIATION « LES RENCONTRES DU CINEMA ITALIEN »**

Président : René Viale
5, Rue de la Miséricorde 20200 Bastia
Tel./Fax: +33 (0)4 95 31 58 86

POUR LES MAGHRÉBINS :

Association généralistes :

Ancien titre : CONSEIL REGIONAL DU CULTE MUSULMAN REGION CORSE CRCM. *Nouveau titre* : **RASSEMBLEMENT DES MUSULMANS DE CORSE RMR CORSE**. *Siège social* : lot renucci n°8, Baleone - Mezzavia, 20000 Ajaccio. *Date de la déclaration* : 15 novembre 2007.

ASSOCIATION CULTURELLE ET CULTUELLE ISLAMIQUE D'ALERIA. *Objet* : assurer l'exercice public du culte musulman et pourvoir aux besoins du culte et des divers services et activités qui peuvent s'y rattacher légalement ; participer aux actions culturelles dans la ville d'Aléria ; promouvoir la culture de la tolérance et de dialogue entre les différentes communautés ; promouvoir les rapports entre les associations et la communauté. *Siège social* : épicerie orientale Alba, RN 198, 20270 Aléria. *Date de la déclaration* : 30 octobre 2006. *nouvelle adresse* : Corsyrene, 20270 Aléria. *Date de la déclaration* : 4 juin 2007.

CONSEIL REGIONAL DU CULTE MUSULMAN REGION CORSE. *Objet* : représentation du culte musulman dans toutes les instances ; organisation de colloques, réunions et manifestations publiques ; organisation de cycles ou sessions de formation sur l'islam, les publications écrites, audiovisuelles ou électroniques. *Siège social* : lotissement Renucci, n° 8, Baleone, 20167 Mezzavia. *Date de la déclaration* : 13 février 2004. [Voir également **RMR CORSE**]

ASSOCIATION D'ENSEIGNEMENT MUSULMAN DE LA CORSE. *Nouvel objet* : enseignement et apprentissage du Coran aux jeunes ; cours d'alphabétisation. *Siège social* : 20135 Conca. *Transféré ; nouvelle adresse* : lieu dit La Tineda, nouveau cimetière, 20137 Porto-Vecchio. *Date de la déclaration* : 25 janvier 2002.

ASSOCIATION CULTURELLE MUSULMANE DE SARTENE, CORSE-DU-SUD. *Objet* : enseigner et faire apprendre le coran aux jeunes ; donner des cours d'alphabétisation ; aide humanitaire. *Siège social* : 6, rue Sainte-Anne, 20100 Sartène. *Date de la déclaration* : 2 février 2000. *Nouvel objet* : les moyens d'action sont les 5 prières quotidiennes ; la prière du vendredi et les réunions de travail de l'assemblée périodique. *Siège social* : 6, rue Sainte-Anne, 20100 Sartène. *Date de la déclaration* : 18 octobre 2001.

Associations algériennes :

ASSOCIATION CORSO-BERBERES "KAHINA". *Objet* : venir en aide aux personnes en Algérie victimes des catastrophes naturelles en apportant du matériel, de la formation, elle sera vouée à un échange culturel entre deux régions la Corse et l'Algérie. *Siège social* : 4, jardin d'Ortale, 20620 Biguglia. *Date de la déclaration* : 22 août 2007.

CORSI ELHILLAL. *Objet :* aider les ressortissants algériens dans leurs démarches administratives, en liaison avec le consulat de Nice ; développer les échanges entre les communautés algérienne et corse, à travers le sport et la culture. *Siège social :* maison des associations, rue Sant'Angelo, 20200 Bastia. *Date de la déclaration :* 8 décembre 2004.

Associations marocaines :

Ancien titre : ASSOCIATION CULTURELLE DE BRAVONE. *Nouveau titre :* **ASSOCIATION CULTURELLE ET CULTUELLE DE BRAVONE.** *Nouvel objet :* promouvoir la culture marocaine et la tolérance et le dialogue entre les différentes communautés ; promouvoir les rapports entre les associations et la communauté ; diffuser la connaissance de la langue et la culture marocaine. *Siège social :* lieu-dit Testacce, route de la Plage, Bravone, 20230 Linguizzetta-Sans Nicolao. *Date de la déclaration :* 19 décembre 2006.

ENTENTE SPORTIVE MAROCAINE. *Objet :* favoriser de façon dynamique les liens entre les Marocains par le biais d'une action sociale et culturelle constructive et continue ; développer les activités sportives en faveur des jeunes ; organiser des sorties et une pratique sportive pour les élèves et les adhérents de l'association. *Siège social :* Pifano II, bâtiment E, 20137 Porto-Vecchio. *Date de la déclaration :* 1^{er} août 2002.

ASSOCIATION CULTURELLE. *Objet :* enseignement de la religion musulmane de rite sunnite malikite telle que celle pratiquée au Maroc, et la langue arabe et la culture marocaine à ceux qui le désirent : maintien des liens permanents entre Marocains par la promotion des actions dans les domaines d'information, de culture, d'éducation et de religion, faire la toilette et procéder à l'enterrement des morts musulmans, à la demande de la famille du défunt ou de la défunte. *Siège social :* la Poretta, 20137 Porto-Vecchio. *Date de la déclaration :* 13 mars 2000.

Associations tunisiennes :

ASSOCIATION SOCIALE, SPORTIVE ET CULTURELLE TUNISIENNE DE LA CORSE-DU-SUD. *Objet :* favoriser de façon dynamique les liens entre Tunisiens par le biais d'une action sociale, sportive et culturelle ; promouvoir des actions dans les domaines de l'information, de la culture, de la formation, de l'éducation, de l'économie ; revaloriser le patrimoine culturel tunisien. *Siège social :* 13, boulevard Maglioli, 20090 Ajaccio. *Date de la déclaration :* 5 novembre 1998.

POUR LES PORTUGAIS :

ASSOCIATION CONVIVIO PORTUGUES ; Pernicaggio, Sarrola Carcopinu ; 04 95 20 19 11.

POUR LES AUTRES NATIONALITÉS:

ASSOCIATION DES CHINOIS DE CORSE (ACC). *Objet* : raffermir les relations qui existent entre les Chinois qui sont en Corse, mais aussi organiser des échanges culturels entre la Chine et la France par le biais d'expositions, de soirées, etc. *Siège social* : 24, résidence Grossetti, chambre 19, 20250 Corte. *Courriel* : a-c-c2005@yahoo.fr. *Date de la déclaration* : 24 mai 2005.

POLOGNE DIASPORA. *Objet* : recherche de lieux de résidence, camping, gîtes ruraux etc. pour les polonais en vacances; aide à la recherche d'emploi et de logement pour les polonais en situation d'insertion, aide dans les démarches administrative à toute personne d'origine polonaise; favoriser l'apprentissage de la langue française; mettre en place des activités (rencontre, échange etc.) dans le domaine culturel et sportif. *Siège social* : Pietrapiana, 20233 Sisco. *Date de la déclaration* : 24 juillet 2007.

ASSOCIATION D'AIDE AUX SENEGALAIS. *Objet* : développement des échanges socioculturels entre les communautés corses et sénégalaises; promouvoir toute action d'aide, de création et de développement de projets en faveur du Sénégal; collecte de médicaments et de matériel médical; collecte de fournitures scolaires et de matériel informatique. *Siège social* : 5, rue Gabriel-Péri, 20200 Bastia. *Courriel* : aramenianguanadoo@wanadoo.fr. *Date de la déclaration* : 8 novembre 2006.

ASSOCIATION DES SENEGALAIS ET CORSES REUNIS ASSO.S.CO.RE. *Objet* : échanges socio-culturels et sportifs. *Siège social* : résidence impériale, bâtiment 1, Paese-Novu, 20600 Bastia. *Date de la déclaration* : 22 mai 1998.

ASSOCIATION CORSE-BELGIQUE

Bat A1, rue des terrasses fleuries, F 20000 Ajaccio.

Table des matières

- Présentation	p. 2
- Première partie	p. 5
1. Historique des migrations en Corse depuis 1789	p. 5
<u>-La situation migratoire de la Corse à la fin du XVIII^{ème} siècle</u>	p. 5
L'héritage du gouvernement national	p. 5
L'héritage des puissances occupantes	p. 6
<u>-La dominante italienne (1789-1945)</u>	p. 7
La situation migratoire jusqu'au début des années 1850	p. 7
La deuxième moitié du XIX ^{ème} siècle (1848-1914)	p. 10
Une très lente diversification des flux (1914-1945)	p. 14
<u>-De la décolonisation à la mondialisation (1945-2008)</u>	p. 18
Les conséquences migratoires de la décolonisation	p. 18
Des Trente Glorieuses à la mondialisation	p. 21
2. Questions d'altérité : de l'accueil à sa perception	p. 26
Les réfugiés « russes » à Ajaccio	p. 26
Perception de l'accueil auprès des immigrants maghrébins à Ghisonaccia	p. 29
3. I Arabi fora (Les Arabes dehors) ; Un slogan peint pour stigmatiser l'étranger	p. 33
L'apparition des « IAF »	p. 34
Viser les arabes, c'est viser les étrangers	p. 37
Arabes et amalgames	p. 38
Les actions graffitiques anti-xénophobes	p. 40
La collecte de graffiti sur le terrain	p. 42
Conclusion	p. 43
4. Pratiques, représentations et intégration linguistiques chez les migrants en Corse	p. 45
<u>-Pratiques linguistiques</u>	p. 46
Pratiques linguistiques des familles marocaines	p. 47

Pratiques linguistiques des familles portugaises	p. 49
L'enquête <i>famille</i> INSEE-INED	p. 51
Pratiques langagières observées dans les situations de travail	p. 52
Représentation des langues	p. 54
Le contexte intergroupe	p. 55
Eléments de conclusion	p. 56
5. Aperçus du mouvement associatif	p. 61
Conclusion	p. 66
6. Données statistiques	p. 68
- Deuxième partie	p. 96
Bibliographie sur les migrations en Corse	p. 96
1. Sur les migrations en général	p. 96
2. Sur les migrations en Corse par flux de population	p. 101
- Troisième Partie	p. 111
Annexes	p. 111
<u>-Archives</u>	p. 111
Archives départementales de la Corse du Sud Ajaccio	p. 111
Bibliothèque municipale d' Ajaccio (BMA)	p. 122
Archives départementales de la Haute-Corse (Bastia)	p. 123
Bibliothèque municipale de Bastia (BMB)	p. 127
Bibliothèque départementale de prêt de la Haute-Corse (Corte)	p. 128
Bibliothèque universitaire de Corte (BUC)	p. 129
<u>-Les associations culturelles et/ou cultuelles</u>	p. 131